
THE LIBRARY OF CONGRESS


THE LIBRARY OF CONGRESS

GÉOGRAPHIE

DE

LA FRANCE

CHARENTE

Coulommiers. — Typ. A. MOUSSIN.

GÉOGRAPHIE

HISTOIRE, STATISTIQUE ET ARCHÉOLOGIE

DES

89 DÉPARTEMENTS

DE LA FRANCE

PAR

ADOLPHE JOANNE

CHARENTE

(VINGT-HUIT GRAVURES ET UNE CARTE)

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1868

TABLE DES MATIÈRES

I

Le Sol

II

Les Habitants

III

Antiquités, Monuments, Beaux-Arts

LISTE DES GRAVURES

Carte du département de la Charente à la fin du volume.

AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS

Les programmes officiels de l'Enseignement secondaire spécial publiés en 1866 comprennent, pour la partie consacrée à la Géographie, l'étude sommaire de la France et l'étude plus détaillée de chacun des 89 départements. Afin de répondre aux demandes de ces programmes nous avons déjà publié une *Géographie de la France*, par M. E. Cortambert. Nous commençons par la Charente la publication des monographies qui auront pour sujet les 89 départements. Comme on peut s'en assurer en jetant les yeux sur la table des matières, ces monographies contiennent tous les faits et tous les renseignements qui peuvent intéresser non-seulement les professeurs et leurs élèves, mais toutes les personnes curieuses de connaître la géographie, l'histoire, la statistique et l'archéologie d'un département.

Le chapitre Ier, intitulé *le sol*, constate la situation, les limites, la superficie du département, en étudie le relief, la géologie, la physionomie, en expose l'hydrographie, le climat, en énumère les productions naturelles, en décrit enfin les curiosités naturelles.

Le chapitre II a pour titre, *les habitants.* A l'histoire et à la biographie succèdent le tableau officiel des divisions administratives, des détails statistiques puisés aux sources les plus récentes et en grande partie inédits, sur la population, les langues, le culte, les voies de communication, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'instruction publique, l'assistance publique et la justice.

Le chapitre III est consacré tout entier aux antiquités, aux monuments et aux beaux-arts. La première partie, illustrée de nombreuses gravures explicatives, résume les notions archéologiques générales sans lesquelles il est impossible de comprendre et d'étudier un monument. La seconde partie, également illustrée, est spécialement consacrée à la description sommaire des principales antiquités et des plus importants monuments du département.

Le chapitre IV (la Bibliographie) contient la liste des principaux ouvrages publiés sur le département, enfin le chapitre V est un dictionnaire détaillé et alphabétique de toutes les communes, comprenant pour chaque commune la superficie, la population, la position, l'altitude, l'indication du canton auquel elle appartient, des chemins de fer qui la desservent, les curiosités naturelles, archéologiques ou artistiques.

Nous avons confié la rédaction des Géographies départementales à M. Adolphe Joanne. L'auteur de l'*Itinéraire général de la France* (10 vol. in-12) et du *Dictionnaire des communes* (1 vol. grand in-8 de 2400 pages), a déjà prouvé qu'il connaissait mieux que personne la France entière pour l'avoir non-seulement étudiée à l'aide des livres les plus estimés, mais explorée lui-même dans toutes ses régions, et qu'il savait la décrire avec une méthode sûre, une exactitude scrupuleuse et une autorité digne de foi.

L. HACHETTE et Cie.

DÉPARTEMENT

DE

LA CHARENTE

I

LE SOL

1° Situation, limites, superficie.

Le DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE, situé dans la région girondine, ou région du sud-ouest, a pris son nom du fleuve étroit, mais profond et limpide, qu'Henri IV appelait le plus beau ruisseau de son royaume, la Charente, qui y arrose une gracieuse et verte vallée.

Compris entre 45° 11' 30'' et 46° 8' 35'' de latitude et entre 1° 23' 25'' et 2° 46' 12'' de longitude occidentale, le département de la Charente n'a guère de limites naturelles que sur trois points. A l'ouest, la petite rivière du Né le sépare, sur dix kilomètres, de la Charente-Inférieure; au sud-est, du côté du département de la Dordogne, la Dronne, sur une longueur de plus de vingt kilomètres, et son affluent la Nizonne, sur une longueur de plus de trente, lui servent de frontières; à l'est enfin, la Tardoire, qui coule dans une gorge sauvage, le sépare du département de la Dordogne. Presque partout ailleurs des lignes fictives, sans valeur géographique, le séparent, au N., de la Vienne; au N.-E., de la Haute-Vienne; au N.-O., des Deux-Sèvres, et, à l'O., de la Charente-Inférieure. Sa plus grande longueur, d'Oradour-Fanais à Chantillac, c'est-à-dire du N.-E. au S.-O., est de 119 kilom.; sa largeur varie entre 25 ou 30 et plus de

85 kilom., des limites orientales du canton de Montembœuf au point où la Charente sort du territoire départemental.

La superficie de la Charente est de 594,543 hect. Sous ce rapport, c'est le 49e département de la France.

2° Relief du sol; géologie; physionomie du pays.

Quand, parti de Limoges pour descendre la vallée de la Vienne, le voyageur franchit, au-dessus de Chabanais, la ligne idéale qui sépare, sur ce point, le département de la Haute-Vienne de celui de la Charente, il peut se croire encore dans l'humide et vert Limousin; il en retrouve les froids vallons, les vastes bruyères, les rochers, les bois, les châtaigniers, les étangs, les prairies et même la langue, car l'homme n'a pas plus changé que la nature. Dans le nord-est du département, rien ne révèle l'Angoumois; on se croirait plutôt dans le Morvan qu'à trente lieues des coteaux tempérés de la Gironde. La population ne s'y trompe pas; elle se sent et se dit limousine; quand un habitant de cette région va à Ruffec, à Mansle, à Saint-Amand, il dit qu'il va dans l'Angoumois. Par toute leur constitution fondamentale, par leur ossature granitique, par leurs porphyres, par leurs schistes cristallins, la plus grande moitié de l'arrondissement de Confolens et une partie du canton de Montbron se relient sans lacune au grand plateau central de la France, comme ils s'y rattachent hydrographiquement par les chaînes de la Haute-Vienne et de la Corrèze. Une ligne brisée, partant à peu près, au nord, du point où le Clain sort du département de la Charente, pour aboutir au sud, à celui où la Tardoire y entre, sépare la portion granitique de la Charente de la partie jurassique, presque toujours recouverte le long de cette ligne, par des dépôts tertiaires. Elle passe à l'O. de Hiesse et de Manot, se continue jusqu'à Chantrezac sur la Charente, revient sur Roumazières, touche Genouillac, Mazières, Cherves, Montembœuf, Mazerolles, Rouzède, Ecuras, et va se terminer à Eymoutiers, enfermant ainsi entre elle et les frontières orientales du département une zone de 58 kilom. de longueur sur une

largeur moyenne de 16 kilom., variant de 5 kil. à 21, sous le parallèle de Brigueuil. Ainsi la septième partie à peu près de la Charente est occupée par ce qu'on appelle les Terres Froides en opposition aux Terres Chaudes de la région jurassique et crétacée du reste du pays.

Un sol que l'argile feldspathique tenace rend humide et froid, et que le drainage qui fait filtrer les eaux surabondantes, et le chaulage qui réchauffe l'argile, devenue perméable, peuvent seuls rendre propres à une bonne culture; des collines arrondies, aux versants roides, gercées d'aspérités rocheuses partout où les forces désagrégeantes n'ont pas encore triomphé de la dureté du sous-sol cristallin; sur ces collines et dans les vallons, des prairies auxquelles les étés les plus torrides n'enlèvent jamais toute leur verdure; des champs de blé, de seigle, de lin, de colza, surtout de sarrasin; des bois de châtaigniers, des bouquets de chênes, de hêtres, de bouleaux, de charmes aux racines assez vigoureuses pour percer avec le temps l'argile et puiser leurs éléments de vie dans la roche infra-jacente; des fougères; des *landes* ou *brandes* couvertes de genêts et de bruyères; de petits plateaux, de petits vallons très-multipliés, un grand nombre de fontaines, le plus souvent très-faibles, mais qui ne se perdent pas, comme dans une région calcaire, par les fissures du sous-sol et finissent par former des ruisseaux et, à la longue, d'intarissables rivières d'une eau assez pure, mais d'une pureté pour ainsi dire opaque, lorsqu'on la compare à la limpidité translucide des cours d'eau de pays calcaires où les sources, plus rares, sont fortes et d'une admirable transparence; au fond des vallons boisés, dans des sites agrestes, austères, au pied de pentes gazonnées que paît la race bovine, des étangs dormant derrière une chaussée de moulin d'où s'échappent bruyamment leurs eaux; sous de hauts et vieux arbres, dans des paysages pleins de fraîcheur, des hameaux d'aspect chétif, bâtis qu'ils sont en pierres de mauvaise qualité quand ils pourraient l'être en granit, si l'extraction de cette roche n'était pas si difficile; la Charente naissante errant dans un étroit vallon, tandis que la Vienne, déjà grande

rivière, court d'écluse en écluse, large, claire, abondante et rapide, sur un lit de rochers, dans une belle vallée de prairies, telle est la physionomie de la contrée granitique du département de la Charente.

Les FORÊTS sont rares dans cette région, bien que le sol y soit favorable à la culture des arbres de haute futaie, et l'on n'y peut guère citer que la *forêt de Brigueuil*, le *bois du Chambon*, près de Chirat, les *bois d'Oradour*, d'*Abzac* et de *Brillac*, mais c'est là que se trouvent les plus hautes collines du département, dans le massif qui se rattache, en dehors de la Charente, aux *Montagnes de Blond* (505 mètres) : Au N. de Montrollet, sur la frontière même de la Haute-Vienne, s'élève un sommet de 366 m.; viennent ensuite, aux environs de Brigueil et de Montrollet, le *Puy Fragnioux* (323 mètres), la *colline de Montrollet* (342 mètres) *la montagne du Camp de César* (330 mètres) et le *Puy Merigou* (327 mètres). Plus au S., près des terres jurassiques, sur la ligne de faîte entre la Bonnieure et la Tardoire, la colline de Mazerolles à 345 mètres de haut. Le point le plus bas du département, celui où la Charente passe dans le département de la Charente-Inférieure, étant de 6 mètres, la pente totale du département se trouve être de 360 mètres.

Si, au lieu d'entrer dans le département de la Charente par la vallée de la Vienne, on y pénètre au nord, avec le chemin de fer de Paris à Bordeaux, l'aspect change. Après avoir traversé la forêt de Ruffec, on débouche sur des plateaux mamelonnés, monotones, dont la nature calcaire se trahit au premier coup d'œil. Ces plateaux, qui se relient, au N., à ceux de la Vienne et des Deux-Sèvres et, à l'O, à ceux de la Charente-Inférieure, également calcaires, ont de 80 à 160 mètres d'altitude. Appartenant soit au lias, soit aux trois étages de l'oolithe, ils recouvrent tout l'arrondissement de Ruffec, la partie occidentale de celui de Confolens, le nord de celui d'Angoulême et, sur la rive droite de la Charente, un certain nombre de communes des cantons de Châteauneuf et de Jarnac. Le long de leur ligne de tangeance avec les terrains granitiques et schisteux de l'E., ils se dissimulent presque constamment

sous des bandes de terrains tertiaires; celles-ci, par leur aspect général, par leur flore, par les bruyères et les ajoncs épineux de leurs *brandes*, par toutes les productions de leur sol d'argile mêlée de sables et de cailloux roulés, forment un frappant contraste avec l'une et l'autre des régions dont elles masquent les points de contact.

Entre les terrains granitiques de l'Est, la Charente-Inférieure les Deux-Sèvres, la Vienne et une ligne brisée passant à peu près par Courbillac, Sigogne, Saint-Simon, puis remontant presque exactement la Charente, la Touvre et le ruisseau de l'Échelle pour aller aboutir, par Bouex et Grassac, à Charras et aux collines qui séparent le Nizonne du Bandiat, les terrains jurassiques occupent environ la moitié du département; avec les terrains crétacés du sud, ils forment ce qu'on appelle les Terres Chaudes, par opposition aux Terres Froides du Confolennais. Si l'on excepte les vallées de la Charente et de la Touvre, et les vallons généralement profonds de la Lisonne, du Son, de la Sonnette, de la Bonnieure, surtout de l'Argentor avec leurs arbres, leurs peupliers, leurs prairies, leurs eaux claires, leurs moulins, leurs écluses, et si l'on ne tient pas compte des forêts, plus nombreuses et plus étendues que dans la zone granitique, c'est un pays peu pittoresque: on n'y rencontre guère que des collines nues, n'ayant d'autre abri que les arbres fruitiers contre le soleil et les vents; une terre rougeâtre grâce à l'oxyde de fer contenu dans son argile; sur cette terre, d'innombrables cailloux blanchâtres, rougeâtres ou noirâtres, fragments arrachés par l'hiver ou les premiers jours du printemps à la roche sous-jacente, toujours prête à se briser sous la gelée; des champs de céréales dans les terrains pierreux et secs; des pâturages de cailloux ou des taillis sans vigueur, quand la terre végétale est insuffisante; des vignes partout où le calcaire peu compacte se mélange de marnes gardant l'humidité, c'est-à-dire surtout dans les cantons d'Angoulême, de Saint-Amand de Boixe d'Aigre, de Rouillac et d'Hiersac recouverts par un sol de *groie* de première qualité (ce nom de groie doit être une corruption du mot gravois ou gravier; il aura été donné à ce ter-

rain qui s'appelle, dans certains cas, terre de *Varenne*, à cause de la multitude de fragments calcaires qui s'y mêlent). Il est peu de vignobles plus beaux que ceux de Rouillac et d'Hiersac, comme il est peu de terres plus fertiles que les *terres franches*, ou terres d'alluvion du canton d'Aigre, où le lin et le chanvre se cultivent en grand, où le chêne et le frêne deviennent immenses. Dans une grande partie de l'arrondissement de Ruffec, le calcaire trop compacte pour se laisser pénétrer par les racines de la vigne, se prête peu à cette culture si productive, mais il est favorable aux céréales et aux châtaigniers, qui sont fort nombreux, et aux arbres de haute futaie dont les racines percent les argiles les plus compactes. Aussi est-ce dans cet arrondissement et dans la bande jurassique qui se poursuit, le long du Bandiat et de la Tardoire, jusqu'aux limites de la Dordogne que se trouvent les principales *forêts* charentaises : celles de Ruffec, de Tusson, de Belair, de Chasseneuil, de Quatrevaux, de Saint-Amand de Boixe, de la Braconne (4,318 hectares), du Bois-Blanc (712 hectares); cette dernière est voisine de celles de Dirac, d'Horte, de la Roche Beaucourt situées sur la ligne de soudure des terrains jurassiques et crétacés ou sur les lambeaux tertiaires qui cachent leurs points de contact.

Une partie de cette région offre des paysages intéressants. C'est la forêt de la Braconne avec sa Fosse de Dufaix, sa Fosse-Mobile, sa Fosse-Limousine, sa Grande-Fosse (50 mètres de profondeur, 3 à 400 de diamètre), gouffres formés par affaissement dans le calcaire lithographique ; c'est, à l'est de cette forêt, la contrée où le Bandiat, la Tardoire, les ruisseaux de Marillac, d'Yvrac et la Bellonne disparaissent dans les fissures du sous-sol. La Tardoire et le Bandiat, venus des hauteurs granitiques et boisées du Limousin et du Nontronnais, coulent dans l'Angoumois sur un fond de terres rougeâtres mêlées de cailloux sous lesquelles se dissimule un lit calcaire violemment disloqué. Jusqu'à Montbron, la Tardoire, qui, depuis sa source au-dessus des deux châteaux de Châlus, a recueilli un assez grand nombre d'affluents pour devenir une vraie rivière, serpente sans perdre ses eaux dans des gorges

étroites, profondes parfois de 100 à 150 mètres. A Montbron, ces gorges s'élargissant, forment une vallée de prairies et la Tardoire commence à s'engouffrer dans des failles béantes et des crevasses pleines de rocs entassés, ou à filtrer dans des couches de sable cachant des fissures; dans les temps secs ou mi-pluvieux, elle n'a guère que la moitié de ses eaux à la Rochefoucault et n'en a plus au pont d'Agris. Le Bandiat, moins abondant que la rivière dont il partage la destinée, fuit sous terre dans des gouffres plus grands, plus pittoresques, plus hardiment coupés que ceux de la Tardoire. C'est à peu près à son entrée dans le département, vers Souffignac, qu'il transforme, lui aussi, ses gorges en une vallée. Vers la Feuillade se montrent les premiers entonnoirs; ils se multiplient au-dessus de Pranzac; en face de ce village, sur la rive gauche, s'ouvre un gouffre bien dessiné; à 5 kilom. plus bas, sur la même rive, au-dessous de Bunzac, le gouffre de Chez-Roby, le plus beau de tous, engloutirait, à lui seul, le Bandiat qu'une digue de moulin sauve du précipice; à un peu plus d'un kilom. en aval, se montre un nouveau gouffre, toujours sur la rive gauche, en face du château de Puy-Vidal; dans les temps ordinaires, le gouffre de la Caillère engloutit avec bruit les dernières eaux de la rivière. Par les fortes pluies, le Bandiat va se jeter, au-dessus du pont d'Agris, dans la Tardoire, qui coule alors aussi jusque-là et va même, mais seulement dans les crues exceptionnelles, rejoindre la Bonnieure à Saint-Ciers et se jeter avec elle dans la Charente à Puygelier, à 2 kilom., au-dessus du Mansle.

Jadis, dit une tradition confirmée par des documents écrits, des noms, des ruines de moulins, la Tardoire coulait plus constamment au-dessous du pont d'Agris. Le nombre des gouffres et des entonnoirs s'est-il accru, les rivières ont-elles diminué? Ces eaux perdues coulent, sous les forêts de la Braconne et du Bois-Blanc, dans des cavités ténébreuses, où elles rachètent sans doute par d'obscures et sourdes cascades les 25 à 50 mètres de différence de niveau qu'il y a entre les pertes du Bandiat et de la Tardoire (100 à 70 mètres) et la naissance de la Touvre (45 mètres); elles vont revoir le jour,

à l'ouest de ces deux forêts, à 7 kilom. environ du Bandiat, à 12 ou 13 de la Tardoire, dans la vallée de l'insignifiant ruisseau de l'Échelle, par les plus belles sources de France, le Bouillant, le Dormant et la Lèche, origines de la Touvre, large, vive et limpide rivière. Le Dormant et le Bouillant sont deux abîmes dont les noms révèlent assez l'aspect : le *Dormant*, gouffre immobile et sinistre, aux eaux assombries par une profondeur de 24 mètres et par l'ombre du demi-cercle de collines presque à pic qui l'environnent, vomit en silence un bras de rivière. De beaux arbres trempent leurs racines dans son eau glaciale, mais l'espèce d'entonnoir formé par les coteaux est d'une stérilité désolée; au sommet, se dressent les ruines, de jour en jour plus informes, du château du XIIe siècle appelé dans le pays château de Ravaillac, bien qu'il n'ait jamais appartenu au régicide. A cent mètres du Dormant, le *Bouillant*, où l'ascension des eaux centrales est quelquefois de 30 cent. au-dessus du niveau général du gouffre profond de 12 mètres, déverse avec bruit une autre rivière qui en reçoit immédiatement une troisième beaucoup plus petite, la *Lèche*, née, à une faible distance, dans un bassin marécageux où se jette le ruisseau de l'Échelle. D'autres sources d'une extrême abondance jaillissent dans le lit même du Bouillant et du Dormant. Presque aussitôt réunies, les deux rivières forment un cours d'eau de 30 ou 40 à 100 mètres de largeur qui met en mouvement les grandes papeteries de Maumont et de Veuze et la fonderie de canons de Ruelle. La vallée que la Touvre arrose est la plus riante et la plus fraîche des vallées du pays; avec celle de la Charente, une des plus jolies de la zone tempérée, c'est la gloire et l'ornement de la province; elle excite l'admiration du voyageur quand il descend les collines rouges ou jaunes sans bois et sans eau. Ce qui donne tant de charme aux bords de la Charente, c'est la limpidité sans égale du fleuve; il y a dans les montagnes des torrents plus bleus ou plus verts, mais la Charente, au-dessus d'Angoulême, est d'une transparence plus blanche; quand on s'y promène en canot, au milieu des nénuphars, à 3 ou 4 mètres au-dessus du fond de son lit tapissé d'herbes sombres,

immobiles ou flottant au courant, on se croirait presque suspendu dans l'éther; l'eau disparaît; on ne la reconnaît qu'au sillage du bateau, aux jeux et aux reflets de la lumière et des ombres. Les Latins auraient donné à la Charente le surnom de *Candida*; l'expression française *eau de cristal* semble avoir été faite pour elle. A son confluent, la Touvre même, si limpide au sortir de ses gouffres, est opaque quand on la compare à la Charente dont ses eaux, pourtant bien belles, troublent la limpidité.

Sur les deux rives de la Charente, d'Angeac à Bourg-Charente, puis seulement sur la rive droite, s'étend une région géologique et agricole particulière, la *plaine des Pays-Bas* qui franchit les limites du département pour occuper, dans la Charente-Inférieure, la contrée comprise entre Burie, Brizambourg, Saint-Jean d'Angély, Matha et Neuvicq. Longue de 40 kilom. sur 4 à 12 kilom. de large, cette région a, dans les deux départements, une superficie totale de 33,000 hect., dont plus du tiers et moins de la moitié pour la Charente. Enfermée entre des collines calcaires d'une hauteur moyenne de 55 mètres (point culminant, Signogne : 79 mètres), elle a une altitude moyenne de 20 mètres et ne contient aucun élément calcaire dans ses terres fortes et argileuses; elle offre l'aspect monotone d'une terre sans relief ou dont les ondulations n'ont ni grandeur, ni caractère; des champs d'une argile grise ou noire, quelquefois verte, jaune ou rouge, que la pluie transforme en boues tenaces, s'y couvrent alternativement de blé ou de vigne; des prés bordent de faibles ruisseaux, affluents de l'Antenne ou de la Soloire, deux rivières insignifiantes, incapables d'avoir déposé une pareille masse d'alluvions. Sans doute ce vaste remblai d'argile a été formé par le dépôt, au fond d'un ancien lac, d'éléments argileux d'origine jurassique plutôt que crétacée.

Le reste du département, environ les 2/5es, appartient à la formation crétacée qui occupe ainsi le sud des arrondissements de Cognac et d'Angoulême et l'arrondissement de Barbezieux tout entier. La physionomie de cette nouvelle région varie selon que la craie y est tendre ou dure. Le long de la Cha-

rente et, au sud d'Angoulême, sur l'Anguienne, les Eaux-Claires, la Charrau, la Boëme, la craie dure, s'étant peu décomposée, n'a donné naissance qu'à une maigre couche de mauvaises terres de groie, auxquelles le travail de l'homme n'a pas toujours enlevé le caractère de *chaumes*, c'est-à-dire de champs inféconds et pierreux ; même sur les plus favorisées de ces terres la végétation est languissante et le paysan reste pauvre. En revanche, les rochers pittoresques abondent ; la craie, trop tenace pour se déliter en bonne terre végétale, forme sur la rive gauche du fleuve, entre Jarnac et Cognac des escarpements abrupts ; le long des petites rivières qui se versent, sur la même rive, dans la Charente, au-dessous d'Angoulême, cette ville si fièrement assise sur son abrupte colline crayeuse, le front des coteaux est couronné de hautes falaises ; à la base coulent de clairs ruisseaux qui s'égarent dans des prairies tourbeuses et alimentent de grandes papeteries ; aussi admire-t-on de charmants paysages en remontant en chemin de fer, par la Couronne et Mouthiers, la curieuse vallée de la Boëme, avant de s'engager dans le plus long tunnel de la ligne de Bordeaux à Paris, celui de Livernant (1,471 mètres) creusé dans une colline de 198 mètres qui sépare le bassin de la Charente de celui de la Gironde.

Les cantons occupés par la craie tendre ne présentent point ces grands accidents de terrain, bien qu'il y ait çà et là, surtout vers les sources de l'Arce et du Né, de pittoresques vallons et des collines de 50 à 80 et même 100 mètres de hauteur relative, mais la roche du sous-sol, se laissant facilement entamer, fait prospérer le plus riche vignoble de France ; non que les vins soient de premier ordre, mais ils se transforment en eaux-de-vie qui passent pour les meilleures du monde entier. Les eaux-de-vie de premier crû, dites fine Champagne, sortent des heureuses communes de Genté, de Gimeux, de Salles et de tout le pays appelé la *Grande-Champagne*, petit pays de même constitution géologique que la Champagne du nord de la France, si célèbre et si riche par ses vins blancs. Cette région comprend, entre le cours du Né et une ligne allant de Nonaville à Gimeux, un certain nombre de communes des cantons de Segonzac et

de Châteauneuf. La *Petite-Champagne*, dont les eaux-de-vie sont moins estimées, est comprise entre la Grande-Champagne et la Charente. Sur la rive droite du fleuve, le *pays de bois* possède les crûs du troisième ordre. Les deux Champagnes, cette contrée si riche que des villages y font un commerce qui s'élève parfois à plusieurs millions, n'ont pas de sites dignes d'une visite. Pas de chaînes au profil hardi, mais des ondulations vagues et des collines émoussées; point de bois; de la vigne, toujours de la vigne, et aussi des champs de blé. Vers le Né et la Charente coulent, au milieu de prairies, des ruisseaux microscopiques, à l'exception de celui que forment la grande source de Gensac et le gouffre de la Pallud. Hors des limites départementales, au-delà du Né, petite rivière à la jolie vallée, mais aux prairies trop humides, le canton d'Archiac et les communes d'Echebrune et de Pérignac (Charente-Inférieure) font partie de la Grande-Champagne; dans la Charente même, les terres blanches des cantons de Blanzac et de La Valette devraient y être rattachées, mais elles ne le sont pas encore dans l'opinion des acheteurs de Cognac et de leurs clients des deux mondes.

L'arrondissement de Barbezieux appartient en entier à la formation crétacée, et nulle part peut-être on ne peut mieux étudier ce terrain que dans les falaises de craie qui dominent la Dronne vers Aubeterre; mais d'immenses surfaces y sont recouvertes par des terrains tertiaires, surtout dans les cantons de Baignes et de Brossac, où ces terrains se soudent aux remblais de même nature (Charente-Inférieure) qui occupent, sous le nom de *Double*, une grande partie de l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure), une petite portion de celui de Blaye (Gironde) et quelques cantons du département de la Dordogne. Constitués par le transport des éléments arrachés aux terrains anciens, composés d'argiles, de sables, de grès, de cailloux roulés, plus ou moins fertiles selon la prédominance de tel ou tel élément, ils forment un sol de qualité médiocre et plus souvent mauvaise, mais qu'on peut stimuler et améliorer par les amendements calcaires dont les éléments se trouvent sous le sol même. Tout à fait infécondes sous le nom

d'*agaise*, à Oriolles, à Guizengeard et à Saint-Vallier, assez favorables, sous le nom de *doucins*, aux bois, à la vigne, au blé, dans une partie du canton de Baignes, ces terres laissées à elles-mêmes ne portent que des bruyères et des taillis exploités par les bouilleurs d'eaux-de-vie de Cognac et reculant tous les jours devant l'envahissement de la vigne. Cette couche de dépôts tertiaires ne recouvre que les collines et surtout les plateaux; les vallons et les vallées où l'érosion des ruisseaux a mis à nu le sous-sol naturel n'ont rien de cette flore pauvre et de cette végétation rudimentaire ; des ruisselets d'une eau parfois rougeâtre et malsaine descendent à la Dronne par la Tude et la Nizonne ou à l'Isle par le Palais et le Lary ; ils serpentent dans des prairies trop souvent marécageuses. Avec leurs vignes, leurs taillis de chênes et leurs bouquets de pins, ces hauteurs, parfois blanchâtres (à Aubeterre, par exemple, qui a dû son nom, *alba terra*, à la couleur de ses terres), sont généralement tristes et monotones et quelquefois un peu sauvages, mais elles n'en font que mieux ressortir la fraîcheur de la jolie vallée de prairies où la claire Nizonne se répand par une multitude de bras, les admirables beautés champêtres de la vallée de la Dronne, et surtout le grand site d'Aubeterre, ses talus de craie blanche, sa rivière célèbre dans le pays par une limpidité presque égale à celle de la Charente, ses vieilles ruines, son obscur cimetière abrité par les voûtes d'une église romane taillée dans le roc et son beau point de vue sur les immenses prairies de la Dronne bordées au loin par les coteaux boisés du Périgord.

3° Hydrographie.

Les eaux du département de la Charente appartiennent à trois bassins qui sont, dans l'ordre de leur importance territoriale, les bassins de la Charente, de la Gironde et de la Loire.

Le **Bassin de la Charente** comprend environ 450,000 hect., plus des trois quarts du département :

La Charente (les paysans disent *Chérente*) naît dans le département de la Haute-Vienne, à Chéronnac, au milieu d'une

région granitique, entre des collines de 316 mètres d'altitude. Entrant, après 7 kilom. de cours, dans le département de la Charente, elle y coule du sud-est au nord-ouest, sort, à Chantrezac (160 mètres), des terrains granitiques pour entrer dans les terrains calcaires, arrose les prairies d'Ambernac qui passent pour avoir été le théâtre d'une bataille entre les Francs et les Sarrasins, ou entre les Francs et les Aquitains, puis baigne Alloue et Benest.

Après 55 kilom. de cours, elle passe, à 135 mètres environ, dans le département de la Vienne où elle arrose Charroux et Civray et se heurte à des falaises jurassiques qui la rejettent à l'ouest, puis au sud, dans une direction presque contraire à celle qu'elle avait suivie jusqu'alors. Son cours, dans ce département, est de 40 kilomètres.

La Charente rentre, par 95 mètres environ d'altitude, dans le département qui lui doit son nom, au-dessous du confluent du Cibion, passe aux forges d'Aizie, à Condat, à 1,500 mètres de Ruffec, à Verteuil (80 m.), à Aunac (70 m.), à Mansle (60 m.), croise le chemin de fer de Paris à Bordeaux à Luxé-la-Terne (54 m.), arrose Montignac (40 m.), Vars, Balzac, l'Houmeau et passe au pied de la colline d'Angoulême dont le sommet domine ses eaux de 70 mètres.

Ici le fleuve change encore de direction pour couler désormais jusqu'à la mer vers le nord-ouest. Séparant exactement, jusqu'au-dessous de Châteauneuf, les terrains calcaires (à droite) des terrains crétacés (à gauche) et prêtant sa vallée au chemin de fer des deux Charentes, il fait marcher les importantes usines de Saint-Cybard (28 m.), baigne Saint-Michel-d'Entraigues, Nersac, Sireuil, Châteauneuf (17 m.), serpente dans les plaines de Bassac, qui virent la défaite de Condé, passe à Jarnac (10 m.), baigne la base d'escarpements crayeux, arrose Cognac (8 m.) et coule dans les larges prairies de Merpins.

Au confluent du Né (6 m.), le fleuve passe dans le département de la Charente-Inférieure pour y arroser Saintes et Rochefort et s'y perdre dans l'Océan entre la Rochelle et l'embouchure de la Gironde, après un cours de 350 kilom., dont

un peu plus de 200 dans le département de la Charente.

La navigation de la Charente commence officiellement, à l'aide d'écluses, à Montignac; en réalité, elle n'est praticable qu'à Angoulême et ne prend même un peu d'importance qu'à Châteauneuf, à Jarnac et surtout à Cognac à cause du transport des eaux-de-vie. Y soutiendra-t-elle la concurrence du chemin de fer des deux Charentes...? L'avenir l'apprendra.

La Charente reçoit dans le département de ce nom :

1° A Suris (rive gauche), par 196 m., la *Moulde* (16 kilom.);

2° Au-dessous d'Ambernac (rive droite) le *Brouillon*, grossi de la *Gourdine*;

3° Au-dessous de Châtain (Vienne), rive droite, par 130 m., le *Tronson* (20 kilom.), rivière qui n'est qu'en partie charentaise;

4° Aux forges d'Aizie (rive gauche), par 90 m. environ, la *Lisonne* (16 kilom.);

5° A Condat (rive droite), par 80 m. environ, le *Lien*, rivière formée, à ce que l'on croit, à 1,500 m. de là, au château de Ruffec, par les eaux de la *Péruse*, qui s'engouffre à Saint-Martin-du-Clocher;

6° A Chenon (rive gauche), par 75 m. environ, l'*Argentor* (30 kilom.), formé par la réunion de l'*Argent*, ruisseau limpide qui baigne Champagne-Mouton, et de l'*Or*, ruisseau bourbeux au lit d'argile;

7° Au-dessus de Fontclaireau (rive gauche), par 65 m. à peu près, le *Son* (36 kilom.), qui arrose Saint-Claud et se grossit de la *Sonnette* (22 kilom.) et de la *Tiarde*;

8° A 2 kilom., au-dessus de Mansle (rive gauche), par 60 m., la *Bonnieure* (48 kilom.); cette rivière naît, près de Roumazières, au pied de collines de 200 à 240 mètres; fait mouvoir des forges, baigne Chasseneuil, reçoit la *Croutelle* et le *Rivaillon* et, à la suite des crues exceptionnelles, les eaux du Bandiat et de la Tardoire, échappées aux gouffres de leur lit;

9° A Luxé (rive droite), par 54 m., le *ruisseau de Moussac*;

10° A Ambérac (rive droite), par 50 m., l'*Houme* (37 ki-

lom.), qui arrose Aigre et coule dans des prairies marécageuses, ainsi que son principal affluent, le *Péré*, ou *rivière de la Couture* ou *des Gours*;

11° A Marcillac (rive droite), par 46 m., l'*Auge*, grossie de la *Sauvage* et du *Crachon*;

12° Au-dessous de Vouharte (rive droite), par 44 m., le *Mosnac;*

13° A Marsac (rive droite), le ruisseau de la fontaine de *la Doux;*

14° Entre Balzac et la Touvre (rive gauche), l'*Argence*, grossie de la *Champniers;*

15° Au-dessus de Lhoumeau (rive gauche), par 29 m. environ, la Touvre (10 kilom.), plus considérable que la Charente, au moins en été. La Touvre est formée (V. le chapitre précédent) par le *Bouillant*, le *Dormant* et la *Lèche*, triple déversoir alimenté par les eaux de la *Bellonne* qui se perd dans la forêt de Quatrevaux, du *ruisseau de Marillac*, du *ruisseau d'Ivrac*, de la Tardoire et du Bandiat; elle reçoit l'*Echelle* (18 kilom.), la *Viville* et la *Font-Noire*.

La Tardoire, qui naît dans les collines granitiques de la Haute-Vienne, au-dessus de Châlus, met en mouvement des forges et sert de limite au département sur quinze kilomètres environ; elle y coule sur plus de 30 kilom., quand ses eaux vont jusqu'au pont d'Agris, et sur près de 50 kilom., quand elles coulent jusqu'à la Bonnieure et à la Charente; elle passe à Montbron et à la Rochefoucauld et reçoit, dans le département de la Charente, le *ruisseau des forges de Montison*, la *Renaudie*, le *ruisseau d'Orgedeuil* et, quand les pluies sont fortes, la *Bellonne*.

Le Bandiat passe à Marthon et traverse le département sur 30 kilom. environ.

16° A Angoulême (rive gauche), par 27 m., l'*Anguienne* (14 kilom.);

17° A Saint-Michel d'Entraigues (rive gauche), par 25 m., les *Eaux-Claires* (16 kilom.);

18° Sur la même rive, dans le même village, la *Charrau*, (19 kilom.);

19° A 1,500 m. au-dessous de Saint-Michel (rive droite), le *Nouère*, qui baigne Rouillac et reçoit le *Fondion;*

20° A Nersac (rive gauche), la *Boême* (25 kilom.), qui passe à Charmant, sous le viaduc des Coutaubières, à Mouthiers, à la Couronne et fait mouvoir de nombreuses papeteries, ainsi que les Eaux-Claires et la Charrau;

21° A 2 kilom. au-dessous de Sireuil (rive gauche), le *ruisseau de Claix;*

22° A Châteauneuf (rive gauche), par 17 m., le *Biau:*

23° A Graves (rive droite), la *Guirlande;*

24° A Graves (rive gauche), le *Grand-Riz;*

25° Au-dessus de Saint-Brice (rive gauche), le ruisseau des fortes *sources du Gensac et de la Pallud;*

26° Au-dessus de Cognac (rive droite), la *Soloire* (27 kilom.), grossie du *Thidet* et du *Tourtrat*, ou *Garonne de Sonneville;*

27° Au-dessus de Merpins (rive droite), l'*Antenne*, qui, venant de la Charente-Inférieure, n'a dans la Charente qu'un cours de 17 kilom. sur 50 de longueur totale;

28° Au-dessous de Merpins, (rive gauche), le Né (70 kilom.), qui, formé près de Voulgezac, au pied de collines de 120 à 189 m., baigne Blanzac et reçoit le *Pont-Ramé*, l'*Arce* (24 kilom.), l'*Ecly*, le *Lamaury* (20 kilom.), le *Beau*, grossi de la *Gourdine* et du *Condéon*, et la *Mothe*.

Au bassin de la Charente appartiennent encore dans le département des ruisseaux qui, directement ou indirectement, vont se perdre dans la Seugne, l'une des principales rivières de la Charente-Inférieure : ce sont le *Tréfle*, qui passe à 1,500 mètres de Barbezieux, le *Tâtre*, le *Pharon*, qui arrose Baignes, et la *Pimparade*.

Le **Bassin de la Gironde** comprend environ 75,000 hect., plus du huitième du département : la Dronne, affluent de l'Isle qui, elle-même, se perd dans la Dordogne, l'une des branches de la Gironde, est une belle rivière de sources, la troisième ou la quatrième du département par son débit qui ne diminue beaucoup que dans les étés exceptionnels. — Venue à travers les craies de la Dordogne, des granits de la

Haute-Vienne, elle entre dans le département par 40 m. environ d'altitude et en ressort par 24 ; elle passe à Aubeterre et reçoit la Nizonne (grossie de la *Manoure*, du *Vouthon* et du ruisseau de Ronsenac ou *Grande-Fontaine*), l'*Ausonne*, la *Beauronne*, la *Tude* (43 kilom.), où tombent le *Fort*, les *Viauds*, la *Font de Chez-Poisnaud*, la *Viveyronne*, grossie de l'*Ausonne*, et l'*Argentonne*.

Le *Lary*, affluent de l'Isle, le *Palais*, affluent du Lary, le *Belleveau*, affluent du Palais, faibles ruisseaux, naissent dans des collines stériles de 120 à 172 m.

Le **Bassin de la Loire** comprend environ 68,000 hectares, plus du neuvième du département : la Vienne, la première rivière du département, l'un des principaux affluents de la Loire, vient des granits de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne ; elle entre dans le département de la Charente par 155 m. d'altitude, en ressort par 124 et y a un cours de plus de 40 kilomètres ; elle y baigne Chabanais et Confolens et y reçoit la *Graine*, le *Puy*, le *Goire* (27 kilom.) grossi de la *Brouillette*, le *Clairet* et l'*Issoire* (40 kilom.) où tombe la *Marchadène* (21 kilom.) ; la Graine, le Puy et le Clairet sont des affluents de gauche ; les deux affluents de droite sont beaucoup plus importants. Hors du département, la Vienne, reçoit le *Blourds* et le *Clain*, qui, sorti d'un étang à 202 m. d'altitude, n'a dans la Charente que 6 kilom. de cours et passe aussitôt dans le département de la Vienne dont il est un des plus importants cours d'eau ; un de ses tributaires, la *Préhobe*, naît aussi sur le territoire charentais.

Étangs. Il n'y a guère d'étangs que dans l'arrondissement de Confolens, dont le sol argileux et le sous-sol granitique s'opposent à la filtration des eaux ; on y en compte une soixantaine, souvent utilisés pour des moulins ou des forges ; celui de *la Courrière* a 46 hect. ; celui de *Sérail*, 42 ; l'étang des *Champs*, d'où sort la *Blourds*, affluent de la Vienne, en a 30 ; celui de *Malambeau*, 25 ; celui des *Séches*, 20 ; l'étang *Neuf* en a 15, ainsi que l'étang de *Saint-Estéphe*. L'étang des *Ecures* (15 hect.), et celui de *Lafaye* sont creusés dans les terrains tertiaires.

4° Climat.

Le département de la Charente appartient au *climat girondin* qui règne, avec les variations que comportent la latitude et surtout l'altitude, de la Loire aux Pyrénées, et de l'Océan aux Cévennes et aux montagnes de la France centrale où l'élévation du sol rend les étés frais et les hivers froids. Le climat de la Charente peut être caractérisé ainsi : température douce, froids modérés, gelées et fortes chaleurs rares; neige presque inconnue; pluies fréquentes. Le sol s'abaissant de l'est à l'ouest et se rapprochant en même temps de la mer, le climat est d'autant plus *maritime*, c'est-à-dire d'autant plus doux et égal, que l'on s'avance vers les frontières de la Charente-Inférieure, et d'autant plus continental, c'est-à-dire d'autant plus inégal, froid ou chaud, que l'on se dirige en sens contraire vers les collines de Confolens et la lisière du Nontronnais et du Limousin. Les observations météoéologiques faites jusqu'à ce jour comprennent malheureusement un trop petit nombre d'années ; la *moyenne annuelle* d'Angoulême (100 m. environ d'altitude) est, comme celle de la Charente-Inférieure, d'environ 12° 7, soit supérieure de 2° à celle de Paris, inférieure de 1° à celle de Bordeaux. La moyenne de la hauteur barométrique est de 751 millim.; l'oscillation barométrique, de 35 millim. (729 à 764 millim.). Si l'on prend l'année 1850 pour type du climat charentais, cette année donne un minimum de — 4° et un maximum de + 34° à l'ombre et au nord ; 4 jours de neige, 12 de gelée, 6 de tempête, 12 de tonnerre, 6 de grêle, 27 de brouillard, 64 de pluie, 83 de temps variable, 151 de beau temps. Cette année, comme dans toutes les autres, les pluies tombèrent surtout d'octobre à février, car la Charente fait partie de la région dite des pluies d'automne. Le vent du nord-ouest souffla pendant 29 jours; le vent d'ouest pendant 32 jours; le vent d'est, redoutable au printemps pour la végétation, et le vent du sud-est, chacun 43 jours; le nord-est pendant 46; le sud-ouest pendant 50 et le sud pendant 71 jours.

5° Productions naturelles. Mines.

Le sous-sol de la Charente, appartenant à plusieurs formations, fournit en abondance des matériaux rocheux de toute sorte. Le pays de Confolens offre à profusion de belles pierres granitiques avec lesquelles ont été construits, de nos jours, quelques ponts, et jadis un grand nombre de châteaux et d'églises. Malheureusement cette roche de choix, dont la solidité défie les ans, est peu exploitée ; elle est si dure que l'extraction en est coûteuse. Les paysans bâtissent leurs pauvres demeures en moellons de gneiss et de micaschistes. Les gens aisés font venir leurs pierres d'Angoulême. Les principales CARRIÈRES de granit sont celles du Pas-de-la-Mule, près de Confolens, célèbres dans la légende ; dans la commune d'Ambérac, à la Cherchonnie, la pierre d'appareil s'extrait des bancs de grès du terrain d'arkose.

Les cantons jurassiques fournissent des carrières de pierres de construction, généralement bonnes et parfois d'excellente qualité, aux Villairs, près Rouillac, à Salles, à Mansle, à Echallat, à Champagne-Mouton, à Beaulieu, à Libourne près la Rochefoucauld, à Rancogne, à Marthon, à Agris, à Saint-Amand, au Pont-de-la-Bécasse, dans la forêt de la Braconne ; les plus estimées sont celles des Villairs.

De l'étage crétacé sortent les admirables PIERRES DE TAILLE qui, sous le nom de *pierres d'Angoulême* sont un des éléments de la prospérité locale : elles réunissent toutes les qualités désirables, un bel aspect, une grande facilité de taille, une rare solidité ; aussi s'exportent-elles au loin, et même par delà les mers, au Cap de Bonne-Espérance et aux colonies françaises. Les carrières les plus estimées sont celles des environs d'Angoulême, de Saint-Même, près de Jarnac, et des Chaudrolles de Saint-Sulpice, sur l'Antenne, au N. de Cognac.

Les ARGILES de diverses espèces se rencontrent sur le territoire de nombreuses localités ; l'*argile téguline*, ou à tuiles, est la plus commune ; elle se trouve à peu près partout, dans tous les terrains ; l'*argile à poterie* ou *faïence* n'apparaît que

dans le terrain tertiaire, particulièrement à Saint-Eutrope de Montmoreau et surtout à Bénest; l'*argile réfractaire* s'exploite dans le lambeau tertiaire des landes de Soyaux et l'*argile à cazettes* dans la commune d'Excideuil, à la Maison-Neuve.

Dans la Charente, où tant de terres réclament impérieusement des amendements, le remède se trouve heureusement à côté du mal. Les *marnes*, peu utilisées, s'exploitent à Nieul, à Ambernac, à Pleuville ; elles sont fort abondantes dans les cantons de Villefagnan, d'Aigre, de Mansle, c'est-à-dire près de l'arrondissement de Confolens qui en a le plus besoin. La *craie* forme précisément le sous-sol de l'arrondissement de Barbezieux où les remblais tertiaires, qui couvrent de vastes étendues de terrain, ne demandent pour s'améliorer que des éléments crayeux, à défaut de marne et de chaux. La *pierre à plâtre*, abandonnée au Champ-Blanc (c^{e}. des Cherves) et à Triac, s'exploite encore à Moulidars et, dans le Pays-Bas, à Montgaud et à Croix de Pic (c^{e}. de Cherves). La *pierre à chaux* abonde naturellement dans une région où les étages jurassiques et crétacés occupent un si grand espace : *la chaux hydraulique* s'extrait surtout à Pont-de-Lavaud, c^{e}. de Montbron, au Pont-du-Cluseau, c^{e}. de Nanteuil-en-Vallée, et à Echoisy ; la *chaux grasse* s'extrait et se cuit activement dans les communes voisines des granits et des brandes de Confolens.

Le *fer* s'extrait surtout à Taizé-Aizie, à Taponnat, à Fleurignac, à Saint-Adjutory, à Charras et à Montmoreau ; on en trouve aussi aux Adjots, à Moutardon, à Neuil, à Cherves, à Genouillac, à Montrollet, à Benest, à Pleuville, à Roumazières, à Combiers, à Mainzac, à Souffrignac, à Sers, à Marthon, à la Feuillade, à Charmant et à Juillaguet. Les *mines de plomb* d'Alloue et de Chéronnies (c^{e}. d'Ambérac) sont exploitées à nouveau depuis 1858. Les *mines de plomb, soufre, antimoine, argent* de Saint-Germain et de Menet, près Montbron, ont été abandonnées. On a constaté, à Alloue, la présence de filons d'argent, et, à Etagnac, d'antimoine mêlé d'argent.

La Charente est pauvre en sources minérales : celles d'*Abzac*, plus connues sous le nom d'*eaux d'Availles*, sont froides

et salines. La *Font-Brune*, à Barbezieux, est ferrugineuse froide; toutes deux, fréquentées au dernier siècle, sont à peu près inconnues aujourd'hui. La *Font-Rouillée* (Condéon) est ferrugineuse. On signale deux autres fontaines minérales, l'une à Passirac, près de l'étang du Châtelar, l'autre à Yviers.

La *tourbe* s'extrait du sol comme un minéral, mais elle est produite sous l'eau, dans les vallées détrempées, par une dégénérescence de certaines substances végétales. Avec la tourbe, on passe de la nature brute aux produits organisés. Elle est fort abondante dans les vallées de l'Houme, à Chantemerle, près de Saint-Fraigne; dans la vallée de l'Anguienne, à Dirac; dans celle des Eaux-Claires, à Angoulême et à la Couronne; dans celle de la Charrau, à Vœuil; dans celle de la Boëme, entre la Couronne et Mouthiers; dans celle de la Vélude (c^e^. de Saint-Estèphe), à Ambleville (bassin du Né) et dans la vallée de la Nizonne, à Saint-Séverin.

La *truffe*, autre produit végétal tiré des entrailles de la terre, se trouve dans tous les arrondissements, celui de Confolens excepté.

Les PRODUCTIONS VÉGÉTALES de la Charente sont ce qu'elles doivent être à cette latitude, sur ce sol et sous ce climat, c'est-à-dire semblables, en général, à celles du sud-ouest : les *céréales* réussissent sans effort dans les arrondissements de Ruffec, d'Angoulême, de Cognac, et, grâce au chaulage et au marnage, dans les mauvaises terres de Barbezieux et dans l'arrondissement de Confolens; les *pommes de terre*, toutes les espèces de *légumineuses*, les *arbres fruitiers* viennent aussi partout; l'arrondissement de Ruffec et le nord de celui d'Angoulême sont couverts de *noyers*; l'arrondissement de Confolens, qui a déjà la spécialité du *blé noir*, du *colza* et un peu du *lin*, a aussi celle du *châtaignier*; le *chanvre* se plaît surtout dans les terres fortes du canton d'Aigre; la *vigne*, culture favorite des habitants, enrichit le département, à l'exception de l'arrondissement de Confolens, bien plus riche, de son côté, en *prairies* naturelles.

Les *forêts*, nous l'avons dit ailleurs, s'étendent surtout sur l'arrondissement de Ruffec et sur les terrains jurassiques ; les

taillis et les *bois de pins* affectionnent les terrains tertiaires et, en particulier, l'arrondissement de Barbezieux.

Le pays de Confolens, Chabanais en première ligne, ayant une plus grande étendue de prairies, nourrit plus de *bœufs* ainsi que de *cochons*; les arrondissements de Cognac et d'Angoulême ont les plus belles *bêtes à laine*; celui de Ruffec est le plus riche en *chèvres* et en *gibier*; celui de Barbezieux en *volailles*, et surtout en *chapons*; les *abeilles* ont des ruches dans toutes les régions; les *chevaux* sont également répandus partout. Enfin la *truite* et l'*anguille* de la Touvre, et les *écrevisses* de la Boëme ont acquis une célébrité locale méritée.

6° Curiosités naturelles.

Si les sites riants abondent dans le département de la Charente, les grands paysages et les grandes curiosités naturelles y sont rares. Nous avons déjà parlé des sources de la Touvre, merveille du sud-ouest, des gouffres de la forêt de la Braconne, des pertes du Bandiat et de la Tardoire, des créneaux de rochers couronnant les escarpements des vallons voisins d'Angoulême, il ne nous reste donc à citer que les immenses *grottes de Montgaudier* (c^e^. d'Ecuras, rive gauche de la Tardoire); les vastes *grottes à stalactites de Rancogne*, au nombre des plus remarquables de France par leur étendue, s'ouvrant aussi sur la rive gauche de la Tardoire les *grottes de Souffrignac* (rive gauche du Bandiat); les *grottes de Rochecorail* (c^e^. de Trois-Palis, sur le bord de la Charente), et les fortes *sources de la Pallud*, de *Gensac* et de *Ronsenac*.

II

LES HABITANTS

1° Histoire et biographie.

HISTOIRE.

Période antéceltique. Malgré la destruction qu'en firent les chrétiens dans les premiers siècles de leur ferveur religieuse, malgré les paysans qui les brisent d'année en année, l'Angoumois possède encore un certain nombre de monuments antéceltiques : un menhir et plus de vingt dolmens y sont encore debout. Ces monuments, les plus anciens du pays, étaient appelés récemment encore *monuments celtiques* ou *druidiques*, mais d'après une opinion généralement admise aujourd'hui, ils auraient été élevés par des tribus antérieures aux Celtes. Quel peuple dressa et consolida, à force de bras, ces gigantesques pierres informes à l'ombre des forêts qui couvraient alors presque tout le sol actuel de la France? Nul ne le sait encore et peut-être ne le saura-t-on jamais.

Période celtique. A ce peuple ou à d'autres, aux Ibères peut-être, succédèrent les Celtes, parents des Pélages, des tribus italiques et des Germains, frères des Kymris, au moins par la langue, car le type physique était différent : le Celte aux yeux noirs, était petit, trapu, brun; le Kymri, grand et blond, avait les yeux bleus. On ignore le nom de la peuplade celtique qui se fixa sur le sol du département de la Charente. Il est possible aussi qu'aucune tribu spéciale n'habitât le pays : à l'Orient, les *Petrocorii*, les Périgourdins d'aujourd'hui, avaient sans doute poussé leurs colonies sur la basse Nizonne, la Dronne, la Tude, le Bandiat et la Tardoire; au nord-est, les

Lemovices, ancêtres des Limousins, régnaient, comme de nos jours leurs fils, sur les collines granitiques du Confolentais; au Nord, les *Pictavi* ou *Pictones*, (les Poitevins), occupaient la haute Charente, tandis que les *Santones*, (les Saintongeais), couvraient tout le reste, c'est-à-dire la moitié du pays.

Période romaine. Les Celtes de cette contrée prirent part à la lutte de l'indépendance contre les envahisseurs romains; les Santones fournirent 12,000 combattants à Vercingétorix, les Lemovices 10,000, les Pictavi 8,000, les Petrocorii 5,000. La Gaule vaincue à Alésia fut incorporée à l'Empire romain. On ne sait dans quelle proportion le sang des vainqueurs se mêla au sang Celte. Sans doute la Gaule devint avec l'Espagne et la Provence (Tunisie et province de Constantine), le pays préféré des Romains, mais les vainqueurs y vinrent moins comme colons que comme administrateurs, soldats, négociants, voyageurs et hommes de loisir, et même ces derniers se fixèrent-ils surtout entre les Cévennes, les Alpes et la Méditerranée dans de fertiles et chaudes vallées qui étaient encore pour eux la patrie. Hors de cètte dernière région, les Romains n'exercèrent probablement que des influences politiques, littéraires, morales; la race aborigène, qui adopta les lois, les usages, la langue de la race conquérante, conserva sans doute son originalité physique.

Le christianisme fut prêché aux Santones d'Angoumois, au IIe siècle suivant les uns, au IIIe suivant les autres, par saint Martial; le disciple de Martial, saint Ausonne, fut le premier évêque et le premier martyr. A l'époque des invasions barbares, le pays était déjà chrétien. C'est à cette époque que le nom d'Angoulême apparaît pour la première fois dans la bouche du poète Ausonne (309-394), qui l'appelle *Iculisma*.

Période barbare: Les premiers barbares qui foulèrent le sol de l'Angoumois (406-407) furent les *Vandales*, qu'on rattache à la race Slave, les Suèves, de race germanique, et les Alains, de souche Mongole; ils pillèrent en passant le pays, puis allèrent se perdre en Espagne ou en Afrique. Ils furent suivis de près par les *Visigoths*, peuple germain qui fut, avec les Burgundes, la plus douce et la plus facile à civiliser des

nations barbares. Les Visigoths dominèrent pendant cent ans dans la Gaule méridionale; ils aimaient la civilisation romaine et ne demandaient qu'à se fondre avec les habitants du pays; malheureusement, ils étaient ariens et, comme tels, odieux aux Gallo-Romains qui étaient orthodoxes.

L'empire des Visigoths en Gaule, tombe, en 507, devant les Francs de Clovis, à la bataille de Voulon, et, quand le roi vainqueur paraît devant Angoulême, les murs de cette nouvelle Jéricho s'effondrent d'eux-mêmes, dit la tradition ecclésiastique, à la vue du nouveau Josué, vengeur de l'église orthodoxe contre les Ariens, plus détestés que les idolâtres.

Plus tard, des guerres confuses de partage et de succession qui éclatent entre les princes de la sanguinaire famille des Mérovingiens révèlent déjà la lutte du nord et du midi, le grand fait de l'histoire du sud-ouest jusqu'à l'expulsion des Anglais qui marque le triomphe définitif du nord.

En 732, la terrible invasion des Arabes, qui faillit détruire l'Europe chrétienne, rapproche un moment les deux moitiés de la France. Composée de Berbères autant que d'Arabes, l'armée musulmane qui venait de vaincre Eudes, duc d'Aquitaine, ravagea l'Angoumois dans sa marche sur la Loire. Battue et presque détruite par Charles Martel, près du confluent de la Vienne et du Clain, elle s'enfuit vers les Pyrénées, mais ses débris furent souvent arrêtés et taillés en pièces par les chrétiens; peut-être même un des principaux corps de retraite fut-il anéanti par Charles Martel à Ambernac où l'examen du sol fait présumer qu'il se livra jadis une grande bataille. Parmi ceux qui échappèrent aux derniers massacres, quelques-uns, paraît-il, s'établirent dans le pays et finirent par se fondre dans la population, particulièrement au Temple et dans les environs de Sigogne et de Dirac. Les *Sarrazin* et les *Maurin* ont toujours été assez nombreux en Angoumois et quelques hameaux y portent encore des noms tels que *chez le Maure* et *les Sarrazènes*.

Le danger passé, la grande lutte entre le nord et le midi recommence. Au début, c'est une vraie *guerre inexpiable*. Hunald, duc d'Aquitaine (735-745) et son fils Waïffre (745-768),

Achille de taille gigantesque qui eût mérité un Homère, tiennent tête aux deux vigoureux guerriers qui fondèrent l'empire carlovingien, Pépin et Charlemagne. Waïffre et ses Méridionaux vont jusque sur la Saône, Pépin et ses Austrasiens font le désert autour d'eux. La rudesse des Germains triomphe une fois de plus de la civilisation gallo-romaine. Angoulême est prise d'assaut et Waïffre, définitivement vaincu après neuf ans de carnage, est assassiné dans les bois de la Double. Hunald sort, pour le venger, du monastère où il expiait, depuis 23 ans, les remords d'un crime; battu par Charlemagne, il va soulever contre lui Didier, roi des Lombards et meurt, assommé, dans Pavie assiégée par le futur empereur d'Occident.

Sous les rois d'Aquitaine de la famille de Charlemagne, arrivent en barque, par la Charente, les Normands, autres barbares du nord, plus terribles que les Francs d'Austrasie, mais ils ne s'allient pas ici, comme en Normandie, avec la population gallo-romaine pour en prendre la langue et s'y mêler au point de disparaître; ils ne font que passer, le fer et la torche à la main, pendant près de 150 ans.

Période féodale. Fuyant le bord des rivières sillonnées par les barques des Normands, le peuple s'amasse autour des châteaux : tout paysan devient client d'un seigneur; tout seigneur, dont la forteresse n'est pas imprenable, devient, à son tour, client d'un seigneur plus puissant; les gouverneurs ou comtes d'Angoulême, établis au centre du pays derrière les plus formidables murailles commandant le cours de la Charente, deviennent peu à peu, de représentants du pouvoir monarchique, rois ou roitelets pour leur compte. *Turpin* ou *Turpion* (839-863) fait une vaillante guerre aux Normands. A son frère *Emenon* (863-866) succède un de ses parents, *Vulgrin Ier* (866-886) l'un des héros de la guerre soutenue contre les Normands, fondateur de la première dynastie des comtes héréditaires d'Angoumois. Un des fils de Vulgrin devient comte du Périgord, l'autre, *Aldoin* Ier (886-916) reste comte d'Angoulême et, dit la tradition, souffre sept ans d'une maladie de langueur pour avoir voulu garder définitivement la relique

que lui avaient confiée les moines de Charroux fuyant devant les Normands.

Guillaume Ier (946-962) prend et laisse à sa famille le nom de *Taillefer*, pour avoir fendu un Normand, chair, os et cotte de maille, de la tête à la ceinture, d'un seul coup de hache d'armes. — A *Arnaud*, dit *Manser* (962-988), succède *Guillaume II* (988-1028) qui guerroya pour le compte de Guillaume duc d'Aquitaine, en reçut en récompense les seigneuries de Ruffec, de Chabanais et de Confolens et fit un pèlerinage à Rome et un autre en Terre-Sainte. — Le successeur d'*Aldoin II* (1028-1030), *Geoffroi* (1030-1048) alla aussi faire ses dévotions en Palestine. — *Foulques* (1048-1089) règne 41 ans. — Son fils *Guillaume III* (1089-1120), célèbre, en ce siècle de brutalité, par sa force extraordinaire, se bat toute sa vie, contre ses voisins, contre son suzerain, se fait moine pendant quelque temps et meurt en allant chercher de nouveaux dangers à Jérusalem. — *Vulgrin II* (1120-1140) bataille autant que son père, tantôt contre le duc d'Aquitaine, tantôt contre l'évêque d'Angoulême. — *Guillaume IV* (1140-1177) prend part à la seconde croisade : sous son règne l'Aquitaine, et avec elle l'Angoumois, passe sous la suzeraineté du roi d'Angleterre, par le mariage d'Aliénor, femme divorcée de Louis VII, avec Henri Plantagenet. — Après *Vulgrin III* (1177-1180) et *Guillaume* V (1180-1185), *Adhemar* ou Aymar (1185-1218) se révolte contre son suzerain, le terrible Richard-Cœur-de-Lion, qui prend Angoulême d'assaut.

Adhemar est le dernier comte de la maison des Taillefer. A cette maison succède celle des Lusignan, par le mariage d'Isabelle Taillefer avec Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, qui prend, comme comte d'Angoumois, le nom de *Hugues Ier* (1218-1245), s'allie à Henri III d'Angleterre et se fait battre à Taillebourg et à Saintes (1242) par Saint-Louis, qu'il suit, six ans plus tard, à la septième croisade. — *Hugues-le-brun* (1245-1260) a de longs démêlés avec Robert de Montbron, archevêque d'Angoulême. La lutte se termine par l'humiliation publique du comte qui est condamné à mener l'évêque et son clergé, de Saint-Ausonne à la cathédrale, nu-pieds, nu-

tête, en chemise. — *Hugues III* règne de 1260 à 1282; — *Hugues IV* de 1282 à 1303. — En 1307, *Guy V* cède à Philippe-le-Bel l'Angoumois et la Marche qui sont réunis au domaine de la couronne.

Nous arrivons aux jours les plus sombres de notre histoire, à la guerre de Cent ans, tragédie confuse où les provinces de l'ouest et du midi se laissent guider par le seul intérêt local, le patriotisme national n'étant pas encore né dans les contrées éloignées du centre. L'Angoumois semble avoir eu moins de sympathies que le reste de l'Aquitaine pour les Anglais qui, dans une certaine mesure, représentaient la liberté, les franchises municipales et la décentralisation. Ce fut une province vivement disputée par les deux couronnes.

Prise, en 1345, par les Anglais, reprise, en 1346, par les Français, Angoulême, cédée à Edouard III par le traité de Brétigny, reçut à contre cœur les étrangers (1360). Le prince Noir fit de cette ville son séjour favori, mais, vers 1370, l'excès des impôts souleva le midi contre les Anglais ; le prince Noir, malade, vieilli, renonça à enchaîner la victoire et Angoulême ouvrit ses portes à Charles V (1373) ; Cognac, Merpins, Châteauneuf, qui résista quatre ans, furent prises d'assaut ; ville à ville, château à château, tout l'Angoumois fut ressaisi par les Français et, dans les premières années du règne de Charles VI, après la reddition de Verteuil, de Jarnac, de la Rochechandry, de Bouteville et d'autres forteresses, qui furent toutes démantelées tant on craignait que l'ennemi ne les réoccupât, il ne resta plus dans le pays un seul Anglais en armes contre la France (1392).

De 1392 à 1407, l'Angoumois fut l'apanage du frère de Charles VI, Louis d'Orléans, qu'assassina Jean-sans-Peur. Pendant la minorité de son fils Jean, les Anglais ravagèrent de nouveau la province, surtout autour de Montbron alors leur principale place d'armes. Revenu d'Angleterre, où il était resté trente-deux ans en otage, le comte Jean (1445-1467), aidé de Charles VII et de Dunois chassa de l'Angoumois ces persévérants ennemis que la bataille de Castillon (1451) expulsa définitivement de l'ouest et du midi. Jean

mérita le nom de *bon*; ce fut un des meilleurs princes de la fin du moyen âge. Son fils, Charles d'Orléans (1467-1496) fut père du prince né à Cognac qu'adopta Louis XII et qui prit, en montant sur le trône de France, le nom de François Ier (1515).

Période moderne. François Ier érigea l'Angoumois en duché-pairie en faveur de sa mère, Louise de Savoie, qui, dans sa résidence de Cognac, s'occupa moins de ses sujets que de ses intérêts et de ses plaisirs. C'est dans cette même ville que le roi-chevalier se fit défendre par une assemblée de notables de tenir sa parole envers Charles-Quint.

Sous Henri II, son successeur (1547-1548), eut lieu la *guerre de la Gabelle.* François Ier avait établi, en 1542, l'impôt sur le sel en Guyenne, en Saintonge, en Angoumois, puis en avait accordé la suppression à l'opinion publique qui se montrait menaçante. Henri II rétablit cet impôt, celui qui, de tout temps, fut le plus odieux au peuple. La haine contre les gens du Nord, contre les grands, contre le gouvernement central, ses soldats et ses juges, accumulée depuis des siècles dans le cœur des paysans du sud-ouest, se réveilla plus violente que jamais. Une levée en masse eut lieu dans les campagnes; un seigneur du nom de Puymoreau, Bois-Ménier, de Blanzac, surnommé Galafré, Jean Mereaud, curé de Cressac, commandaient les bandes angoumoises; Tallemagne, espèce d'Hercule, jadis maréchal-ferrant à Guîtres, était grand coronal ou chef d'une des bandes de la Guyenne; ses soldats s'appelèrent les *Guîtres*, nom qui passa à toutes les troupes de l'insurrection, appelées aussi les *Pétauds.* A la revue générale de Baignes, un seul corps de révoltés, la *grande bande de Blanzac*, comptait 40 à 50,000 hommes et elle ne comprenait que les rebelles d'une portion de la province, Blanzac en première ligne, puis Brossac, Barbezieux, et, en général, les communes les plus voisines de Guîtres et de la Guyenne.

La révolte domptée, la répression fut digne du siècle de Montgomery, de Montluc et du baron des Adrets; on en chargea le connétable de Montmorency, l'un des hommes du

temps qui alliaient le mieux une étroite dévotion à une cruauté méthodique. Ce soldat féroce aurait voulu « exterminer ces peuples-là, qui étaient capricieux, rebelles et mutins ; » il remplit la Guyenne de sang et de supplices. Son lieutenant, Jean Baron, en fit autant dans l'Angoumois. Puymoreau fut décapité, Jean Méreaud brûlé vif, Bois-Ménier et Tallemagne rompus et brûlés à Angoulême, la tête couronnée d'un cercle de fer rouge.

La Réforme avait été portée en Angoumois par le réformateur lui-même, Calvin, qui, fuyant Paris, s'était réfugié à Angoulême; il y avait donné des leçons de grec sous le nom de Charles de Hapeville et composé une partie de sa fameuse *Institution chrétienne.* Louis du Tillet, archidiacre de la cathédrale et curé de Claix, l'aida dans son œuvre de prosélytisme; le mouvement grandit de proche en proche et il y eut bientôt des églises réformées dans les bourgs principaux de la province.

L'inutile conjuration d'Amboise (1560), organisée par La Renaudie, gentilhomme d'Angoumois, et si cruellement réprimée, avait excité les passions des deux partis. La guerre éclate après le massacre de Vassy (1562) et gagne l'Angoumois. Les protestants s'emparent d'Angoulême, soit par combat, soit par surprise, on ne le sait pas, y dévastent les églises et y violent les sépultures. Battus par le capitaine catholique, la Rochefoucauld-Marthon, devant Châteauneuf, ils reperdent Cognac et Angoulême dont la garnison calviniste est pendue au mépris de la capitulation. La mort de François de Guise, chef du parti catholique en France, tué, devant Orléans, par un seigneur d'Angoumois, Poltrot de Méré, a pour résultat la paix d'Amboise (1563).

La seconde guerre de religion (1567-1568), marquée surtout par la défaite des protestants à Dreux, se termine à la paix de Longjumeau, ou *paix boiteuse et mal assise*, si mal assise, en effet, que la troisième guerre commence presque aussitôt.

La Rochelle était déjà le centre général et la principale place d'armes des protestants, aussi les événements les plus

importants de cette nouvelle lutte ont-ils pour théâtre le sud-ouest, et principalement la vallée de la Charente. Le prince de Condé, Coligny et Montgomery, principaux chefs des calvinistes, s'emparent de Cognac, de Châteauneuf, d'Angoulême; dans cette dernière ville, comme en 1562 les catholiques, les protestants violent, malgré Coligny, la capitulation jurée; en même temps, les catholiques prennent et reprennent Confolens et remportent une victoire en Périgord.

Après le rude hiver de 1568-1569 qui arrache les armes aux mains des combattants, la victoire penche pour les catholiques. Le maréchal de Tavannes et le duc d'Anjou, depuis Henri III, prennent Jarnac, que reprend Coligny, Ruffec, où ils passent par les armes cinquante protestants, Châteauneuf, et remportent la grande victoire de Bassac, dite de Jarnac; Condé est tué dans la bataille, mais Coligny ne désespère pas de sa cause; il défend avec succès Cognac, Jarnac, Saint-Jean-d'Angély, prend Chabanais et ne perd qu'Aubeterre. Pourtant cette année devait être décisive pour les destinées religieuses de la France; le 30 octobre, le duc d'Anjou taille en pièces l'armée de Coligny dans les marais de Moncontour, en Poitou. La France, qui allait peut-être devenir protestante, reste catholique. La paix de Saint-Germain (1570) ne laisse aux protestants que quatre places de sûreté, dont une en Angoumois, Cognac, et l'autre, la Rochelle, dans la province voisine.

La quatrième guerre de religion (1572-1573) intéresse peu l'Angoumois. Provoquée par le massacre de la Saint-Barthélemy, elle se concentre autour de la Rochelle et de Sancerre.

La cinquième (1574-1576), plus politique que religieuse, se termine par la paix de Beaulieu qui garantit aux protestants six places fortes, dont Angoulême, mais cette ville refuse de se livrer à eux et un arrêté royal sanctionne cette résistance.

La sixième guerre, la septième ou *guerre des Amoureux*, la huitième ou *guerre des Trois-Henri*, ont peu de retentissement dans la province. Pendant cette dernière, le duc d'É-

pernon, gouverneur d'Angoumois, assiégé par les Ligueurs et par le peuple dans le château d'Angoulême, est délivré par les troupes du roi de Navarre. Avec Henri IV, que devait mettre à mort Ravaillac, obscur maître d'école né sur les bords de la Touvre, la tolérance religieuse monte sur le trône : l'Édit de Nantes (1598) met un terme aux malheurs de l'Angoumois. Pendant les deux siéges de la Rochelle (1622 et 1627-1628), les protestants de la province sont inquiets mais n'osent se soulever. En 1651, le prince de Condé se fait battre devant Cognac, mais, en somme, les escarmouches de la Fronde ne troublent guère la contrée qui reste prospère jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes (1635). Cette mesure fatale dépeuple le pays, surtout les centres industriels; Jarnac, Cognac, Segonzac perdent leurs habitants les plus laborieux qui s'enfuient en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et surtout en Hollande.

Cette émigration n'est pas la seule que mentionnent les annales de cette région, dont les habitants sont, d'ailleurs, peu aventureux et rarement disposés à s'éloigner de leurs jolies vallées natales. A peu près deux cents ans auparavant, peut-être à la suite du siége de Châteauneuf sous Charles V, un essaim d'Angoumoisins était allé se fixer dans les Alpes dauphinoises, aux environs du Bourg d'Oysans, où l'on remarque encore, dit-on, des hameaux dont les noms se retrouvent en Charente. A une autre époque inconnue, une émigration de paysans du pays de Blanzac s'établit à la Mothe-Landeron, à Sainte-Bazeille et ailleurs, sur le Dropt et la Garonne, dans les cantons actuels de la Réole, Monségur, Pellegrue et Duras (Gironde). Les descendants de ces colons, appelés *Gavaches* par les Gascons au milieu desquels ils vivent, parlent encore un idiome d'oil qui se distingue essentiellement de la langue d'oc du reste du pays (1). En fait d'immigration, on n'en peut citer qu'une : sous François Ier, des catholiques de Genève, fuyant l'hérésie, demandèrent asile à ce roi qui les installa sur ses domaines, à

(1) D'après d'autres documents ou d'autres traditions, les Gavaches de la Gironde auraient une origine angevine ou saintongeaise.

Saint-Eutrope de la Lande et à Saint-Laurent de Belzagot.

La féodalité était morte avec le moyen âge et les guerres de religion avaient moissonné tant de seigneurs que l'œuvre de nivellement ne prit à Richelieu qu'une vingtaine d'années. La défense de la Rochelle est la dernière grande lutte à main armée de l'indépendance provinciale contre le pouvoir central de Paris. La langue, les idées, les préjugés de la France du Nord marchent sûrement à la conquête de l'Ouest et du Midi : la province fondue dans la nation n'a plus d'histoire ; elle ne conserve plus que cette individualité qu'elle doit à son terrain, à ses cultures, à son industrie, l'individualité économique, en un mot. La langue nationale s'infiltre d'année en année pour la désorganiser dans la langue romane des cantons orientaux du département.

L'ancien Angoumois comprenait environ 487,000 hectares. Quand le département de la Charente fut formé, en 1790, un peu plus de trente mille de ces hectares furent attribués au département de la Dordogne, mais on annexa aux 456,000 restants, 70,000 pris à la province de Saintonge, 44,000 empruntés au Poitou et 19,000 pris à la Marche.

Depuis lors la Charente a fait des coteaux crayeux de sa grande Champagne le plus riche pays à eaux-de-vie du monde entier ; elle améliore tous les jours le sol de ses arrondissements de Confolens et de Barbezieux et maintient ou accroît encore la renommée de ses papeteries, qui sont peut-être sans rivales.

BIOGRAPHIE.

Xe siècle : Hugues 1er, évêque d'Angoulême, savant écrivain religieux. — Aimoin, poète et historien ecclésiastique.

XIe siècle : Adémar ou Aymar de Chabanais, auteur de la *chronique de France.*

XIIIe siècle : Richard de Barbezieux et Raimond Jourdan, troubadours.

XVe siècle : Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, poète français et latin.

XVIe siècle : Marguerite de Valois ou d'Angoulême (1492-1549) sœur de François 1er, grand'mère d'Henri IV, reine de Béarn, conteur charmant, poète gracieux, simple et quelquefois inspiré, auteur de

l'*Heptameron*. — ANDRÉ THEVET, géographe et historien des plus crédules. — ELIE VINET, traducteur, critique, savant, écrivain d'une charmante naïveté de style. — MAITRE JACQUES D'ANGOULÊME, sculpteur qui triompha, dit-on, dans un concours, de Michel-Ange lui-même. — MELLIN-DE-SAINT-GELAIS (1491-1550), fils ou neveu de l'évêque Octavien, l'un des poètes marquants du XVIe siècle, renommé pour ses épigrammes — DE LA PERUSE, poète élégiaque, auteur de *Médée*, l'une des premières tragédies jouées en France. — CORLIEU, écrivain et historien d'un style charmant.

XVIIe siècle : le père GARASSE, jésuite, polémiste et poète latin et français. — BALZAC (1597-1654), écrivain correct, élégant, mais affecté, qu'on appela jadis un peu ambitieusement le *restaurateur de la langue française*. — LA ROCHEFOUCAULT (1613-1680), l'immortel auteur des *Maximes*. — GOURVILLE, dont les mémoires sont importants pour l'histoire du siècle. — LA QUINTINIE, directeur des jardins royaux, l'un des théoriciens de la culture fruitière et potagère. — ATHÉNAIS DE MONTESPAN, maîtresse de Louis XIV.

XVIIIe siècle : RIVET DE LA GRANGE, bénédictin, auteur d'une *Histoire littéraire de la France*. — CHATEAUBRUN, auteur des *Troyennes*, tragédie qui resta assez longtemps au théâtre. — Marc-René de MONTALEMBERT, ingénieur militaire. — COULOMB, physicien, inventeur de la *balance de torsion*. — GOURSAUD, chirurgien qui pratiqua le premier l'œsophagotomie. — DULAU, archevêque d'Arles, l'un des chefs du parti religieux pendant la Révolution. — LECHELLE, le vainqueur de Chollet, le vaincu de Laval. — CHANCEL et RIVAUD, généraux de la République.

XIXe siècle : DUPONT-CHAUMONT, VALLETEAU. DEVIAU, CHEMINEAU, généraux de la République et de l'Empire. — DUPONT DE L'ETANG, traducteur en vers et poète médiocre, mais général brillant jusqu'au jour où il signa la capitulation de Baylen. — Le général BOURGON, tué en 1848. — De nos jours, un Charentais, le Docteur BOUILLAUD, est une des gloires de la Faculté de Paris, et un des maîtres de la science médicale moderne.

2° Population, langues, cultes.

La population charentaise, formée de tant d'éléments divers, où prédominent le sang gaulois, la langue et la civilisation latines, n'est pas homogène. Une province ne forme jamais un tout complet et subit sur divers points l'influence des provinces voisines. Aspect physique, genre de vie, tournure d'esprit, langue, tout change dans le département de la Charente si l'on va de la Charente au Bandiat, à la Tardoire et à la Vienne, ou de ces trois rivières à la Charente. A l'est, c'est

la nationalité limousine qui l'emporte; à l'ouest, la nationalité angoumoise qui, vers le nord, devient un peu poitevine et, vers le sud-ouest, passe au type saintongeais.

Gueux, *glorieux*, *gourmand*, disait l'ancien proverbe, et les malins prétendaient que sur l'une des portes d'Angoulême se voyaient trois G rappelant quelque peu les trois kappa des Grecs (1). Ce dicton, qui ne fut peut-être qu'une mauvaise plaisanterie, ne s'applique pas plus aux Charentais de nos jours que le reproche d'indolence et de paresse qui leur a été fait par tous les vieux auteurs. Bien douée physiquement, « la race angoumoise est belle, dit M. J.-H. Michon ; les hommes sont grands et robustes. Il est faux que la culture de la vigne, qui demande que l'homme se courbe sur le sillon, rapetisse, comme on l'a avancé; les vignerons de la Champagne, entre Cognac et Segonzac, ont une haute stature. » Au moral (et nous empruntons encore les traits principaux de ce portrait à M. Michon), l'habitant de l'Angoumois, moins vif que le Périgourdin et le Gascon, moins lent et moins lourd que ses autres voisins, est fort sociable et très-intelligent; il a l'esprit subtil, spirituel en même temps que léger; comme dit un ancien écrivain, il devient sans peine des plus habiles. Il est enfin entreprenant et fort actif.

De souche limousine, mêlée sans doute, vers Montbron, d'éléments périgourdins, les habitants du Confolentais, comparés à ceux des terres chaudes, forment un peuple montagnard, et, comme tels, ils sont moins ouverts, moins intelligents, plus lourds, plus simples, plus âpres en tout, même au gain, mais aussi plus droits, plus tenaces, plus fiers, plus amis de la liberté.

Il y a deux langues comme deux peuples dans la Charente : le français, proprement dit, ou langue d'oil, se parle dans les régions qui furent jadis le pays des *Santones* et des *Pictavi;* la langue d'oc, ou langue romane règne dans les districts qu'occupèrent les *Lemovices* et les *Petrocorii.* C'est dans le dialecte confolentais de cette dernière que sont écrites les

(1) Κρῆτες, Καππάδοκες, Κίλικες, τρία καππὰ κάκιστα.

fables de Foucaud, chef-d'œuvre auquel répondent, dans l'autre zone linguistique du département, les fables de M. Burgaud Desmarets, merveilleux monument de finesse et de naïveté saintongeaises.

Des chartes du XIIIe siècle sembleraient prouver que la langue d'oc, ou tout au moins un dialecte de transition, était parlé à cette époque à Angoulême et, en général, dans le pays où règne aujourd'hui le français ; mais le roman étant alors, au sud de la Loire, la langue officielle et du bon ton, celle que parlaient les chevaliers et les hauts barons, les nobles dames et les troubadours, il est possible que ces chartes aient été écrites dans la langue des seigneurs sans que cette langue fût celle du peuple.

Aujourd'hui la langue romane, dont les jours sont comptés, car elle se modifie journellement au contact du français, se parle (concurremment avec le français dans les villes) dans les deux cantons de Confolens, dans ceux de Chabanais, de Saint-Claud, de Champagne-Mouton, de Montembœuf, de la Rochefoucauld, de Montbron et dans une partie de ceux d'Angoulême, de la Valette, de Montmoreau et d'Aubeterre, soit environ dans 105 communes. Les dernières communes romanes du côté de l'ouest sont, du nord au sud, Benest, Champagne-Mouton, Chassiecq, Turgon, Beaulieu, Cellefrouin, La Tache, Saint-Mary, les Pins, la Rochette, Agris, Rivières, Saint-Projet-Saint-Constant, Bunzac, Pranzac, Bouex, Sers, Dignac, Villars, Magnac-la-Valette, Ronsenac, Garat, Vaux-la-Valette, Salles-la-Valette, Bors, Pillac et Saint-Sévérin. Sur les 378,000 nabitants du département, 95,000 au plus se servent de la langue romane ; c'est le quart de la population.

Les cultes sont beaucoup plus inégalement partagés : le département compte 372,819 Catholiques et seulement 3,910 Protestants ; ces derniers habitent surtout les villes commerçantes, Angoulême, Jarnac, Cognac, Segonzac, Mansle ; ils sont généralement plus riches et plus instruits que leurs compatriotes catholiques. Le nombre des Juifs est de 27.

En 1700, d'après le dénombrement des intendants, on

comptait 360,000 habitants dans la généralité de la Rochelle, (Saintonge, Aunis, Angoumois, aujourd'hui Charente-Inférieure et Charente) ; en 1762, cette même généralité avait 478,849 habitants, et 479,700 en 1784.

En 1801, le premier recensement officiel du département de la Charente donne 299,029 habitants ; — En 1806, on en compte 327,052 ; — en 1821, 347,541 ; — en 1826, 353,653 ; — en 1831, 362,531 ; — en 1836, 365,126 ; — en 1841, 367,893 ; — en 1846, 379,031 ; — en 1851, 382,912 ; — en 1856, 378,721 ; — en 1861, 379,081. — Au dernier recensement, celui de 1866, la population est de 378,218 h. Sous ce point de vue, le département de la Charente est le 43e en France. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 64 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré ; c'est ce qu'on appelle la population spécifique. La France entière ayant de 69 à 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que la Charente renferme, à surface égale, 5 ou 6 habitants de moins que l'ensemble des 89 départements.

Il ressort de la comparaison des recensements que le département de la Charente a gagné 79,189 habitants depuis 1800, mais que la population est stationnaire, et même en recul depuis 1846. Depuis le commencement du siècle, l'arrondissement d'Angoulême a crû de 42,725, l'arrondissement de Barbezieux de 8,285, l'arrondissement de Cognac de 20,910, l'arrondissement de Confolens de 6,064 et l'arrondissement de Ruffec de 2,405 habitants. A partir de 1846, la population reste à peu près au même point dans l'arrondissement d'Angoulême, elle recule dans ceux de Barbezieux, de Ruffec et de Confolens, elle augmente toujours dans celui de Cognac. Quant aux cinq chefs-lieux, Angoulême (25,116 h.) a 10,316 citoyens de plus qu'en 1800; Barbezieux, aujourd'hui à peu près stationnaire, (3,881 h.) a doublé; Confolens (2,717 h.), en voie de recul depuis 1851, a gagné 671 habitants; Ruffec (3,175 h.) qui décroît à partir de la même époque que Confolens, s'est augmentée de 1,065 âmes ; Cognac (9,412 h.), en progrès notable et soutenu, a plus que triplé ! — En 1800, il y eut dans le département 2,332 mariages,

10,418 naissances et 10,251 décès, soit un excédant de 167 naissances; en 1865 le département a compté 8,056 naissances et 8,948 décès, soit un excédant contraire de 892. Ainsi, cette année-là, il y a eu dans la Charente près de 2,400 naissances de moins que lorsque le département n'avait pas encore 300,000 habitants.

3° Divisions administratives.

Le département de la Charente forme le diocèse d'Angoulême (suffragant de Bordeaux); — la 3e subdivision de la 14e division militaire (Bordeaux) du 6e corps d'armée (Toulouse). — Il ressortit : de la cour impériale de Bordeaux, — de l'académie de Poitiers, — de la 10e légion de gendarmerie (Bordeaux), — de la 16e inspection des ponts et chaussées. — de la 24e conservation des forêts (Niort), — de l'arrondissement minéralogique de Périgueux (division du Centre), — de la 4e région agricole (O.). — Il comprend : 5 arrondissements (Angoulême, Ruffec, Cognac, Confolens et Barbezieux), 69 perceptions, 29 cantons et 427 communes.

L'**arrondissement d'Angoulême** (195,461 hectares; 137,983 hab.) comprend 136 communes formant 9 cantons : cantons nord et sud d'*Angoulême*; 22 communes ; 34,242 hectares ; 49,226 h.) ; — *Saint Amand-de-Boixe*, (17 communes ; 17,704 hectares ; 11,635 h.) ; — *Blanzac*, (19 communes ; 23,055 hectares; 10,900 h.) ; — *Hiersac* (13 communes; 15,657 hectares; 10,484 h.); — *Montbron*, (14 communes; 23,619 hectares; 12,437 h.) ; — *la Rochefoucauld*, (15 communes ; 25,618 hectares ; 15,245 h.); — *Rouillac* (17 communes ; 23,088 hectares; 15,110 h.); — la *Valette*, (19 communes; 32,478 hectares; 12,946 h.).

L'**arrondissement de Barbezieux** (98,878 hectares; 53,926 h.); comprend 80 communes; formant 6 cantons : *Aubeterre* (11 communes; 12,866 hectares; 7,900 h.); — *Baignes* 8 communes; 14,862 hectares ; 7,484 h.) ; — *Barbezieux*, (18 communes; 20,847 hectares; 14,252 h.); — *Brossac* (12 communes; 16,204 hectares; 5.787 h.) ; — *Chalais* (16 communes,

14,361 hectares; 9,099 h.); — *Montmoreau*; (15 communes; 19,737 hectares; 9,404 h.).

L'**arrondissement de Cognac** (71,516 hectares; 65,788 h.); comprend 63 communes formant 4 cantons : *Châteauneuf* (17 communes; 15,973 hectares; 11,795 h.); — *Cognac* (17 communes; 18,031 hectares; 24,060 h.); — *Jarnac* (14 communes; 16,138 hectares; 14,205 h.); — *Segonzac* (15 communes; 21,371 hectares; 15,718 h.).

L'**arrondissement de Confolens** (141,509 hectares; 75,968 h.); comprend 66 communes formant 6 cantons : *Chabanais* (12 communes; 24,244 hectares; 12,677 h.); — *Champagne-Mouton*, (8 communes; 15,600 hectares; 6,877 h.); — *Confolens* (2 cantons, (nord et sud,) 18 communes; 52,455 hectares; 20,406 h.); — *Montembœuf* (13 communes; 22,504 hectares; 12,194 h.); — *Saint-Claud* (15 communes; 26,705 hectares; 13,814 h.).

L'**arrondissement de Ruffec** (87,180 hectares; 54,563 h.); comprend 82 communes; formant 4 cantons : *Aigre*(16 communes; 28,853 hectares; 12,595 h.); — *Mansle* (25 communes; 23,011 hectares; 15,412 h.); — *Ruffec* (20 communes; 21,545 hectares; 14,346 h.); — *Villefagnan* (21 communes; 21,770 hectares; 12.210 h.).

4° Statistique.

A. — TERRITOIRE.

Superficie totale (d'après le cadastre), 594,238 hectares.

Superficie des propriétés non bâties (d'après la nouvelle évaluation des revenus territoriaux), 575,336 hectares.

Revenu des propriétés non bâties,

	fr.
d'après le cadastre	8,226,048
d'après la nouvelle évaluation	22,825,811

Revenu des propriétés bâties,

d'après le cadastre	1,203,579
d'après la nouvelle évaluation	5,106,458

Nombre des propriétaires en 1851 (sans distinction des propriétés bâties ou non bâties), 93,849.

Valeur vénale moyenne des diverses propriétés,

	fr.
Bâties	1,596
Non bâties (par hectare)	1,231

Dette hypothécaire en 1850. . . . . 130, 121, 667 fr.
Cotes foncières par quotité en 1858 :

Au-dessous de	5	95,871
—	5 à 10	25,096
—	10 à 20	22,163
—	20 à 30	10,872
—	30 à 50	10,485
—	50 à 100	8,860
—	100 à 300	5,132
—	300 à 500	538
—	500 à 1000	259
Au-dessus de 1000		43
	Total	179,319

Total des cotes foncières en 1865. . . . . 186,249 fr.

B. — VOIES DE COMMUNICATION.

Deux chemins de fer traversent déjà le pays, celui de Paris à Bordeaux et celui des Deux-Charentes.

Le chemin de fer de Paris à Bordeaux entre dans le département à 8 kilomètres avant la gare de Ruffec ; il en ressort à 10 kilomètres au-delà de la gare de Chalais, après un parcours de 116 kilomètres, pendant lesquels il dessert les gares et stations suivantes : Ruffec, Moussac, Luxé, Saint-Amand-de-Boixe, Vars, Angoulême, la Couronne, Mouthiers, Charmant, Montmoreau et Chalais.

Le chemin de fer des Deux-Charentes part d'Angoulême ; il relie, en descendant le cours du fleuve, cette ville à Saintes, Rochefort et la Rochelle ; il sort du département près de la station du Pérat, après un parcours de 57 kilomètres, pendant lesquels il dessert les gares et stations suivantes : Saint-Michel-d'Entraigues, Nersac, Sireuil, Châteauneuf, Saint-Amand-de-Graves, Jarnac, Gensac, Cognac.

D'autres chemins de fer sont projetés et se feront sans doute avant peu d'années. Une compagnie s'est constituée pour la construction d'un chemin de fer entre Barbezieux et Châteauneuf.

5 routes impériales, 14 routes départementales, 1,388 chemins vicinaux de grande, de moyenne et de petite communication, la Charente navigable pendant 92 kilomètres forment le réseau des voies de communication ordinaires du département.

Les voies de communication comptent 6,162 kilomètres, savoir :

	kil.
2 chemins de fer (1867)	173
5 routes impériales (1866)	350
14 routes départementales (1866)	539
A reporter	1,062

		Report	1,062 »
1,388 chemins vicinaux (1866)	31 de grande communication.	1,037 kil.	5,007 1/2
	72 de moyenne communication.	1,097	
	1,285 de petite communication.	2,873 1/2	
1 rivière navigable			92 1/2
» canaux			»
		Total	6,162 »

C. — POPULATION (*Dénombrement de 1866*)

Sexe masculin	193,269
Sexe féminin	184,949
Total	378,218

Population par culte (armée non comprise)

Catholiques	372,819
Protestants	3,910
Israélites	27
Autres cultes non chrétiens	»
Individus dont on n'a pu constater le culte	804
Total	377,560

D. — POPULATION (*Mouvement de 1865*)

Naissances légitimes :		
Sexe masculin	3,989	7,734
Sexe féminin	3,745	
Naissances naturelles :		
Sexe masculin	163	322
Sexe féminin	159	
Total		8,056
Morts-nés :		
Sexe masculin		209
Sexe féminin		116
Total		325
Décès :		
Sexe masculin		4,457
Sexe féminin		4,491
Total		8,948
Mariages		

E. — RÉSULTATS DU RECRUTEMENT EN 1866

Inscrits	2,992
Contingent	919

		m mm
Taille moyenne		1 647
Exempts pour :		
Défaut de taille		166
Pour infirmités		446
	Total	612

F. — AGRICULTURE (*Résultats de l'enquête de 1862*)

« Le département de la Charente, dit M. Marvaud, est un pays de moyenne et de petite culture. Les terres labourables, les vignes et les prés se le partagent de telle sorte que, dans une certaine étendue de terrain, on aperçoit toutes les productions entremêlées par parcelles plus ou moins grandes. Le mode de culture le plus répandu dans l'arrondissement de Confolens est l'assolement biennal. Dans les autres arrondissements, les champs fournissent, en général, un produit quelconque par année..... La culture du froment domine dans les arrondissements de Cognac, de Ruffec, d'Angoulême et de Barbezieux; celle du seigle et du sarrazin dans celui de Confolens. Le maïs est cultivé à peu près dans toutes les communes et, avec le plus grand succès, dans les bassins de la Charente, de la Tardoire, du Bandiat et du Né. »

L'agriculture est en grand progrès dans la Charente. De nouveaux débouchés vers les départements voisins, les grandes villes, les ports de mer ont été créés par les voies de communication dont le département est aujourd'hui richement doté, à l'exception de l'arrondissement de Confolens qui n'a pas encore de chemin de fer. En activant l'échange, les voies rapides et les routes nouvelles ont sollicité la production ; l'établissement des Comices agricoles a propagé dans le pays les idées saines, les méthodes de culture rationnelles, les instruments perfectionnés; le paysan abdique son apathie, son esprit de routine et de défiance; l'importance des prés, de l'élève du bétail, du fumier, est de jour en jour mieux comprise; les amendements sont largement pratiqués; la marne, le plâtre et la chaux donnent la fécondité aux terres les plus froides et les plus stériles du Confolentais et de l'arrondissement de Barbezieux; les prairies marécageuses se dessèchent, les terrains humides se drainent et, dans les terres chaudes, là où domine la culture de la vigne, cette culture adopte les meilleurs procédés de taille, et des soins de mieux en mieux entendus sont apportés à la fabrication du vin.

Dans l'état actuel, les céréales occupent presque le tiers du département; les prés, les pâturages, les prairies artificielles prennent le cinquième; la vigne, un peu plus du sixième; les bois (5,192 hectares seulement appartiennent à l'Etat) forment environ le septième; les farineux et les cultures potagères, maraîchères et industrielles, un peu moins du douzième, et les jachères, le trentième.

Résultats de l'enquête de 1862. — Cultures.

	SUPERFICIES	PRODUCTION TOTALE		VALEUR TOTALE
	hect.		hect.	fr.
Céréales.	191,154	grains	2,211,592	36,419,883
			q. m.	
		paille	2,082,642	9,349,627
Farineux, cultures potagères, maraîchères et industrielles.	48,484		»	13,814,191
Prairies artificielles. . .	26,948		845,500	4,617,932
Fourrages consommés en vert.	2,034		224,090	808,958
Prairies naturelles. . .	69,796		2,193,841	13,836,277
Pâturages.	23,539		207,631	779,972
			hect.	
Vignes	100,008		2,379,169	59,635,140
Bois et forêts.	86,496		»	»
Jachères.	19,420		»	»

Animaux domestiques.

	EXISTENCES		REVENU BRUT (moins le croît)		VALEUR
				fr.	fr.
Races chevaline, asine et mulassière . . .	33,483			13,482,394	9,156,906
Race bovine.	111,024			43,940,342	30,052,515
— ovine.	326,314			4,030,750	4,687,996
— porcine.	79,876			1,829,011	3,227,509
— caprine.	4,293			297,891	73,455
Animaux de basse-cour.	596,928		œufs	486,476	920,475
Chiens de garde, de bouchers et bergers, et d'aveugles.	14,820	19,544		»	
Chiens de chasse et de luxe	4,72				
Ruches.	17,502		cire	36,675	171,993
			miel	70,457	
				64,173,996	48,290,849

G. — INDUSTRIE *(D'après le dénombrement de 1866)*;

L'exploitation des carrières de pierres occupait, en 1861, 1,506 ouvriers, qui ont extrait 59,080 mètres cubes de pierres de taille, 2,480 mètres cubes de pierres dures, 155,000 mètres cubes de moellons, 113,850 mètres cubes de chaux et 113,500 mètres cubes de plâtre.

En 1864, 87 ouvriers ont retiré des 47 tourbières exploitées du département (10 sont inexploitées) 37,391 mètres cubes de tourbe, valant 51,222 francs.

Des 7 mines de fer exploitées en 1864, 47 ouvriers firent sortir 32,620 quintaux métriques de minerai, valant 35,882 francs. On compte, dans le département, 15 usines métallurgiques; deux fourneaux au combustible végétal; 11 fours à réverbère; 13 cubillots, 10 feux d'affinerie; 2 fours à réchauffer le fer, le fil de fer et la tôle; 3 fours à puddler et 4 à chauffer l'acier; 10 marteaux; 1 martinet; 3 marteaux-pilons; 7 trains de laminoirs; 2 ventilateurs; 12 machines cylindriques; 40 machines hydrauliques (471 chevaux-vapeur) et 6 machines à vapeur (22 chevaux). Ces usines ont produit, en 1864, 14,976 quintaux métriques (valeur 247,104 francs,) de fonte brute au combustible végétal, pour affinage ou pour moulage en deuxième fusion; 23,308 quintaux métriques (763,337 francs) de fonte de deuxième fusion; 6,455 quintaux métriques (265,340 francs,) de fer marchand au combustible végétal; 4,740 quintaux métriques (175,905 francs,) de fer marchand au combustible minéral; 1,293 quintaux métriques (74,994 francs,) de tôle au combustible végétal; 8,820 quintaux métriques (441,000 francs,) d'acier de forge; 795 quintaux métriques (238,500 francs,) de cuivre. Les principaux centres de cette industrie sont Ruelle, Saint-Ausonne, Saint-Cybard et l'Houmeau, faubourgs d'Angoulême, Saint-Michel, la Couronne et Sireuil.

Une industrie bien plus importante est la fabrication du papier, concentrée, à l'est et au sud d'Angoulême, dans une trentaine de belles papeteries dont les principales sont celles de *Maumont* et de *Veuze*, sur la Touvre; celles de *Saint-Cybard* et de *Basseau*, sur la Charente; celles de *Puymoyen*, du *Petit-Montbron*, d'*Escalier* et de *Chantoiseau*, sur les Eaux-Claires; celles de *Bourisson*, de *Poulet*, de *Cotier*, de *Breuty*, du *Grand-Girac*, du *Martinet*, de *Saint-Michel-d'Entraigues*, sur le Charrau; celles de *la Forge*, de *la Roche-Chandry*, de *Tudebœuf*, de *la Courade*, des *Beauvais*, de l'*Abbaye*, de *Colas*, de *Barillon*, de *Nersac*, sur la Boëme. Tout semble se réunir pour amener une extention croissante de cette industrie qui occupe tant de bras et répand tant de richesses dans le pays : belles eaux, forces motrices en abondance, voies de communication rapide, débouchés assurés, car les papiers d'Angoulême, dont la dernière exposition universelle a constaté l'excellence, luttent sans effort sur les marchés d'Europe et d'Amérique avec les meilleurs papiers de la France et de l'Angleterre.

Un certain nombre d'autres établisements plus ou moins importants, mais moins favorablement situés que ceux des environs d'Angoulême au point de vue de l'écoulement des produits, sont disséminés dans le reste du pays. Nous citerons ceux que font marcher deux rivières d'une eau très-pure, la Nizonne et la Dronne : sur la première se trouvent, dans la commune de Saint-Séverin, les papeteries de l'*Epine* et de *Marchais;* la seconde met en mouvement la papeterie du *Moulin-Neuf*, près d'Aubeterre.

Nersac est le centre principal de la fabrication des feutres et manchons circulaires pour papeteries, et de la filature de la laine et du coton; Saint-Laurent-de-Ceris fabrique des flanelles rayées et de grosses étoffes; près d'Angoulême, des tricots de toute espèce sortent d'une manufacture mise en mouvement par l'Anguienne; près de Confolens, un établissement livre des ganses et lacets estimés; la Rochefoucauld fabrique beaucoup de fil et de galons.

On compte dans le département de la Charente 12 à 1300 moulins, dont un assez grand nombre de moulins à vent dans les communes sans ruisseaux; les minoteries et moulins les plus importants sont établis sur la Vienne, près de Confolens (à la Grange-Combourg); sur le Son, à Saint-Claud; sur la Charente, à Condac; sur la Touvre; sur la Tardoire, à Montbron, et sur la Dronne.

La Rochefoucauld, Nanteuil, Confolens, Baignes, possèdent les plus importantes des soixante et quelques tanneries, mégisseries et chamoiseries du département.



Papeterie de Maumont.

Benest, Saint-Eutrope-de-Montmoreau et Chaumontey, (commune d'Isle-d'Espagnac), fabriquent des poteries, et Baignes-Sainte-Radegonde, des faïences grossières.

Le département possède une centaine de fours à chaux et de tuileries, quelques brasseries et un nombre très-considérable de brûleries ou fabriques d'eau-de-vie, dans les cantons vinicoles et surtout dans la grande, la petite Champagne et les Bois.

	Nombre des établissements.	Nombre des patrons.	Nombre des ouvriers.
1. Tissus.	353	365	460
2. Mines	195	212	509
3. Métallurgie.	7	7	179
4. Fabrication d'objets en métal.	538	565	680
5. Cuir.	50	80	86
6. Bois.	388	399	181
7. Céramique.	197	210	522
8. Produits chimiques . .	19	19	3
9. Bâtiment.	4,172	4,381	4,746
10. Éclairage.	63	68	22
11. Ameublement.	66	68	42
12. Toilette	2,925	3,025	2,184
13. Alimentation	2,654	2,708	613
14. Moyens de transport .	660	673	561
15. Sciences, lettres et arts.	63	84	2,447
16. Industrie de luxe et plaisir	24	29	10
17. Guerre.	2	»	134
18. Non classés.	»	»	»
	12,376	12,873	13,379

H. — COMMERCE.

La Charente importe principalement des *bois de construction*, provenant des Landes, et surtout de la péninsule Scandinave ; — des *merrains*, ou bois de châtaigner pour barriques, demandés aux départements de la Dordogne, de la Haute-Vienne et de la Creuse ; — du *sel*, fourni par les côtes de la Charente-Inférieure ; — de la *houille* (en 1864, le département a consommé 474,700 quintaux métriques, valeur 1,669,500 francs, de houille) des provenances suivantes : Angleterre, 251,200 quintaux métriques ; Belgique, 37,500 ; France, 186,000, dont 126,500 fournis par le bassin d'Aubin, 45,500 par celui de Commentry, 5,500 par celui de Vouvant et Chantonnay, 4,700 par celui de Carmaux, et 3,800 par celui d'Ahun.

L'exportation, fort active, consiste surtout en *vins*, dont le principal débouché est la Vienne, la Haute-Vienne et la Creuse, et en *eaux-de-vie*, expédiées par les négociants de Cognac, de Jarnac et d'Angoulême vers Paris, les diverses villes de France, l'Angleterre, la Hollande, la Russie, les États-Unis : — en *farines*, expédiées à la Rochelle, à Rochefort, à Bordeaux ; — en *chanvre*, fourni par l'arrondissement de Ruffec, et principalement par le canton d'Aigre ; — en *papiers ;* — en *pierres de taille ;* — en *sel*, expédié vers la Dordogne, la Vienne, la Haute-Vienne et la Creuse.

I. — INSTRUCTION PUBLIQUE

Collége impérial. (Nombre d'élèves en 1865.)

Internes	318
Externes	193
Total	511

Colléges communaux. (Nombre d'élèves en 1865.)

Internes	»
Externes	»
	»

686 écoles primaires en 1866 avec 37,155 élèves.

publiques.	372 de garçons ou communes aux deux sexes	22,402 élèves.
	42 de filles	2,620 —
libres.	31 de garçons ou mixtes	1,665 —
	241 de filles	10,468 —

22 salles d'asile avec 2,144 élèves :

14 publiques, 1,649 élèves.	Garçons	892
	Filles	757
8 libres, 495 élèves	Garçons	250
	Filles	245

Degré de l'instruction (d'après le recrutement de 1866):

Ne sachant ni lire ni écrire	171,214
Sachant lire seulement	20,400
Sachant lire et écrire	178,454
Dont on n'a pu vérifier l'éducation	7,492
Total de la population civile.	377,560

Degré de l'instruction (d'après le mouvement de la population de 1866) :

Nombre de mariés qui ont signé leur nom sur l'acte de leur mariage	Hommes	2,290
	Femmes	1,580
Nombre de mariés qui ont signé d'une croix	Hommes	1,051
	Femmes	1,761

Degré de l'instruction (d'après les résultats du recrutement de 1866) :

Ne sachant ni lire ni écrire	254
Sachant lire seulement	6
Sachant lire et écrire	651
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	8
Total	919

Degré de l'instruction des accusés de crimes en 1865.

Accusés ne sachant ni lire ni écrire	18
Accusés sachant lire ou écrire imparfaitement	12
Accusés sachant bien lire et bien écrire	1
Accusés ayant reçu une instruction supérieure à ce premier degré	5
Total	36

J. — ASSISTANCE PUBLIQUE

Nombre d'indigents sur 1,000 habitants : 5,62

10 établissements hospitaliers en 1865 :

Hôpitaux et hospices ayant traité 3,347 malades	Hommes	2,630
	Femmes	717
Nombre de vieillards infirmes et incurables : 123	Hommes	56
	Femmes	67

Enfants assistés :

Enfants trouvés, 856	Garçons	437
	Filles	419
— abandonnés, 45	Garçons	20
	Filles	25
— orphelins, 34	Garçons	20
	Filles	14

— secourus temporairement, néant.

Bureaux de bienfaisance :

Individus secourus à domicile, 2,125.

		fr.
Montant des secours	en argent	2,380
	en nature	50,510
	Total	52,890

K. — JUSTICE

Justice criminelle en 1865 :

Accusés de crimes 36	contre les personnes	16
	— les propriétés	20
Condamnés pour crimes 25	contre les personnes	11
	— les propriétés	14
Prévenus de délits		1,388
Condamnés		1,287
Inculpés de contraventions		2,379
Condamnés		2,229

Justice civile en 1865 :

Affaires civiles portées devant les tribunaux	1,356
— commerciales	2,539
— portées en justice de paix	5,477

Prisons en 1865 :

Prisons départementales : nombre des détenus, 139.	Hommes	121
	Femmes	18
Établissements d'éducation correctionnelle : 28 détenus.	Hommes	7
	Femmes	21

III

ANTIQUITÉS. — MONUMENTS. — BEAUX-ARTS

I. — Notions archéologiques

Période celtique ou gauloise.

Les peuples primitifs de l'Europe vivaient dans les grottes, et se servaient, pour les usages divers de la vie, d'instruments taillés dans la pierre et principalement dans le silex. Cette époque de l'enfance du genre humain est appelée par les archéologues modernes l'*âge de la pierre*. A cet âge succédèrent, selon ces mêmes savants, l'*âge du bronze*, caractérisé par l'emploi d'instruments de bronze, puis l'*âge du fer*.

Dans le sol de la France, surtout dans les cavernes on trouve de nombreux restes de l'âge de pierre, et surtout des haches en silex. Les instruments en fer et en bronze sont encore bien moins rares, car ces deux métaux n'ont jamais cessé d'être en usage dès que l'homme a su les façonner.



Fig. 1. — Menhir.

Les Gaulois bien que connaissant l'usage du fer et du bronze, ne paraissent pas avoir pratiqué l'art de la maçonnerie, c'est-à-dire ils n'ont ni taillé les pierres à bâtir, n relié les pierres avec du mortier; les remparts de leurs villes n'étaient composés que d'assises en pierres sèches, interrompues par des troncs d'arbres. César, dans ses *Commentaires*, décrit ce mode de construction.

Avant la conquête romaine, les Gaulois n'avaient d'autres habitations que des cabanes en *torchis* (terre mêlée de paille) et en bois, souvent enduites de pisé; d'autres temples, que des emplacements entourés de pierres, sur les landes et dans les forêts. Pour monuments commémoratifs, ils avaient d'é-

normes blocs de pierre, plantés dans le sol (*menhirs*, fig. 1) ou assis horizontalement sur d'autres blocs (*dolmens*, fig. 2 ; *allées couvertes*, fig. 3), disposés en enceintes (*cromlechs*) ou isolés. Ces monuments, dus aux Gaulois, et qui se trouvent en grande quantité en Angleterre, en Asie et dans les États mauresques de l'Afrique, sont appelés *druidiques*. On nomme *tombelles* ou *tumuli* (au singulier un *tumulus*) des tertres artificiels coniques, déprimés ou allongés, qui servaient de sépulture, non-seulement chez les Gaulois, mais chez beaucoup d'anciens peuples. Un grand nombre d'allées couvertes et de dolmens, aujourd'hui à découvert, se trouvaient autrefois ensevelis sous ces tombelles et servaient de monuments funéraires.

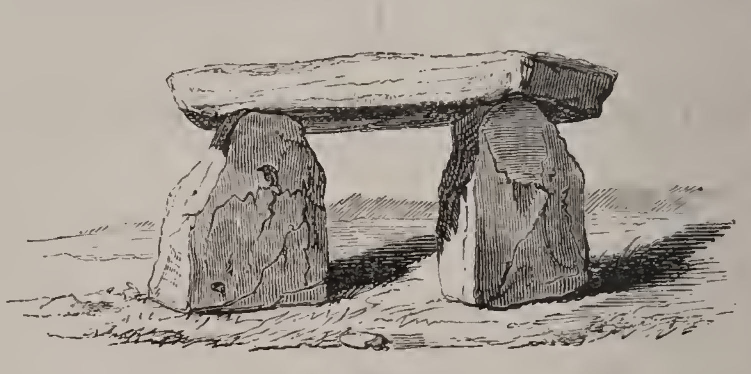


Fig. 2. — Dolmen.



Fig. 3. — Allée couverte.

PÉRIODE ROMAINE. (*Du* Ier *au* Ve *siècle*).

Les colonnes à proportions uniformes, munies d'une base et d'un chapiteau, et réunies entre elles par des entablements, tel fut l'élément principal de leur architecture que les Romains empruntèrent aux Grecs et qu'ils introduisirent en Gaule. Ils y ajoutèrent l'arc et la voûte, qu'ils avaient inventés. Les proportions et les formes données aux colonnes, aux bases et aux entablements pouvaient subir cinq variations qui constituaient les *cinq ordres : toscan, dorique, ionique, corinthien, composite*. Ce dernier ordre, omis à dessein dans la *fig.* 4, car il n'est qu'un mélange des ordres ionique et corinthien, a toujours été peu employé, et il est, ainsi que l'ordre toscan, d'invention romaine. L'ordre corinthien était le plus usité en Gaule pendant la période romaine, à cause de sa richesse ; mais son chapiteau subit vers le IIIe siècle de notables alté-

rations. L'architecture romaine, considérée dans les monuments élevés dans les Gaules, s'appelle aussi *gallo-romaine.*

Du Iᵉʳ au Vᵉ siècle, il nous reste aujourd'hui peu de monuments debout ; ce sont surtout des débris de *théâtres*, d'*amphithéâtres*, de *temples* ronds ou rectangulaires, d'*arcs de triomphe*, de *villas*, de *bains*, de *fortifications* élevées aux IVᵉ et Vᵉ siècles, etc. Mais les *substructions* ou traces de murs ne dépassant pas le niveau du sol, sont très-communes. Les *camps* romains, formés de levées de terre, se rencontrent assez souvent.

Tous les monuments romains n'étaient pas décorés de colonnes; mais,

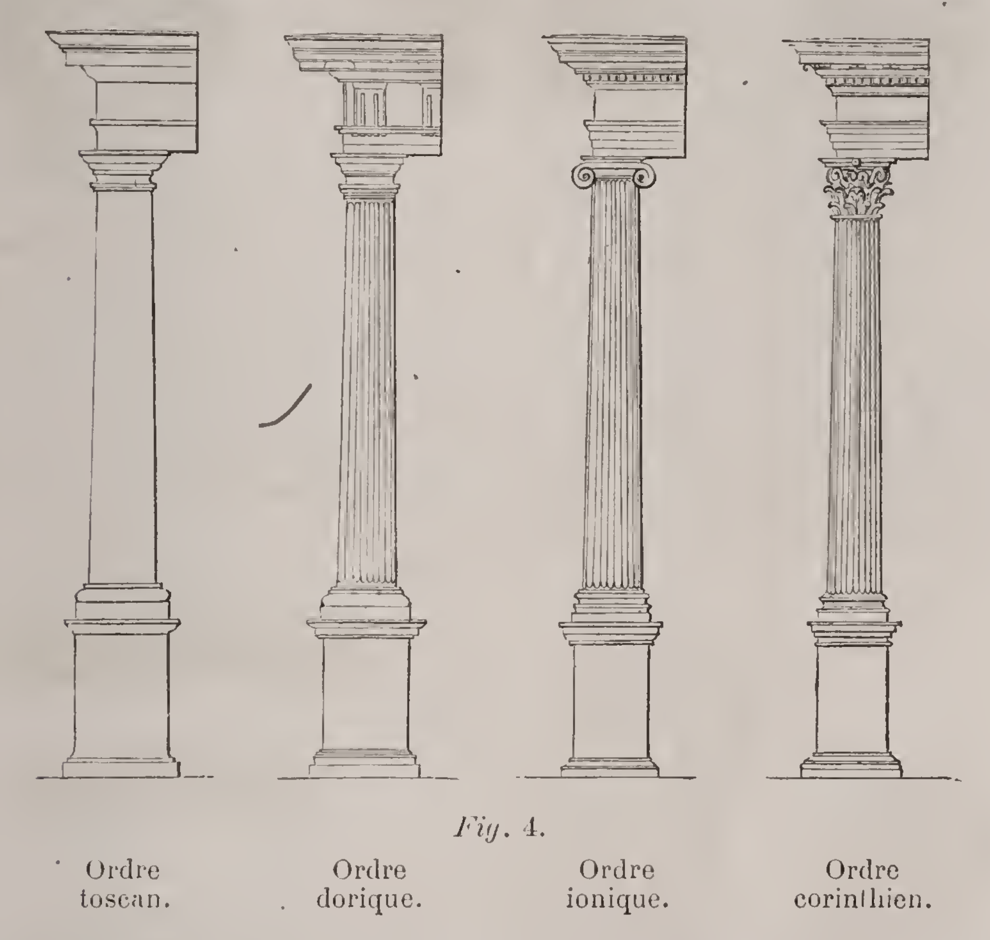


Fig. 4.

Ordre toscan. — Ordre dorique. — Ordre ionique. — Ordre corinthien.

à défaut d'ornements, leur maçonnerie, formée de petites pierres cubiques ou *petit appareil* et de chaînes de briques, les fait facilement reconnaître. Cependant les monuments les plus somptueux et ceux qui devaient être décorés de colonnes, étaient bâtis en grandes pierres (*grand appareil*). Les chaînes de briques indiquent la décadence romaine, et l'on a construit en petit appareil avec chaînes de briques jusqu'au XIᵉ siècle.

PÉRIODE ROMANE. (*Du* VIᵉ *au* XIIᵉ *siècle*).

Sous les Francs, les Gallo-Romains ne surent pas conserver pures les traditions de l'art romain ; ils ne possédaient pas, d'ailleurs, de moyens

suffisants d'exécution. Ils détruisirent les proportions depuis longtemps consacrées, mais déjà presque abandonnées dans les derniers temps de l'empire. Supprimant même le piédestal et l'entablement, à l'exemple des constructeurs du Bas-Empire et même des gallo-romains du IVe siècle, ils mirent l'arc sur la colonne, dont la forme varia dès-lors à l'infini. Ils reproduisirent néanmoins, mais grossièrement, dans les détails, les monuments anti-





Fig. 5. — Chapiteau roman. *Fig.* 7. — Fenêtre romane. *Fig.* 6. — Chapiteau ogival.

ques qu'ils avaient sous les yeux. C'est en quelque sorte le premier âge (*du* VIe *au* XIe *siècle*) du genre ou *style* appelé *roman*, parce qu'il était une corruption de l'art romain. Les édifices antérieurs au XIe siècle, appelés aussi *mérovingiens* et *carlovingiens*, sont aujourd'hui très-rares. La plupart sont maçonnés, comme les monuments romains, en petit appareil avec chaînes de briques.

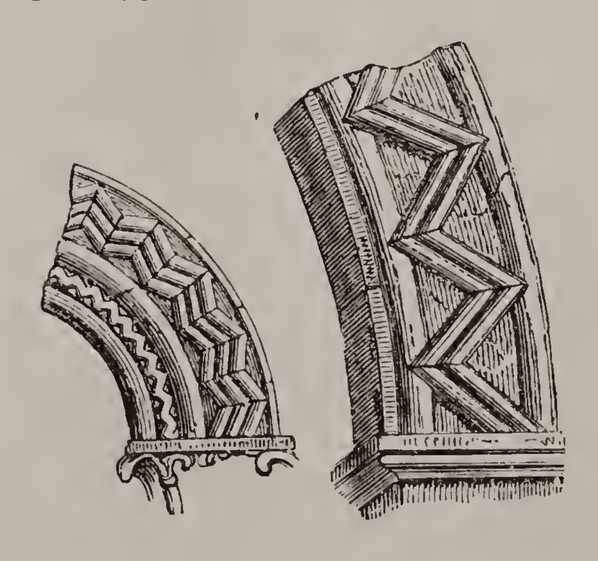


Fig. 8. — Arcs romans.

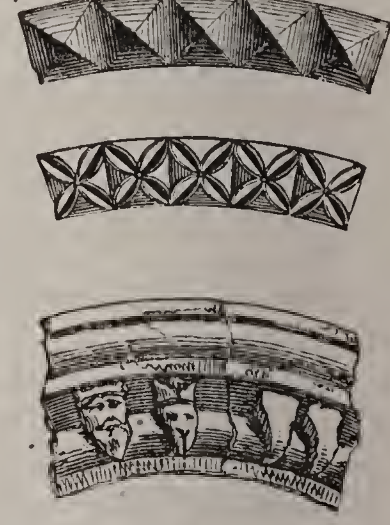


Fig. 9. — Arcs romans.

Le style roman, d'abord très-grossier, se perfectionna avec les éléments qu'il avait conservés de l'art romain, tout en s'éloignant des principes de l'antiquité. Dans l'Angoumois et dans les pays circonvoisins, il contracta un caractère particulier par l'adoption de la coupole et de divers

ajustements d'importation byzantine. De là le nom de romano-byzantin, donné quelquefois au style roman de la seconde période.

Dès la fin du XIe siècle la sculpture d'ornement présente des formes élégantes et riches. Les colonnes se décorent de chapiteaux à enroulements, ou à personnages (fig. 5); les chapiteaux à personnages ou offrant des animaux, sont très-communs et appelés *chapiteaux historiés*); ils se multiplièrent autour des piliers et sur les jambages des portes et des fenêtres; les fenêtres se groupèrent souvent deux à deux (fig. 7); les arcs reçurent des ornements (fig. 8 et 9); les voûtes en berceau, employées simultanément avec les coupoles, furent remplacées vers la fin du XIIe siècle, par des voûtes à membrures croisées ou voûtes d'ogives.

L'emploi systématique de l'arc aigu, les voûtes d'ogive équilibrées par des arcs-boutants, une plus grande élégance de formes, une recherche plus soignée dans les détails, donnèrent à l'architecture une apparence toute nouvelle qui ne rappelait plus l'art antique. De là le style dit *ogival*, appelé aussi improprement style gothique.

Période ogivale ou gothique (*du* XIIIe *au* XVIe *siècle*).

Aux XIe et XIIe siècles, selon la manière dont chaque province de la France avait résolu le problème de la construction des voûtes, il s'était formé différentes régions architecturales, appelées aujourd'hui *école* Le style roman présentait donc de nombreuses variétés; il brilla surtout dans l'Auvergne, le Poitou, le Limousin, la Saintonge et l'Angoumois.

A la fin du XIIe siècle, dans le domaine royal, les architectes firent faire des progrès merveilleusement rapides à l'architecture; c'est à eux surtout qu'est due l'architecture ogivale, qui dès le XIIIe siècle, était adoptée en France, en Allemagne et en Angleterre.

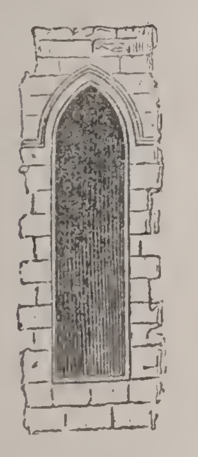


Fig. 10 — Fenêtre ogivale.

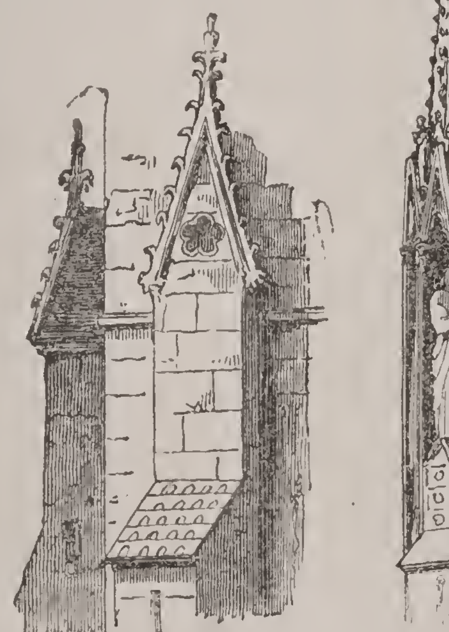


Fig. 11. — Pyramides ogivales.

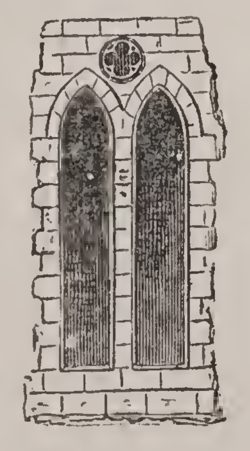


Fig. 12. — Fenêtre ogivale.

Quelques-unes de nos provinces du Midi et de l'Est n'employèrent toutefois le nouveau style qu'au XIVe siècle ; la Provence le connut à peine.

Le style ogival, même complétement affranchi des traditions romanes

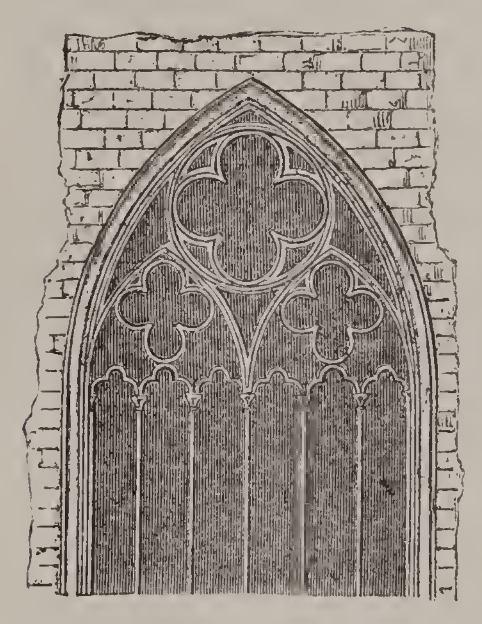


Fig. 13 — Fenêtre dans le style ogival secondaire.

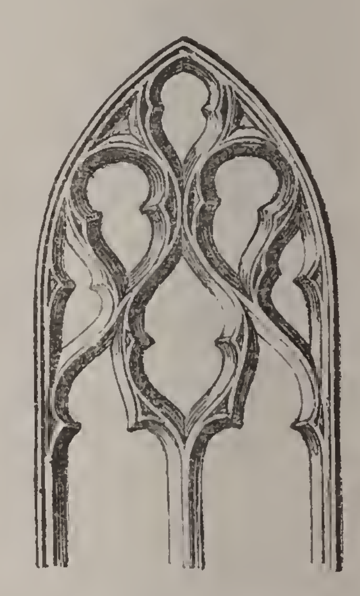


Fig. 14 — Fenêtre dans le style ogival flamboyant.

subit de rapides transformations, mais en déclinant. Ces transformations sont le plus généralement comprises dans trois périodes principales :

1° *Style ogival primitif* ou *à lancettes* ou style du XIIIe *siècle*).—L'emploi exclusif de l'arc aigu, des voûtes d'ogives, des formes pyramidales pour les amortissements (fig. 11), des longues fenêtres appelées *lancettes*, isolées (fig. 10) ou groupées (fig. 12), des ornements imités des végétaux, la simplicité et la légèreté, caractérisent cette époque, la plus belle de tout le moyen âge. Les colonnes, devenues longues et minces, ne sont plus que des *colonnettes*, leurs chapiteaux ne portent plus de personnages ou de sujets allégoriques, mais seulement des feuilles frisées sans découpures appelées *crochets* ; au lieu d'avoir la forme carrée, la partie supérieure des chapiteaux ou *tailloir*, qui porte très-souvent les arcs, est octogonale ou ronde.



Fig. 16 — Rose du XVe siècle.

Les petites ouvertures prennent des formes diverses, toujours très-élégantes; les œils-de-bœuf sont remplis par des membrures festonnées.

2° *Style ogival secondaire* ou *rayonnant* ou style du XIVe *siècle.* — Le XIVe siècle se distingue surtout du XIIIe par une plus grande recherche, et par la largeur des fenêtres, que divisent de nombreuses et grêles colonnes ou *meneaux;* celles-ci vont soutenir, sous le cintre de la baie, un réseau formé de rosaces ou de dessins géométriques percés à jour (fig. 13). Ces formes géométriques, souvent disposées autour d'un centre commun, ont fait donner au style du XIVe siècle le nom de *rayonnant.* Les chapiteaux présentent souvent la forme indiquée dans la fig. 6: les crochets sont remplacés par des plantes grimpantes dont le dessin s'amaigrit de plus en plus jusqu'au XVIe siècle.

3° *Style ogival tertiaire* ou *flamboyant* ou style du XVe *siècle et en partie du* XVIe). — L'art tombe en décadence, par la maigreur des formes et la minutie des détails. La légèreté de certaines parties n'empêche pas les masses d'être lourdes et peu gracieuses; la profusion des ornements nuit à l'ensemble. Les voûtes, auparavant simples et majestueuses, se couvrent de nervures secondaires se croisant en tous sens; à la clef pend quelquefois une masse de pierre, délicatement sculptée, appelée *clé pendante.* Les colonnes perdent leurs chapiteaux; elles se confondent, grâce à leur maigreur, avec les simples moulures, profilées qu'elles sont en arêtes prismatiques; les moulures, précédemment arrondies et fortement accentuées, deviennent anguleuses; les meneaux des fenêtres se contournent en forme de flammes (fig. 14), d'où le nom de *flamboyant* donné au style ogival tertiaire. L'ogive ou le cintre perd la pureté de sa forme; dans les fenêtres souvent, et dans les portes presque toujours, l'arc se relève subitement dans sa partie supérieure, pour former une accolade. Cette accolade surmonte le plus souvent un arc en anse de panier (fig. 15), d'autres fois une ogive.



Fig. 15. — Porte du style ogival flamboyant.

Le style ogival des XVe et XVIe siècles a laissé beaucoup d'édifices et a restauré ceux que les guerres du XIVe siècle avaient ruinés ou mutilés. Il a persisté dans nos campagnes jusqu'au règne de Louis XIV, surtout en Bretagne, en Vendée, dans les Pyrénées.

Période de la Renaissance. (XVIe *siècle*).

Les formes de l'architecture antique, remises tout à coup en honneur à la suite des guerres d'Italie, s'assouplissent d'abord aux caprices de l'art ogival et forment, mêlées avec lui le *style* gracieux *de la Re-*

naissance. Dès la fin du XVIe siècle, l'imitation des monuments romains, devenue exclusive, constitue, pour l'architecture, la PÉRIODE MODERNE.

ÉGLISES DURANT LE MOYEN AGE.

La plupart des églises du moyen âge avaient ordinairement la forme d'une croix ; le bras, ou corps de bâtiment transversal, se nomme *transsept.* Elles étaient divisées, à l'intérieur, par deux rangs de piliers, en *nef* et *bas-côtés.* Le chœur présentait une variété extrême de dispositions : tantôt il était arrondi, tantôt à pans coupés ; tantôt il formait la clôture du fond de l'édifice, tantôt il était entouré d'une galerie sur laquelle s'ouvraient des chapelles.



Fig. 18. — Clocher du XIIIe siècle.

Les petites églises n'avaient souvent qu'une nef, terminée par un renfoncement appelé *abside,* ou par un mur droit. Mais les églises les plus vastes eurent quelquefois quatre bas-côtés, c'est-à-dire quatre rangs de piliers à la nef, et un double transsept.

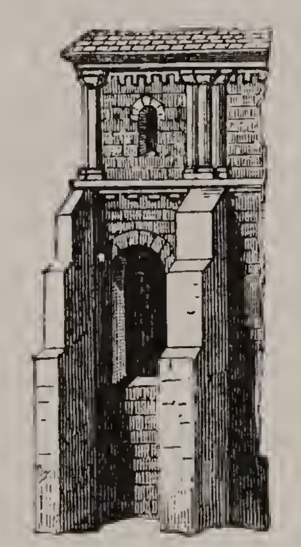


Fig. 17. — Contreforts du XIIe siècle.

Presque toutes les églises ou chapelles isolées du moyen âge sont *orientées,* c'est-à-dire que le chœur est tourné vers l'orient, en inclinant un peu vers le sud. De cette manière, la façade principale est à l'ouest, et les côtés regardent le nord et le midi.

Il y avait au moyen âge des églises *cathédrales* (la principale église d'un diocèse), des églises *collégiales,* desservies par un *collége* ou chapitre de chanoines, des églises *abbatiales* ou simplement *conventuelles,* appartenant à des ordres religieux, et des églises *paroissiales* comme aujourd'hui.

Les *portes* des églises étaient toujours en arcade, mais leur ouverture était souvent carrée ; le *tympan,* ou espace plein laissé entre l'ouverture et l'arcade, était rempli par des bas-reliefs représentant ordinairement le jugement dernier, le Christ au milieu des Évangélistes, ou le Patron de l'église. Dans les grands édifices, les jambages étaient décorés de grandes statues : si la porte était large, un *trumeau* ou pilier, orné lui-même d'une statue, la divisait en deux parties. Les fenêtres, toujours en arcade sans tympan, étaient quelquefois remplacées, dès le XIIe siècle, par des ouvertures circulaires ou *roses* plus ou moins vastes. Dans les grandes églises, une grande rose à compartiments ornait le centre des façades : la rose de la figure 16, à compartiments flamboyants, est du

xve siècle. Les murs, accablés par le poids des voûtes, étaient soutenus, à l'extérieur, par des *contreforts* (fig. 17, XIIe siècle ; fig. 11, XIIIe siècle). Lorsque les contreforts ne pouvaient s'appuyer directement au mur qu'ils devaient soutenir, ils étaient reliés à ce mur par un grand arc en quart de cercle, appelé *arc-boutant*.

Les *clochers*, souvent au nombre de plus de trois sur une même église, étaient couronnés par de belles pyramides ou *flèches* en pierre (fig. 18, XIIIe siècle) ou en charpente, accompagnés de clochetons.

A l'intérieur, les églises étaient divisées en trois étages : les bas côtés ; une galerie ou *triforium* sur ces bas côtés, donnant sur la nef principale ; les grandes fenêtres et la voûte de la grande nef. L'autel occupait le milieu du chœur ; dans les églises cathédrales, conventuelles et collégiales, une enceinte de stalles en bois fermait le chœur et s'étendait jusqu'à la nef. Les murs étaient couverts de peintures ; les fenêtres furent fermées, dès le XIIe siècle, par des *vitraux* peints, aux couleurs les plus brillantes et les plus harmonieuses représentant, aux XIIIe et XIVe siècles, des sujets dans des médaillons sur un fond d'ornement.

Le XIIIe siècle, la plus belle époque de l'art au moyen âge, nous a laissé les plus belles cathédrales. Celles d'Amiens, de Chartres, de Reims, de Paris (commencée en 1163) et de Bourges sont connues du monde entier.

Édifices civils.

Il nous reste principalement du moyen âge : 1° Des *bâtiments monastiques*, dont les principaux étaient disposés autour d'un *cloître* ou galerie à arcades entourant une cour carrée ; 2° des *hôtels-Dieu ;* 3° des *hôtels de ville*, souvent fort vastes et dominés par une tour ou *beffroi*, contenant la cloche municipale ; 4° des *évêchés ;* 5° des *maisons*, ordinairement percées d'arcades au rez de chaussée. Les édifices civils étaient souvent dépourvus de voûtes ; des planchers séparaient leurs divers étages, et les fenêtres prenaient souvent la forme carrée. Au XIVe siècle, les fenêtres carrées furent partagées en quatre parties par deux meneaux se coupant en forme de croix. Ces fenêtres, les seules que l'on puisse appeler des *croisées*, furent très-usitées dans les édifices civils et les châteaux, aux XVe et XVIe siècles.

Les *villes* bâties au XIIIe siècle (il y en a beaucoup en Guyenne et en Gascogne appelées *bastides* et fondées la plupart sous la domination anglaise) sont très-régulières, coupées par des rues perpendiculaires formant au centre une place carrée entourée d'arcades, sous lesquelles on circulait à couvert.

Architecture militaire.

Les CHATEAUX, au moyen âge, dès que la décadence des Carlovingiens eut rendu les seigneurs presque indépendants, furent tous des forteresses, la plupart, en bois, du IXe au XIe siècle, sauf quel-

ques donjons en maçonnerie, puis complétement en pierre dès la fin du XIe siècle. Entourés de fossés, flanqués de tours, ils étaient dominés par une tour principale ou *donjon* (fig. 19 : *vue d'un château féodal*) souvent cylindrique dès le XIIe siècle. Les portes, flanquées de deux tours ou surmontées d'une haute tour carrée, étaient accessibles par des *ponts-levis* (tabliers de bois qu'on pouvait relever; fig. 20), et défendues à l'intérieur par des *herses* ou grilles qui retombaient sur les assaillants et barraient le passage. Les bâtiments, dont le plus beau était la salle commune appelée *salle d'honneur*, étaient disposés dans la dernière enceinte du château, dans le donjon, qui était souvent la demeure du châtelain. Sous l'une des tours ou à la base du donjon se trouvait quelquefois un cachot voûté, accessible seulement par un orifice supérieur, et appelé les *oubliettes*.



Fig. 19. — Château féodal.

Les remparts étaient couronnés de dentelures ou *créneaux* (fig. 21, A); ceux-ci étaient portés, dès le XIVe siècle, par des consoles entre lesquelles se trouvaient des ouvertures appelées *mâchicoulis* (fig. 21, B), qui servaient à lancer des projectiles aux pieds des murs.



Fig. 20. — Ponts-levis.

La découverte de l'artillerie et les progrès de l'autorité royale déterminèrent peu à peu les seigneurs à délaisser les châteaux fortifiés. Dès la Renaissance, les résidences seigneuriales, abandonnant les hauteurs, ne conservant les tours que par tradition ou les changeant en pavillons élégants, devinrent ce qu'elles sont encore aujourd'hui, de petits palais ou de vastes maisons, où les tours, les créneaux et les mâchicoulis n'étaient qu'un ornement.

Les villes, au moyen âge, surtout aux XIIIe XIVe et XVe siècles étaient toutes fortifiées. Elles n'avaient généralement qu'une enceinte flanquée de tours carrées, rondes ou demi-cylindriques. Les portes principales étaient flanquées de deux grandes tours (fig. 22). Ces fortifications étaient presque toujours reliées au château, qui les commandait. Après l'invention de l'artillerie, au XIVe siècle, les tours d'abord, puis les remparts s'abaissèrent et acquirent plus d'épaisseur; peu à peu s'opérèrent les transformations qui ont fait remplacer les remparts par des levées de terre revêtues ou non de maçonnerie, les tours par des bastions, et les châteaux par des forts ou citadelles en forme d'étoiles. Dès le XVIe siècle, beaucoup de villes cessèrent de compter comme places de guerre. Plusieurs ne reçurent de nouvelles fortifications ou ne firent usage des anciennes que pour repousser des attaques d'aventuriers qui étaient dépourvus d'artillerie.



Fig. 21. — Créneaux, mâchicoulis.

Au moyen âge, non-seulement les châteaux et les villes, mais encore certains établissements étaient fortifiés. Les monastères, que leurs richesses exposaient au pillage, les hôtels de ville et des maisons particulières étaient surmontés de tours de défense crénelées. Les églises elles-mêmes pouvaient devenir au besoin des lieux de refuge et se mettaient en état de soutenir des siéges. Dans certains pays et à certaines époques, leurs fenêtres étaient fort petites, leurs angles, flanqués de tourelles, et leurs clochers, au lieu de se terminer en pyramides, se couronnaient de créneaux et de mâchicoulis, comme les donjons.



Fig. 22 — Porte fortifiée.

II. Antiquités et monuments de la Charente (1).

Le département de la Charente renferme encore un très-grand nombre d'édifices anciens et intéressants, et il est peut-être le plus riche de la France entière en monuments antérieurs au XIIIe siècle.

Période antique. — Le seul *menhir* qui soit resté debout se trouve près du *Repaire;* sa hauteur est de 2 mètres 65 cent. Le nombre des *dolmens*, d'après de récents travaux, s'élèverait à 25 environ ; sous ce rapport, la Charente occupe le 12e rang parmi les départements français. Les dolmens sont presque tous situés dans les arrondissements de Cognac, d'Angoulême et de Confolens : le plus remarquable est celui de *Saint-Fort* : sa table a 7 m. 50 de longueur sur 4 m. de largeur. Celui de Saint-Germain-sur-Vienne, supporté par cinq colonnes romanes et abritant un autel, a servi de sanctuaire, au moyen âge. Après ces dolmens, on peut citer ceux de Saint-Brice, de Mainxe, et les deux dolmens de la Pérotte.

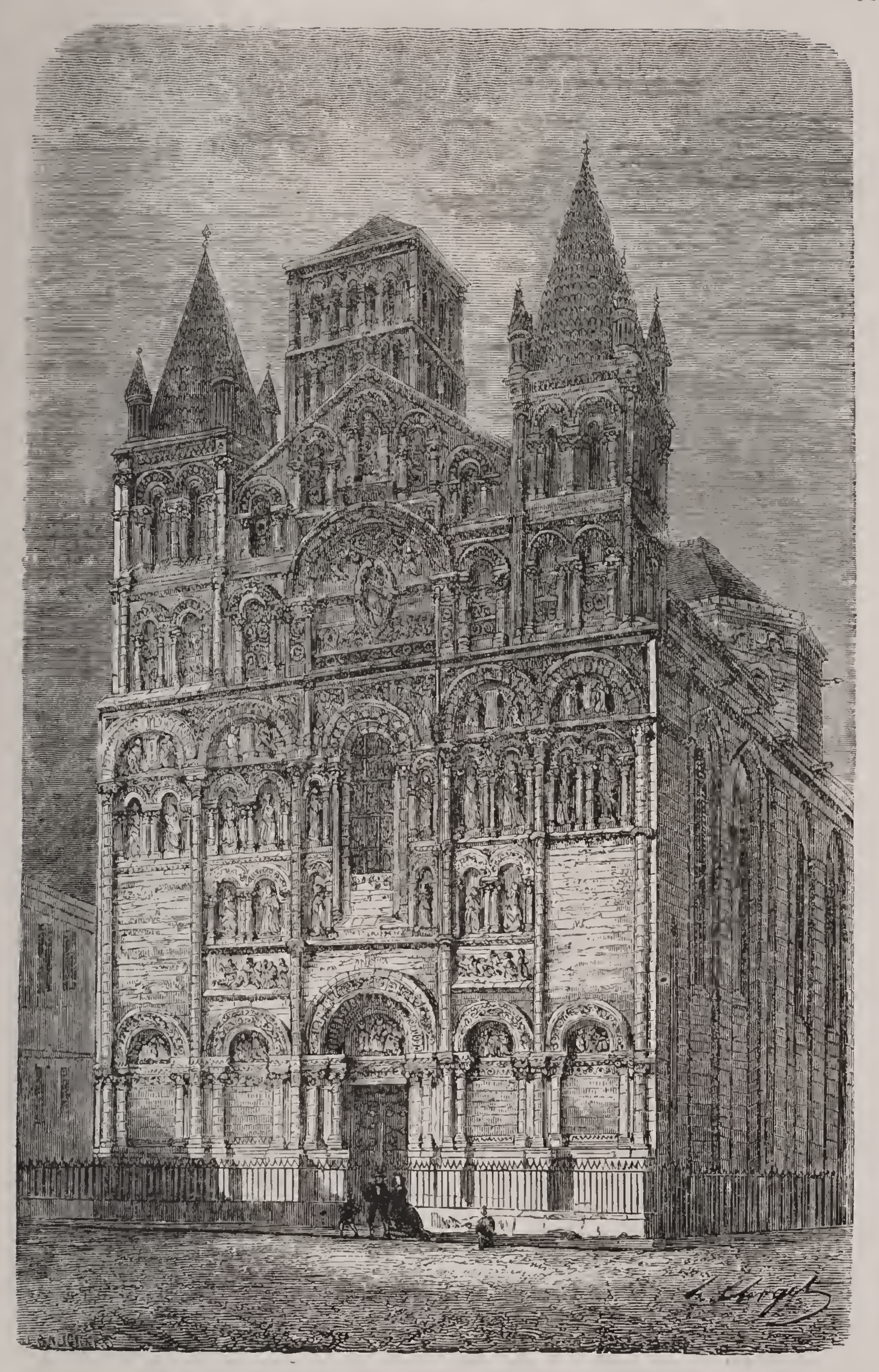
Les *tumuli* sont aussi nombreux que les dolmens : il en existe huit sur le territoire de Bouex, et deux assez grands près de Mansle.

L'*architecture romaine* a laissé au-dessus du sol des vestiges de peu d'importance. Chassenon, l'ancienne *Cassinomagus*, a conservé des *substructions* du *temple* rond de Montélu (*Mons Lunæ*), de deux petits *temples* et d'un *palais*. De nombreux *tombeaux* ou cercueils de pierre y ont été découverts. Des restes d'édifices se voient encore au Châtelard, à Sireuil, à la Berche ; les *camps antiques* sont mieux conservés, et l'on cite parmi les plus remarquables ceux de Merpins (au confluent de la Charente et du Né), de Vœuil (commune de Mouthiers), de *Sainte-Sévère*, de Paizay-Naudoin et de Challignac. Ce dernier, circulaire, long de 446 mètres est entouré d'un retranchement de 10 mètres de hauteur. Parmi les camps de la Charente attribués aux Romains, quelques-uns ne sont probablement que des enceintes féodales du IXe au XIIe siècle.

Les *voies romaines*, assez nombreuses, qui reliaient les camps et les villes, ont laissé en beaucoup d'endroits des traces bien visibles. La voie de Saintes à Limoges traverse le département en passant au sud de Saint-Amand-de-Boixe et à Chassenon, de même celle de Saintes à Périgueux, qui passait entre Segonzac et Châteauneuf. D'autres voies reliaient Angoulême à Cognac, à Ruffec, à Saint-Junien ; Ruffec se trouve, en outre, sur la voie de Charroux à Saintes.

Moyen age et Renaissance. — La *grotte de Saint-Cybard* et la *crypte* de la cathédrale, à Angoulême, la *crypte* de la Penne, près d'Angoulême, sont attribuées avec quelque vraisemblance à la période antérieure au XIe siècle. Mais ce qui rend surtout la Charente importante au point de vue archéologique, c'est le nombre des églises intéressantes des XIe et XIIe siècles qu'elle a conservées. On en compte encore 82

(1) Les noms de lieux imprimés en italique indiquent des *monuments historiques*, c'est-à-dire susceptibles d'être entretenus aux frais de l'Etat.



Cathédrale d'Angoulême restaurée.

environ dans l'arrondissement d'Angoulême, 44 dans l'arrondissment de Barbezieux, 40 dans l'arrondissement de Cognac, 30 dans celui de Confolens, et 16 dans celui de Ruffec. Le nombre total des églises romanes est donc de 212.

La **Cathédrale** actuelle d'Angoulême, dont la façade est la plus belle de toutes celles que nous a léguées le style roman, fut rebâtie, en 1120, par Gérard II, évêque et légat apostolique, et en partie aux frais d'un chanoine fort riche, nommé Archambaud. Des premières années du XIVe siècle jusqu'au milieu du XVIe, elle subit de nombreuses réparations ou additions. En 1562, les protestants la pillèrent; en 1568, ils en incendièrent le clocher. En tombant, ce clocher écrasa l'église Saint-Jean et la *jolie chapelle de Saint-Gelais*, un des chefs-d'œuvre de la Renaissance, dont les débris ont été démolis il y a quelques années. Ces désastres se réparèrent lentement. Ce fut seulement en 1634 que, grâce surtout aux libéralités du doyen Jean Mesneau, la cathédrale put être inaugurée de nouveau par Antoine de la Rochefoucauld, évêque d'Angoulême. Elle a été tout récemment confiée à un habile architecte, M. Abadie, avec un crédit d'environ 500,000 francs pour la restaurer. D'importants travaux ont déjà été exécutés. Le clocher a été refait, ainsi que quelques-unes des sculptures de la façade. Les remaniements intérieurs seront également bientôt terminés.

La *façade* de Saint-Pierre a 19 mètres 33 centimètres de largeur; elle est en partie couverte de sculptures, de médaillons et de statues. Au-dessus de la fenêtre qui surmonte le portail principal, on remarque la statue du Père Eternel couronnée de flammes et entourée des quatre Évangélistes sous leurs formes symboliques. Deux petits clochers récemment construits flanquent le pignon qui termine la façade.

La restauration actuelle restitue à la cathédrale d'Angoulême son caractère primitif, en la délivrant de tous les appendices que des siècles, dont le goût s'était corrompu, y avaient successivement déposés.

« La nef unique, dit M. Castaigne, est surmontée de trois coupoles et les arcs qui les séparent ont une légère tendance ogivale. Le chœur est terminé par une abside semi-circulaire, et l'espace compris entre le chœur et la nef est éclairé par une haute lanterne, dominant sur le toit et percée de douze fenêtres en plein cintre. Les deux bras de la croix étaient plus allongés qu'ils ne le sont aujourd'hui, et à l'extrémité de chacun d'eux s'élevait une coupole. Celle de gauche était surmontée de la tour carrée qui subsiste encore actuellement, et celle de droite d'une autre tour beaucoup plus élevée que la première, et couronnée d'une pyramide quadrangulaire, accompagnée elle-même de quatre petits clochetons. En 1781, on a fait une sacristie de la base de cette tour, incendiée en 1568 par les protestants. Les bas-côtés du chœur n'entraient point dans ce premier plan, auquel ils paraissent n'avoir été ajoutés que vers le XIVe siècle. » La restauration complète de la cathédrale exige nécessairement leur destruction; celui de gauche a déjà disparu. Les stalles du chœur datent de 1579.

D'autres églises romanes méritent plus qu'une simple mention :

1° L'*église de Saint-Amand-de-Boixe*, autrefois abbatiale, fut terminée en 1170 ; l'abside fut refaite en partie au XVe siècle. La nef, avec bas côtés, est coupée par un transsept et précédée d'une belle façade ornée d'arcatures. Une seconde façade fort remarquable, décorée de statues, termine le transsept au nord ; au centre se trouve une coupole. Sous le chœur s'étend une crypte du Xe ou du XIe siècle.

2° L'*église de Lesterps*, ancienne abbatiale, n'a conservé qu'un beau porche ou narthex, surmonté d'un clocher inachevé de 42 mètres, et une belle nef, avec bas côtés. Sur le narthex, au premier étage du clocher se trouve une belle salle voûtée en coupole.

3° L'*église de Roullet*, ancienne abbatiale, est dépourvue de bas côtés et de transsept. La nef a trois coupoles ; sur une quatrième, qui est à pans coupés, s'élève un clocher à flèche conique, haut de 33 mètres.

4° L'*église de Puypéroux*, ancienne abbatiale, située dans la commune d'Aignes, n'a qu'une nef non voûtée, un transsept voûté au centre par une coupole octogonale, et une abside curieuse, formée de cinq absidioles.

5° L'*église de Saint-Michel d'Entraigues* est un curieux édifice de forme octogonale, couvert par une vaste coupole et flanqué de huit absides, dont l'une s'aplatit pour recevoir le portail. Sur le tympan de ce portail est sculpté saint Michel terrassant le dragon.

6° L'*église abbatiale*, en ruines, *de Châtres* (commune de Saint-Brice), bien que non classée parmi les monuments historiques, est une des plus intéressantes de l'Angoumois. Sa nef est surmontée de trois coupoles ; la façade, magnifique, se compose d'un portail fort large, reposant sur huit colonnes et entouré de deux arcatures, et de deux étages d'arcades.

Parmi les autres églises romanes du département, nous citerons : 1° dans l'arrondissement d'Angoulême, les églises de Blanzac, de *Charmant*, de la Couronne (église paroissiale et partie de l'*église abbatiale*), de Dirac, de Saint-Estèphe, de Linars, de Magnac, de Marthon, de *Montbron*, de *Mouthiers*, de Pérignac, de *Plassac*, de Rougnac, de *Torsac*, de *Vouthon* et d'*Yvrac* ; — 2° dans l'arrondissement de Barbezieux, les églises d'*Aubeterre*, de *Montmoreau*, de Passirac, de *Rioux-Martin*, la chapelle (creusée dans le roc) d'Aubeterre et la chapelle (forme curieuse) du château de Montmoreau ; — 3° dans l'arrondissement de Cognac, les cryptes de Jarnac et de *Richemont*, les églises de *Bassac*, de *Bourg-Charente*, de *Châteauneuf*, de Cherves, de Cognac, de *Gensac*, de Genté, de Jarnac, de Saint-Même, de Sicogne ; — 4° dans l'arrondissement de Confolens, les églises *Saint-Barthélemy*, à Confolens, de Saint-Germain, de Celfrouin, et de la Péruse ; — 5° dans l'arrondissement de Ruffec les églises de Courcome, de Ruffec et de Ventouse.

Toutes ces églises, par leurs belles dispositions aussi bien que par leur

nombre, prouvent que le style roman a brillé dans la Charente d'un éclat exceptionnel. Elles n'ont généralement qu'une nef; la cathédrale d'Angoulême est elle-même dépourvue de nefs latérales; la coupole, très-souvent employée comme voûte, surtout au centre des églises et sous les clochers, donne aux édifices un caractère tout particulier. Les façades, les plus belles qui nous restent des xie et xiie siècles, sont décorées de riches arcatures où s'abritent quelquefois des statues; les clochers, dont la position varie, sont carrés, couronnés de pyramides coniques en pierres taillées en écailles.



Abbaye de la Couronne.

Deux *lanternes des morts* (colonnes élevées au xiie siècle dans les cimetières et éclairées pendant la nuit) existent à *Celfrouin* et à Pranzac.

Le style ogival a eu de la peine à s'introduire dans un pays où le roman régnait avec tant de puissance ; il s'est borné le plus souvent à réparer ou à agrandir des édifices plus anciens. Pendant la guerre de Cent ans, plusieurs églises romanes furent fortifiées. On cite cependant : 1° pour le xiiie siècle, l'église des Cordeliers, à Angoulême, l'*église de la Rochefoucauld* (clocher avec flèche en pierre) et environ 10 autres églises peu remarquables; 2° pour le xive siècle, des additions ou remaniements dans divers édifices; 3° pour les xve et xvie siècles, la plus



Hôtel de ville d'Angoulême.

grande partie de l'église abbatiale de *la Couronne*, dont les ruines sont fort belles, les églises de Saint-Claud et de Salles.

Les églises de Benest et de Pranzac sont de la Renaissance.

Les CHATEAUX féodaux sont assez nombreux dans la Charente ; de ceux qui furent élevés du IXe au XIe siècle, il ne reste que des mottes entourées d'un fossé et des substructions peu importantes (Bordenac, Chasseneuil, Lesterps, Merpins, Richemont, Villejoubert, etc.,). Des donjons rectangulaires des XIIe et XIIIe siècles existent à *Chabanais*, à Marthon, à Montbron, à Montignac, à Vouthon ; Angoulême (le Châtelet, la tour de l'Hôtel-de-Ville), Blanzac, Dirac, Confolens, Garat, conservent des débris importants des XIIIe et XIVe siècles ; les châteaux d'Aunac, de *Barbezieux*, de Saint-Germain, de *Verteuil* et d'Yviers sont de beaux édifices du XVe siècle ; à la Renaissance appartiennent les châteaux de Barbezières, de Champagne-Mouton, de Marthon (XVIe et XVIIe siècles), de Montbron, de Saint-Projet, de Ruelle, de Vilhonneur.

Le *château de la Rochefoucauld* mérite une mention spéciale. Il date de plusieurs époques. Le donjon (33 mètres de hauteur) carré, flanqué de contre-forts, date des XIIe et XIVe siècles. Les tours d'enceinte sont des XIIIe et XIVe siècles ; la chapelle et les magnifiques bâtiments d'habitation appartiennent à la Renaissance et furent élevés par l'architecte Antoine Fontant.

ÉPOQUE MODERNE. Ces dernières années ont vu s'élever dans Angoulême deux édifices remarquables : l'hôtel de ville et l'église Saint-Martial.

L'ancien château d'Angoulême, ancienne résidence des Lusignan, comtes d'Angoulême, et des princes apanagistes qui leur succédèrent, a été démoli. Il n'existe plus aujourd'hui que deux tours de ce vénérable monument : la grande tour polygone, bâtie par Hugues IV, qui mourut en 1303, et la grosse tour ronde, dite *de Marguerite*, parce que la sœur de François Ier y naquit en 1492 ; commencée par Jean le Bon, comte d'Angoulême, elle fut continuée par Louise de Savoie. Tout le reste a fait place à un **hôtel de ville** construit dans le style du XIVe siècle, et dont la première pierre a été posée le 15 août 1858. Ce bel édifice est achevé et les dépenses dépassent, dit-on, un million. C'est un véritable monument d'une magnifique ordonnance et d'un grand luxe d'ornementation : sculptures, peintures, vitreries, serrurerie d'art, rien n'a été épargné. Le corps de logis principal, qui s'élève sur la place de l'Hôtel de Ville, est surmonté d'un beffroi élégant qui contient le bourdon municipal. La cour intérieure est entourée d'un cloître fermé, de style ogival, fort remarquable ; la façade du sud, avec ses fenêtres à meneaux, est un chef-d'œuvre. On vante aussi plusieurs escaliers. L'architecte a su fort habilement englober les restes du vieux château dans ces constructions, qu'il est question d'isoler complétement entre la place, le marché, le parc, la rue de Plaisance et celle de l'Arsenal. Le corps de logis principal renferme les cabinets du maire et des adjoints, les salons, salle du conseil, salle des mariages, etc. L'aile gauche, parallèle à la rue de l'Arsenal, est affectée à l'état civil,

aux archives, corps de garde, etc.; celle de droite, aux bureaux de la mairie, police, etc. Enfin le corps de logis du fond, ouvrant sur la rue de Plaisance, est consacré à la bibliothèque et au musée municipal que le maire actuel a l'intention de créer.

Cet édifice a été élevé par un habile architecte, M. Abadie, qui a beaucoup contribué à la renaissance de l'art du moyen âge dans le pays.

L'*église Saint-Martial*, consacrée le 21 juillet 1853, fait le plus grand honneur à son architecte, M. Abadie. Non-seulement elle a été bâtie en quinze mois, mais elle n'a coûté que 220,000 francs, et cependant



Le château d'Angoulême en 1855.

elle a 58 mètres de longueur hors œuvre, 18 mètres de largeur; sa grande nef a 15 mètres 60 centimètres de hauteur ; son clocher s'élève à 50 mètres au-dessus du sol. C'est une église romane terminée par une abside dont les fenêtres, légèrement allongées, sont décorées de vitraux. L'intérieur, qui produit un effet satisfaisant, n'a pour ornement que les joints passés au feu des assises des pierres de taille.

Les travaux d'art nécessités par le chemin de fer sont peu nombreux dans la Charente. Il faut cependant citer le viaduc des *Couteaubières* (12 arches, 303 mètres de long) et le *tunnel de Livernant* (1471 mètres), sur la ligne de Paris à Bordeaux.

IV

BIBLIOGRAPHIE

Recherche de l'antiquité d'Angoulême, par Pierre Ginet, in-4°, 1567.

Recueil en forme d'histoire de tout ce qui se trouve par écrit de la ville et des comtes d'Angoulême, parti en trois livres in-4°, 1576.

Description statistique agricole de la Charente. (Mémoires de la société d'agriculture de Paris, t. xv).

Dissertation sur Angoulême (Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. xxi).

Indicateur Angoumoisin, par F. Eusèbe Castaigne, in-18, 1838.

Statistique monumentale de la Charente, par J.-H. Michon. Paris, Derache ; Angoulême, chez les principaux libraires, 1844. — C'est un livre complet et fort bien fait.

Géographie physique, politique, historique archéologique, agricole, commerciale et industrielle du département de la Charente, par J.-H. Michon. Paris, Derache ; Angoulême, chez les principaux libraires.

Le département de la Charente, par Abel Cognasse. Angoulême, Cognasse, 1848.

Géographie de la Charente, par M. Marvaud. Angoulême, Baillarger 1857. — Ouvrage consciencieux et plein de renseignements.

Dictionnaire des communes, bourgs, villages, etc., du département de la Charente, par Basque, in-8°. Angoulême, Chabot, 1857.

Grand dictionnaire géographique postal à l'usage du département de la Charente, par Lepaigne-Dorsenne, in-8°. Angoulême, Ardent aîné, 1858.

Description physique, géologique, paléontologique et minéralogique du département de la Charente, par H. Coquand, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Besançon. Paris, F. Savy, 1858. — Ouvrage complet, excellent.

Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente. Angoulême, imprimerie charentaise. — Là se trouve l'excellent *Répertoire archéologique du département de la Charente* par M. Marvaud.

Statistique de la France, publiée par le gouvernement, à Paris, imprimerie impériale, in-4°. — 1837-1866.

La Charente communale illustrée, par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Alcide Gauguié. Angoulême.

V

DICTIONNAIRE DES COMMUNES

ABRÉVIATIONS

arr.	veut dire	arrondissement.	hect.	veut dire	hectares.
c.	—	canton.	kil.	—	kilomètres.
ch.-l.	—	chef-lieu.	m.	—	mètres.
départ.	—	département.	S.	—	siècle.
fabr.	—	fabrique.	V.	—	ville.
h.	—	habitants.			

Le signe [ST] signifie gare ou station de chemin de fer.

Le chiffre en mètres, qui vient après la situation géographiqne des communes, exprime l'altitude au-dessus du niveau de la mer; quand il y a deux chiffres, le plus petit donne l'altitude inférieure et le plus grand l'altitude supérieure de la commune.

Abzac, 3335 hect., 1201 h., sur une colline dominant la Vienne, à 120-229 m. c. de Confolens. — Etang de Sérail (42 hect.). — Eaux salines froides, connues sous le nom d'eaux d'Availles. — Ruines du château de Serres (fin du xve s.), où naquit madame de Montespan. — Château de Fayolle (fin du xve s.).

Adjots (les), 1140 hect., 781 h., à 3 kil. de a Charente, à 136 m., c. de Ruffec. — Mine de fer de Château-Rouet.

Adjutory (Saint-), 1414 hect., 762 h., sur la Bellonne, à 120-301 m., c. de Montembœuf. — Nombreuses mines de fer.

Agris, 1874 hect., 1308 h., près du confluent de la Tardoire et du Bandiat, dont les eaux, absorbées par des gouffres, ne coulent pas en été, à la lisière de la forêt de la Braconne à 80 m., c. de la Rochefoucauld. ⟹ Gouffre de Duffais. — Gouffres de la *Fosse-Mobile*, de la *Fosse-Raide* et de la *Fosse-Limousine*, dans la forêt de la Braconne. — Vieux castel des Fouilloux.

Aignes-et-Puypéroux, 1298 hect., 596 h., sur une colline séparant la Tude de l'Arce, à 142 m., c. ⟹ A Puypéroux, sur l'Arce naissante, restes d'une grande église abbatiale romane (mon. hist.).

Aigre, 659 hect., 1846 h., sur l'Houme, à 68 m., ch.-l. de c., arr. de Ruffec.

Aizecq, *Charente*, 730 hect., 429 h., sur une colline de 140 m., dominant l'Argentor, c de Ruffec.

Alloue, 4654 hect., 1609 h., sur la Charente, à 150 m., c. de Champagne-Mouton. — Lignite, tourbe, plomb argentifère. — Eglise à coupole (xiie s.). — Ruines du château du Pavillon (xviie s.).

Amant-de-Boixe (Saint-), 2218 hect., 1690 h., près de la Charente, à 106 m., ch-l. de c; [ST]. — Forêt. ⟹ Eglise (mon. hist.), l'une des plus remarquables de l'Angoumois (1170). — Restes des cloîtres d'une ancienne abbaye (mon. hist.).

Amant-de-Bonnieure (Saint-), 1066 hect., 801 h., sur la Bonnieure, à 66 m., c. de Mansle.

Amant-de-Grave (Saint-), 636 hect., 300 h., près de la Charente, à 33 m., c. de Châteauneuf, [ST].

Amand (Saint-) de-Montmoreau, 2734 hect., 978 h., sur une colline de 140 m. qui domine la Tude, c. de Montmoreau. — Mine de fer; tourbe. ⋙→ Souterrains-refuges.

Amant-de-Nouère (Saint-), 1115 hect., 635 h., sur la Nouère, c. d'Hiersac. ⋙→ A Fontguyon, château de 1570 et débris romains.

Ambérac, 1210 hect., 618 h., sur la Charente, à 50 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. ⋙→ Eglise du XIe s. — Ruines romaines de la Tour-des-Fades.

Ambernac, 2999 hect., 1070 h., sur des collines de 150 à 223 m. dominant la Charente, c. Nord de Confolens. — Mine de plomb aux Chéronies.

Ambleville, 503 hect., 443 h., sur un affluent du Né, à 40 m., c. de Segonzac. — Tourbe. ⋙→ Château du XIVe s. — Eglise à coupole des XIe et XIVe s.

Anais, 985 hect., 687 h., sur l'Argence et la fontaine de Bric, au pied d'une colline de 131 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. ⋙→ Château de Puy-Français.

André (Saint-), 597 hect., 345 h., sur un affluent de l'Antenne, à 20-96 m., c. de Cognac. ⋙→ Eglise en partie du XIIe s.

Angeac-Champagne, 682 hect., 912 h., sur un plateau de 71 m. dominant un affluent du Né, c. de Segonzac. — Eglise des XIe et XVIe s.

Angeac-Charente, 1080 hect., 604 h. sur la Charente, c. de Châteauneuf.

Angeau (Saint-), 1094 hect., 860 h., sur une colline dominant la Bonnieure, à 66 m., c. de Mansle.

Angeduc, 357 hect., 234 h., sur des collines de 50 à 124 m., entre le Né et le Lamaury, c. de Barbezieux.

Angoulême, 1872 hect., V. de 25116 h., sur un plateau élevé de 72 m. au-dessus de la Charente, qui vient de recevoir la Touvre, au confluent de la Charente et de l'Anguienne, qui l'entourent de trois côtés, à 96 m., par 45° 39' de latit. et 2° 11' 8" de long. O., 445 kil. de Paris, [ST], ch.-l. de départ., d'arr. et de 2 c. — Cette ville a donné son nom à une célèbre pierre de taille blanche exportée au loin, qu'on exploite dans les carrières d'un grand nombre de communes de la partie jurassique et crétacée du département. Elle a aussi imposé son nom au papier de première qualité qui se fabrique aux environs dans 21 papeteries. — Forêt de la Grande-Garenne (42 hect.). — Poudrerie de l'Etat (1,000,000 de kilog. par an de poudre de chasse), 11 fabr. de registres, 2 ateliers de glaçage et satinage, 3 fabr. de toiles métalliques, 1 tréfilerie de cuivre, 5 ateliers de mécanique, 3 fonderies, 3 chaudronneries pour distillation, fabr. de tricots, tanneries, mégisseries, fabr. de chapeaux, faïencerie, filatures. — Commerce d'eaux-de-vie (150,000 hectolitres par an), merrains, fers, cuirs, miel, truffes, céréales, chevaux et bestiaux. — Mouvement du port en 1861 : gabares chargées et vides, 1005; tonnage, 46,342 tonneaux. ⋙→ Angoulême est entourée de promenades qui permettent d'en faire le tour et d'où l'on embrasse, surtout du rempart du Nord et de Beaulieu, de superbes points de vue sur les vallées environnantes. Elle a six faubourgs : l'Houmeau, Saint-Ausonne, Saint-Martin, Saint-Cybard, la Bussate et Saint-Roch. — La *cathédrale de Saint-Pierre* (mon. hist. du XIIe s.) a été rétablie par M. Abadie dans la pureté de son architecture romane. — *Saint-Martial* (1853), style roman fleuri du XIIIe s.; clocher de 50 m. de haut. — *Saint-Ausonne*, récemment achevée, style du XIIe s. — *Eglise de la Pesne*, la plus ancienne de l'Angoumois, en partie détruite au XIIe s.; crypte des premiers temps du christianisme. — A la *Chapelle de l'Hospice*, beau clocher pyramidal du XIIIe s. — *Saint-Martin* (XIIIe s.) a été transformé en une habitation. — Restes des voûtes du *cloître Saint-Cybard*.

Près de l'église *Saint-André*, pan de mur du XIIIe s., reste du *château des Taillefer*. — Il ne reste de l'ancien *château* (1228-1282) que la grande tour polygonale, haute de 25 m., et la grosse tour ronde, du XVe s. Le reste a fait place à un magnifique *hôtel de ville*, élevé par M. Abadie, et dans lequel sont entrées les tours conservées du vieux castel; la décoration intérieure est de toute beauté. — *Evêché*, récemment restauré, du XVIe s. — Façade Renaissance de la *maison Simon*. — Prison installée dans l'ancien *Châtelet*, édifice du XIIIe s., dont il reste 4 tours. — *Place Beaulieu*, d'où l'on descend à la Charente par les allées sinueuses à forte pente du *Chemin Vert*. — *Grotte de Saint-Cybard*, récemment rendue au culte. — Dans les environs, Château de la *Tour Garnier* (tour carrée du XIIIe s.).

Ansac, 3085 hect., 915 h., sur la Vienne (132 m.), c. de Confolens. ⋙→ Dolmen de Montvallier.

Anville, 816 hect., 443 h., sur des collines de 100 à 140 m., c. de Rouillac. »→ Eglise; façade du xie s.

Ars, 1140 hect., 707 h., sur le Né, à 10 m., c. de Cognac. »→ Restes d'une abbaye. — Eglise des xiie et xvie s. — Château de la Renaissance.

Asnières, 2143 hect., 1053 h., sur une colline de 103 m. dominant la Nouère, c. d'Hiersac. »→ Eglise romane.

Aubeterre, 339 hect., 704 h., en amphithéâtre sur une colline dont la Dronne baigne le pied, dans un des plus beaux sites de l'Ouest, à 32-74 m., ch.-l. de c. — Truffes. — Papeterie. »→ Sur le sommet d'un roc à pic de craie blanche, ruines d'un château du xvie s. (Vue admirable). — Dans les flancs de ce même roc est creusée l'Eglise Saint-Jean (ixe et xiie s.), l'une des églises souterraines les plus remarquables de France. — Curieux portail de l'*église Saint-Jacques*, du xie s. — Ruines du *couvent des Minimes :* chapelle (mon. hist.) et vastes souterrains qui s'étendent sous le couvent et sous une grande partie de la ville. — Restes du château de Méré. — A Jean-Martin, motte féodale de *Motte-Bourbon*. — Redoute de Porcherat, du temps de la guerre des Cent ans.

Aubeville, 821 hect., 383 h., sur des collines de 50 à 142 m. dominant le confluent du Né et de l'Ecly, c. de Blanzac. »→ Camp.

Auge, 826 hect., 642 h., à la source de l'Auge, à 92 m., c. de Rouillac. — »→ Eglise du xiiie s.; crypte.

Aulais-la-Chapelle-Conzac (Saint-) 1475 hect., 606 h., sur des collines de 60 à 122 m. dominant le Lamaury et le Né, c. de Barbezieux. »→ A La-Chapelle, église du xiie s. — A Consac, abside du xie s.

Aunac, 477 hect., 464 h., sur la Charente, à 71 m., c. de Mansle. »→ Beau château bien conservé (xve s.)

Aussac, 1751 hect., 710 h., à la lisière de la forêt de Saint-Amant-de-Boixe, à 164 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. »→ A Puymerle, crypte d'un couvent. — A Raveau, débris informes d'un château et d'une abbaye.

Avit (Saint-), 366 hect., 295 h., sur une colline de 119 m., entre la Beauronne et la Tude, c. de Chalais. — Carrières de pierre de taille du Grélis.

Baignes-Sainte-Radegonde, 3127 hect., 2417 h., sur le Pharon (66 m.), ch.-l. de c. — Tanneries. — 3 fabr. de faïences grossières. — »→ Ruines du château de Montauzier (xve s.). — Ruines d'une ancienne église abbatiale.

Balzac, 964 hect., 815 h., sur la Charente, à 30-101 m., c. d'Angoulême. »→ Château bien conservé où habita Balzac, au xviie s.

Barbezières, 929 hect., 411 h., à 100 m., c. d'Aigre. »→ Château bien conservé du xve s. — Eglise; nef du xiiie s.

Barbezieux, 2107 hect., 3881 h., en amphithéâtre, sur un monticule qui domine à l'O. le Trèfle, à l'E. le Condéon, à 102 m., ch.-l. d'arr. — Source ferrugineuse froide de Fontbrune. — Tanneries. »→ Eglise Saint-Mathias; nef et portail sculpté du xiie s. — Eglise des Cordeliers (façade du xve s.). — Château de 1453. — Très-belles allées. — Bel hippodrome.

Bardenac, 803 hect., 447 h., à la source de l'Argentonne, au pied d'une colline de 157 m., c. de Chalais. »→ Eglise romane. — Motte féodale de Coyron.

Barret, 2237 hect., 1257 h., sur des collines de 50 à 129 m. dominant le Trèfle et un affluent du Né, c. de Barbezieux. »→ Eglise du xiie s. (mon. hist.).

Barro, 1065 hect., 453 h. sur la Charente, à 85 m., c. de Ruffec. »→ Beaux rochers.

Bassac, 761 hect., 760 h., sur la Charente, à 30 m., c. de Jarnac. »→ Eglise du xe au xviiie s. (mon hist.).

Bayers, 359 hect., 406 h., sur une colline à pic dominant la Charente de 30 m., à 100 m., c. de Mansle. »→ Ruines d'un château du xve s.

Bazac, 492 hect., 452 h., sur une colline entre la Tude et la Dronne, à 18-75 m., c. de Chalais. »→ Eglise du xiie s. — Motte de Puygoyon.

Beaulieu, 1026 hect., 685 h., sur une colline de 102 m. dominant la Sonnette, c. de Saint-Claud. »→ Château de Sanzac (1559).

Becheresse, 839 hect., 512 h.. sur des collines de 100 à 191 m., à 2 kil. des sources du Né, c. de Blanzac.

Bellon, 913 hect., 462 h., sur une colline de 109 m. dominant un affluent de la Tude, c. d'Aubeterre. »→ Orme gigantesque dans le cimetière.

Benest, 2190 hect., 1443 h., sur des collines de 135 à 194 m. dominant la Charente, c. de Champagne-Mouton. — Poteries. »→ Camp antique. — Restes d'un pont romain sur la Charente. — Restes de redoutes, de l'époque

carlovingienne (?) — Eglise d'un prieuré du xve s. — Dans le cimetière, vieilles tombes sculptées.

BERNAC, 346 hect., 564 h., sur des collines de 100 à 132 m., c. de Villefagnan. ⋙→ Château du Breuil.

BERNEUIL, 1630 hect., 841 h., sur une colline de 146 m. entre le Beau et le Lamaury, c. de Barbezieux. ⋙→ Très-belle église du xiie s.

BESSAC, 1057 hect., 391 h., sur une colline de 100 m. dominant l'Arce, c. de Montmoreau.

BESSÉ, 678 hect., 405 h., à 95 m., c. d'Aigre. ⋙→ Dolmen.

BIGNAC, 776 hect., 498 h., sur la Charente, à 45 m., c. de Rouillac.

BIOUSSAC, 1564 hect., 598 h., sur la Lizonne, à 110-145 m., c. de Ruffec.

BIRAC, 1179 hect., 380 h., sur des collines de 100 m. formant faîte entre la Charente et le Né, c. de Châteauneuf

BLANZAC, 483 hect., 918 h., sur le Ne, à 70-155 m., ch.-l. de c. ⋙→ Tumulus de Porcheresse. — Donjon du xiie s. — Eglise de 1226.

BLANZAGUET, 741 hect., 566 h., sur le Vouthon, à 102 m., c. de Lavalette. — Tourbe.

BOISBRETEAU, 1514 hect., 340 h., sur une colline de 140 m., entre le Palais et le Lary, c. de Brossac. ⋙→ Ruines d'une vaste église prieurale (xiie s.)

BONNES, 1476 hect., 901 h., sur la Dronne, à 30-104 m., c. d'Aubeterre. ⋙→ Eglise du xiiie s. — Château du commencement du xvie s

BONNET (SAINT), 1756 hect, 800 h., sur des collines de 50 à 108 m. dominant le Beau, c. de Barbezieux.

BONNEUIL, 1358 hect., 618 h., sur un affluent du Né, au sein de collines de 60 à 135 m., c. de Châteauneuf. ⋙→ Église à coupoles (xiie et xiiie s.). — Château du Breuil (1500). — Château de la Renaissance à Luchet.

BONNEVILLE, 1008 hect., 483 h., près de l'Auge, dans des collines de 60 à 107 m., c. de Rouillac. ⋙→ Château des Fontaines.

BORS, 1615 hect., 637 h., sur une colline de 149 m. dominant l'Ausonne, c. de Montmoreau. ⋙→ Eglise du xiie s.

BORS-DE-BAIGNES, 1227 hect., 234 h., sur le Lary, dans un pays de bois et de landes, au sein de collines de 70 à 141 m., c. de Baignes.

BOUCHAGE, 1,642 hect., 586 h. à la source de la Lizonne, à 165 m., c. de Champagne-Mouton.

BOUEX, 1557 hect., 808 h., sur des collines de 70 à 185 m. dominant l'Échelle, 2e c. d'Angoulême. ⋙→ 8 tumuli à demi-écroulés. — Tour, reste du vieux château de Méré.

BOURG-CHARENTE, 1187 hect., 1007 h., sur la Charente, dont la rive gauche est dominée par des falaises de 40 m. de haut, à 40 m., c. de Segonzac. ⋙→ Église du xiie s., non remaniée (mon. hist.). — Restes d'un château du xiie s. — Château du xvie s.

BOUTEVILLE, 1211 hect., 810 h., sur une colline de 106 m., c. de Châteauneuf. ⋙→ Belles ruines d'un château du xviie s. — Restes d'un prieuré des xie et xiiie s.

BOUTIERS SAINT-TROJEAN, 1005 hect., 739 h.; 2 centres : *Boutiers*, sur une colline de 46 m. dominant la Charente; *Saint-Trojean*, sur la Soloire, à 10 m., c. de Cognac. ⋙→ Eglise de Templiers. — Petite église abandonnée (xie, xiiie, xive s.). A Saint-Trojean, église romane et restes d'un château où vint souvent Louise de Savoie.

BRETTES, 1,218 hect, 542 h., sur des collines de 80 à 107 m. dominant l'Houme, c. de Villefagnan.

BRÉVILLE, 1,539 hect., 811 h., sur la Soloire, à 20 m., c. de Cognac.

BRICE (SAINT-), 922 hect., 677 h., sur la Charente, à 10-54 m., c. de Cognac. ⋙→ Dolmen de la *Pierre de la Vache.* — Eglise à coupole (xiie s.). — Beau château du xive s., remanié. — Église abbatiale très-remarquable de Châtres. — Château de Garde-Épée (xviie s.).

BRIE, 641 hect., 255 h., sur une colline de 104 m. dominant le Lamaury, c. de Barbezieux.

BRIE-DE-LA-ROCHEFOUCAULD, 3405 hect., 1733 h., sur une colline de 126 m. dont les eaux vont à l'Argence, près de la forêt de la Braconne, c. de la Rochefoucauld. ⋙→ Eglise des xiie, xiiie, xive s. — Ruines des Châteaux de Brie, la Prévôterie et de la Jauvigerie. — Gouffre de la *Grande-Fosse*, dans la forêt (100 m. de profondeur, 500 de tour).

BRIE-SOUS-CHALAIS, 1035 hect., 486 h., sur des collines de 50 à 142 m. dominant la Viveyronne et l'Ausonne, c. de Chalais.

BRIGUEUIL, 4708 hect., 1892 h., sur une colline de 294 m. d'où descend un affluent du Goire, c. de Confolens. — Forêt. ⋙→ Camp romain d'Anglard. — Eglise du xiiie s., remaniée. — 2 portes de l'ancienne enceinte. — Dans la forêt, ruine de l'antique chapelle de la Boulonie.

BRILLAC, 4242 hect., 1573 h., sur des collines de 160 à 236 m. dominant

le confluent de l'Issoire et de la Marchadène, c. de Confolens. — Étang des Champs (30 hect.) d'où sort la Blourds. »→ Tour, reste d'un château du IXe s.

BROSSAC, 2187 hect., 1136 h., sur des collines de 70 à 180 m. entre les sources de la Viveyronne et d'un affluent du Palais, ch.-l. de c. »→ Ruines d'une villa et d'un aqueduc romains.

BUNZAC, 1332 hect., 488 h., sur des collines de 75 à 119 m. dominant le Bandiat, c. de la Rochefoucault. — Forêt de la Braconne. »→ Gouffre de Chez-Roby où s'engloutit une partie du Bandiat. — Dolmen de Pierre-Levée. — Au Puy, ruines d'une abbaye romane. — Près des Deffends, (château du XVIIe s.), vastes silos celtiques.

CELLEFROUIN, 4009 hect., 1821 h., sur le Son, au pied de collines de 155 m., c. de Mansle. — Bois de la Bachellerie, (12 hect) »→ Camp romain du Champ du Combat. — Eglise abbatiale romane; portail ogival. — Lanterne des morts (XIIe s.), haute de 12 m. 50 c.

CELLETTES, 953 hect, 508 h., à 2 kil. de la Charente, dans des collines de 60 à 116 m., c. de Mansle. »→ Ancienne église prieurale. — Fontaine Talbeau. — Tumulus dans la forêt de Boixe.

CHABANAIS, 1424 hect., 1733 h., sur la Vienne, dans un pays ravissant, à 160 m., au pied de collines de 250 m., ch.-l. de c. »→ Restes d'un château du IXe s. et d'un autre du XIe s. — A Grenord-l'Eau, sur la Graine, ruines d'une église du XIIe s. — A Etricort, ruines d'une église prieurale du XIIe ou du XIIIe s. — Joli château moderne de Savignat.

CHABRAT, 2337 hect., 881 h., sur des collines de 175 à 264 m. dominant le Goire, c. de Chabanais.

CHADURIE, 1645 hect.. 732 h., sur des collines de 90 à 193 m. dont les eaux vont à la Boëme, c. de Blanzac. — Mine de fer. »→ Camp romain aux Six-Paux. — Tour romaine appelée *Prison des Romains*. — Église à coupole du XIe s., fortifiée au XIVe. — Chapelle en ruines de Sainte-Acquitière.

CHAISE (LA), 943 hect., 663 h., sur le Né et la Tombe, à 28-52 m., c. de Barbezieux. »→ Eglise du XIIe s.

CHALAIS, la plus petite commune du dép., 36 hect., 740 h., au pied d'un coteau escarpé qui domine la Tude et la Viveyronne, à 35-89 m., ch.-l. de c., [ST]. »→ Château du XVIe s.; tour du XIVe s.; puits curieux. — Eglise du XIIe s.

CHALIGNAC, 1313 hect.. 617 h., sur des collines de 75-122 m., dominant la Gourdine et le Lamaury, c. de Barbezieux. »→ Camp. — Eglise du XIIe s.

CHAMPAGNE, 1831 hect., 332 h., sur l'Ecly, à 65-164 m., c. de Blanzac. »→ Antiques silos. — Eglise romane. — Vieux manoir du Maine-Giraud, qu'habita souvent A. de Vigny. — Vieux château de Lusseau. — Château moderne du Maine-Cérier.

CHAMPAGNE-MOUTON. 1259 hect.. 1224 h., sur l'Argent, à 120-178 m., ch.-l. de c. »→ Camp romain à Ambournet. — Motte féodale du Fort. — Eglise des XIIe, XIIIe, XIVe s. — Château du XVIe s.

CHAMPMILLON. 951 hect., 518 h. sur une colline dominant la Charente, à 25-96 m., c. d'Hiersac. »→ Silo gaulois. »→ Église du XIIe s., à coupoles.

CHAMPNIERS, 4532 hect., 3560 h., sur la Champniers, à 35-154 m., 2e c. d'Angoulême. »→ Dolmen. — Église du XIIe s. — Ruines des vieux châteaux de Puy-de-Nelle et de Breuil. — Château de Vouillac, au confluent de la Champniers et de l'Argence. — Château moderne de Montagnes.

CHANTILLAC. 1805 hect., 717 h., sur une colline de 145 m. dont les eaux vont à la Pimperade, c. de Baignes. »→ Source, but de pèlerinage très-fréquenté, près d'une vieille église.

CHANTREZAC, 2036 hect., 656 h., sur la Charente, à 155-221 m., c. de Saint-Claud. — Chaux hydraulique excellente. »→ Ruines d'un château.

CHAPELLE (LA). 769 hect., 350 h., sur la Charente, à 45-76 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe.

CHARMANT, 1718 hect., 619 h., sur des collines de 80 à 145 m. dominant la Boëme, c. de la Valette, [ST]. »→ Église du XIIe s. (mon. hist.). — Ruines d'une maison de Templiers. — Tunnel de Livernant (1471 m.).

CHARMÉ, 1142 hect., 1015 h., sur des collines de 75 à 131 m. dominant le ruisseau de Moussac, c. d'Aigre. »→ Villa romaine à Bellicourt.

CHARRAS, 1512 hect., 685 h., sur des collines de 110 à 193 m. entre le bassin du Bandiat et celui de la Nizonne, c. de Montbron. — Forêts d'Horte et de la Roche-Beaucourt. — Mines de fer peu abondant, mais excellente qualité. »→ Silos celtiques. — Église romane, fortifiée. — Château du XVIIe s. — Restes d'une église et d'une abbaye à Grosbos.

CHASSENEUIL, 3309 hect., 2162 h., sur la Bonnieure, à 95-153 m., c. de Saint-Claud. — Forêt. — Mines de fer; sable à porcelaine. ⟫→ Camps romains de Chez-Fouquet et du Camp des Peines. — Motte féodale. — Eglise des XIe et XVe s. — Château du XVIIe.

CHASSENON, 2349 hect., 1049 h., sur des collines de 152 à 253 m. séparant la Vienne de la Graine, c. de Chabanais. ⟫→ Ruines romaines de *Cassinomagus*, les plus importantes du département: restes d'un palais nommé *caves de Longéa*, fondements d'un temple appelé *Montelu*, restes d'un amphithéâtre, d'un grand édifice de destination inconnue, vestiges d'aqueducs, caverne en ciment, etc. — Eglise des XIe et XVe s.

CHASSIECQ, 1306 hect., 607 h., sur des collines de 140 à 170 m., entre la Sonnette et l'Argent, c. de Champagne-Mouton. ⟫→ Camp romain.

CHASSORS, 1321 hect., 1108 h., à 2 kil. 1/2 de la Charente, à 43 m., c. de Jarnac.

CHATEAUNEUF, 2395 hect., 3541 h., sur la Charente, à 17-85 m., ch.-l. de c., ST ⟫→ Restes d'un château-fort et d'une chapelle romane. — Eglise (mon. hist.) des XIIe et XVe s. — Chapelle du XVe s.

CHATIGNAC-SAINT-CYPRIEN, 973 hect., 451 h., sur une colline de 179 m., près des sources de l'Ausonne, c. de Brossac. ⟫→ Eglise romane.

CHAVENAT, 970 hect., 352 h., sur des collines de 80 à 166 m., dominant la Tude, c. de la Valette. ⟫→ Eglise du XIe s.

CHAZELLE, 2580 hect., 1195. h. sur le Bandiat, au pied des collines de 120 à 130 m., c. de la Rochefoucauld. ⟫→ Eglise du XIIe s.

CHEBRAC, 335 hect., 133 h., sur la Charente, à 43-62 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. ⟫→ Grotte des fées.

CHENOMMET, 443 hect., 468 h., sur la Charente, à 70-114 m., c. de Mansle.

CHENON, 1048 h., 501 h., sur la Charente, à 70-119 m., c. de Mansle.

CHERVES, 3402 hect., 2120 h., sur une colline de 58 m., dominant l'Antenne, c. de Cognac. — Exploitation considérable de plâtre pour amendements agricoles. ⟫→ Eglise à coupoles des XIe et XIIe s. — Château-Chenel (1610).

CHERVES-CHATELARD, 3608 hect., 1485 h.; 2 villages principaux, *Cherves*, sur une colline de 234 m., dominant le ruisseau de Croutelle, et *Châtelard*, sur une colline de 199 m. commandant le confluent du ruisseau de Croutelle et de la Bonnieure, c. de Montembœuf.— Mine de fer. ⟫→ A Châtelard, ruines d'une église romane prieurale.

CHEVRERIE (LA), 462 hect., 309 h., à 129 m., c. de Villefagnan.

CHILLAC, 1463 hect., 536 h., sur des collines de 90 à 172 m., dont les eaux vont à la Gourdine, au Lamaury, au Palais, c. de Brossac. ⟫→ Tumulus. — Eglise du XIIe s., ombragée par un orme 4 fois séculaire.

CHIRAT, 3433 hect., 1262 h., dans un vallon, à 1500 m. de la Vienne, au sein de collines de 140 à 261 m., c. de Chabanais. — Forge de l'Age. ⟫→ Château de l'Age.

CHRISTOPHE (SAINT-), 418 hect., 667 h., dans la vallée de la Tude, à 35-121 m., c. de Chalais.

CHRISTOPHE-DE-CONFOLENS (SAINT-), 2366 hect., 1106 h., sur une colline de 279 m., dominant la Marchadène, c. de Confolens. ⟫→ Camp de la Faye.

CIERS (SAINT-), 1043 hect., 678 h., au confluent de la Tardoire (quand elle coule) et de la Bonnieure, à 60-108 m., c. de Mansle.

CLAIX, 1487 hect., 549 h., sur le ruisseau de Claix, dans un vallon pittoresque, à 50-142 m., c. de Blanzac. — Forêt de Chardin. ⟫→ Eglise du XIIe s. — Sur un roc abrupt, château de la fin du XVIIIe s.

CLAUD (SAINT-), 2646 hect., 1938 h., sur le Son, au sein de collines de 110 à 221 m., ch.-l. de c. — Forge de Champlorier. — Minoterie. ⟫→ Eglise (1444); crypte, avec tombeau de Saint-Claud (XIVe ou XVe s.) — Près d'une antique chapelle en ruine, fontaine visitée par les malades.

COGNAC, 427 hect., 9412 h., sur la Charente (9 m.), ch.-l. d'arr., ST — Bois du Petit Parc (52 hectares). — Grande fabrication d'eaux-de-vie; entrepôt principal des eaux-de-vie des deux Charentes. C'est une des villes les plus riches de l'Europe. ⟫→ A l'entrée du Vieux-Pont, porte flanquée de tours, restes de fortifications. — Eglise du XIIe s., remaniée à l'époque ogivale. — Château des XVe et XVIe s. — Chapelle de Louise de Savoie (XVe s.). — Petit monument du XVIe s., à l'entrée du Petit-Parc (magnifiques allées). — Statue équestre en bronze de François Ier, chef-d'œuvre d'Etex. — Eglise moderne (style du XVe s.).

COLOMBE (SAINTE-), 651 hect., 516 h., sur la Bonnieure, à 65-124 m., c. de Mansle.

Combiers, 2396 hect., 558 h., sur la Nizonne qui vient de recevoir la Belle, à 90-204 m., c. de la Valette. — Forêt de la Roche-Beaucourt. — Mines de fer. — Haut-fourneau.

Condac, 959 hect., 449 h., au confluent de la Charente et du Lien, au pied d'une colline de 122 m., c. de Ruffec. — Minoterie. ⋙ Ruines d'une chapelle du XIe s.

Condéon, 3141 hect., 1180 h., sur le Condéon, à 65-149 m., de Baignes. ⋙ Belle église du XIIe s.

Confolens, 1895 hect., 2717 h., au confluent de la Vienne et du Goire, à 130-221 m., ch. l. d'arr. — Mines abandonnées de galène et de blende. — Minoterie de la Grange-Combourg; tanneries; fabr. de ganses et de lacets. ⋙ Menhir du Repaire. — Eglise romane de Saint-Christophe. — Eglise de Saint-Maxime (XIIIe s.). — Chapelle de Saint-Barthélemy (mon. hist. du XIe s.) — Eglise abandonnée d'une commanderie du Saint-Esprit. — Ruines d'un château. — Pont ancien; beau pont moderne.

Coulgens, 1160 hect., 744 h., sur la Tardoire, qui ne coule qu'exceptionnellement, à 100 m., c. de la Rochefoucauld. ⋙ Eglise du XIIe s. — Source abondante d'Eigogne.

Coulonges, 302 hect., 298 h., sur des collines de 50 à 101 m. dominant la Charente, c. de St-Amand de Boixe.

Courbillac, 1180 hect., 961 h., sur le Tourtrat, à 30-55 m., c. de Rouillac.

Courcome, 2033 hect., 941 h., sur le ruisseau de Moussac, à 80-154 m., c. de Villefagnan. ⋙ Belle église des Xe, XIIe et XVe s. (mon. hist.).

Courgeac, 1842 hect., 565 h., sur des collines de 65 à 165 m. dominant un affluent de la Tude, c. de Montmoreau. ⋙ Restes informes d'une abbaye.

Courlac, 658 hect., 294 h., sur la Tude, à 50-122 m., c. de Chalais.

Couronne (La), c. de 2855 hect., 2882 h., sur la Boëme, à 30-134 m., c. d'Angoulême, [ST]. — Riches tourbières. — 11 papeteries, tréfileries, fabrique de toile mécanique ⋙ Restes d'un édifice carré gallo-romain, appelé *prison des Romains* ou *Tour de la Berche*. — Belles ruines (mon hist.) de l'église d'une abbaye d'Augustins (1171-1201 et XVe s.). — Eglise romane, des plus vieilles du pays. — Château de l'Oisellerie, du temps de François Ier.

Coutant (Saint-), c. de 1940 hect., 586 h., sur les collines de 150 à 180 m. d'où descend l'Or, c. de Champagne-Mouton.

Couture, 1060 hect., 680 h. sur la Tiarde, à 80-130 m., c. de Ruffec.

Cressac, 432 hect., 215 h., sur des collines de 65 à 166 m. dominant l'Arce, c. de Blanzac. ⋙ Au Temple, chapelle de Templiers; fresques curieuses.

Criteuil, 1137 hect., 887 h., sur une colline dominant le Né, à 28-89 m., c. de Segonzac. ⋙ Eglise romane.

Crouin, 615 hect., 838 h., sur la Charente, près de l'Antenne, à 7-37 m., c. de Cognac.

Curac, 491 hect., 322 h., sur la Viveyronne, à 40-92 m., c. de Chalais. ⋙ Eglise romane.

Cybard (Saint-), 1035 hect., 386 h., sur une colline de 138 m. dominant la Tude de 60 m., c. de Montmoreau. — Riches mines de fer.

Cybard-le-Peyrat (Saint-), 454 hect., 252 h., sur le Vouthon, au pied d'une colline de 132 m., c. de la Valette. — Fonderie, papeteries. ⋙ Eglise ruinée du Peyrat (1065).

Cybardeaux (Saint-), 2101 hect., 1602 h., sur la Nouère, à 70-138 m., c. de Rouillac. ⋙ Eglise du Xe s., souvent remaniée.

Deviat, 842 hect., 408 h., sur une colline dominant l'Arce, à 70-157 m., c. de Montmoreau. ⋙ Château de la Faye, sur les bords d'un étang.

Dignac, 2764 hect., 1401 h., sur des collines (point culminant 228 m.) dont les eaux vont à l'Echelle et à la Charrau, c. de la Vallette. — Mines de fer. ⋙ Eglise romane. — A Poyaux, tour carrée, restes d'un château du XVIe s. — Tour d'un château du XVe s.

Dirac, 2927 hect,, 855 h., près de la source de l'Anguienne, sur des collines montant jusqu'à 168 m., c. d'Angoulême. — Forêt. ⋙ Dolmen de Pierre-Levée. — Eglise intéressante du XIIe s. — Restes d'un château féodal. — Château d'Heurtebise. — Au champ de Terre Sarrasine, tombeaux de pierre qu'on dit carlovingiens.

Douzac, 1148 hect., 553 h., sur le Fondion, à 83 m., c. d'Hiersac. — Forêt de Marange. ⋙ A Villars-Marange, château du XVIe s.

Ebréon, 1006 hect., 483 h., sur une colline dominant un affluent de l'Houme, à 97 m., c. d'Aigre.

Echallat, 1514 hect., 895 h,, sur une colline de 99 m., entre la Nouère

et la Guirlande, c. d'Hiersac. ⋙→ Eglise du XIIe s.

ECURAS, 2422 hect., 1730 h., sur des collines de 110 à 253 m., à 3 kil. de la Tardoire, c. de Montbron. ⋙→ Eglise du XIe s. et de 1689.

EDON, 1646 hect., 715 h., sur des collines de 80 à 187 m. dominant la Manoure et la Nizonne, c. de la Valette. ⋙→ Dolmen renversé. — Eglise du XIIe s. — Beau château moderne de la Roche-Beaucourt (style Renaissance). — A Haute-Faye, vestiges d'un monastère.

EMBOURIE, 333 hect., 294 h., dans une plaine couverte de noyers, sur un affluent de l'Houme, à 131 m., c. de Villefagnan. ⋙→ Eglise du XIIe s.

EMPURÉ, 837 hect., 294 h., à 90-138 m., c. de Villefagnan. ⋙→ Eglise du XIIe s.

EPENÈDE, 1562 hect., 516 h., à 1500 m. du Transon, au pied d'une colline de 199 m., c. de Confolens. ⋙→ Ruines d'une belle église du XIIe s.

ERAVILLE, 548 hect., 332 h., au sein de collines de 30 à 118 m., c. de Châteauneuf.

ESSARDS (LES), 999 hect., 622 h., sur une colline de 124 m., à 2 kil. de la Dronne, c. d'Aubeterre. — Truffes. ⋙→ Tumulus de la Faye. — Château de la Faye. — Église du XIIIe s.

ESSE, 3307 hect., 805 h., sur des collines de 130 à 240 m. dominant l'Issoire et la Vienne, c. de Confolens. — Mine de plomb abandonnée. ⋙→ Eglise du XIIIe s.; sculptures en bois du XVe s.

ESTÉPHE (SAINT-), 2188 hect., 808 h.; sur des collines de 20 à 102 m., dominant la Charente, 1er c. d'Angoulême. — Pierres meulières. — Bois de Chardin et de la Malestrade. ⋙→ Dolmen de la Boucharderie. — Eglise à coupole (X^e et XIIIe s.). — Vieux château de Fonttroide.

ETAGNAT, 2924 hect., 1560 h., à 4 kil. de la Vienne, sur des collines de 150 à 280 m., c. de Chabanais. — Mine d'antimoine, près de Lussac. ⋙→ Beau château de Rochebrune.

ETRIAC, 947 hect., 345 h., sur des collines de 60 à 120 m. dont les eaux vont à l'Ecly, c. de Blanzac.

EUTROPE (SAINT-), 267 hect., 242 h., sur une colline de 182 m. formant faîte entre la Tude et l'Arce, c. de Montmoreau. — Mines de fer de Grand-Perry. — Poteries. ⋙→ Eglise fort ancienne.

EXCIDEUIL, 2133 hect., 1218 h., sur la Vienne, à 150 m., c. de Chabanais. ⋙→ Vieille chapelle de N.-D.-de-Pitié, but de pèlerinage. — Château de la Chétardie, habité quelque temps par Mme de Sévigné.

EYMOUTIERS, 869 hect., 590 h., à 1500 m. de la Tardoire qui vient de recevoir le Trieux et coule dans une gorge profonde, au pied d'une colline de 214 m., c. de Montbron. ⋙→ Débris gallo-romains appelés *Ville de Conan*. — A Chez-Maneau, chapelle (d'abord léproserie) en partie rebâtie au XVIe s.

FAYE (LA), 1344 hect., 749 h., au pied d'une colline de 136 m., c. de Villefagnan. ⋙→ Tunnel des Plans (500 m.).

FELIX (SAINT-), 809 hect., 410 h., au pied d'une colline de 155 m., c. de Brossac.

FEUILLADE (LA), 2183 hect., 777 h., sur le Bandiat, au point où il commence à se perdre dans des gouffres, à 100-165 m., c. de Montbron. — Mines de fer. — Haut-fourneau de la Motte. ⋙→ Eglise en partie du XIIe s. — Château de Belleville, du XVe s. — Château de la Motte, remanié au XVIe s.

FLÉAC, 1250 hect., 820 h., sur une colline à pic baignée par la Charente, à 25-100 m., 2e c. d'Angoulême. ⋙→ Eglise à 3 coupoles du XIIe s. — Ruines informes du château du Tranchard. — Château de Chalonne.

FLEURAC, 217 hect., 351 h., sur la Guirlande, dans des collines de 50 à 94 m., c. de Jarnac.

FONTCLAIREAU, 561 hect., 555 h., sur une colline dominant la Charente, à 60-124 m., c. de Manslé.

FONTENILLE, 958 hect., 669 h., à 1200 ou 1500 m. de la Charente, à 60-100 m., c. de Mansle. ⋙→ Tumuli; 3 dolmens, *pierre de la Pérotte* et *pierre de la Vieille*. — Sur la Charente, belles ruines du château féodal de Renau.

FORÊT-DE-TESSÉ (LA), 1070 hect. 705 h., au pied d'une colline de 154 m., c. de Villefagnan.

FORT (SAINT-), 668 hect., 576 h., sur le Né, à 20-50 m., c. de Segonzac. ⋙→ Dolmen, le plus beau de l'Angoumois; la table a 10 m. 45 sur 6 m. 40. — Eglise à portail roman.

FOUQUEBRUNE, 2779 hect., 916 h., au pied d'une colline de 195 m., c. de la Valette.

FOUQUEURE, 1643 hect., 975 h., entre l'Houme, la Charente et la forêt de Tusson, à 2 kil. des trois, au pied d'une colline de 79 m., c. d'Aigre.

FOUSSIGNAC, 1513 hect., 706 h., à 68 m., c. de Jarnac.

FRAIGNE (SAINT-), 2910 hect., 1045 h., sur l'Houme, à 75-110 m., c. d'Aigre. ⋙→ Église du XIe s. — Château du XVe s.

FRONT (SAINT-), 1337 hect., 739 h., sur le Son, à 65-111 m., c. de Mansle.

GARAT, 1944 hect., 910 h., sur une colline de 96 m. entre l'Échelle et l'Anguienne, 2me c. d'Angoulême. ⋙→ Silo celtique, à Clément. — Église (XIIe-XVe s.). — Donjon carré de la Tranchade (1396 et XVIe s.).

GARDE-SUR-NÉ (LA), 412 hect., 325 h., à 30-64 m., c. de Barbezieux. ⋙→ Dans le cimetière, près d'une église à façade romane, pierre de 1291.

GARDES, 1382 hect., 635 h., au pied de collines de 126 à 172 m., à 2 kil. du Vouthon., c. de la Valette. ⋙→ Eglise du XIe s. — Belle source.

GENAC, 2582 hect., 1511 h., sur le Mosnac, à 70 m., c. de Rouillac. ⋙→ Eglise à coupole.

GENIS (SAINT-), 1882 hect., 1465 h., sur une colline de 134 m. dominant la Nouère, c. de Hiersac. ⋙→ glise du XIe s. — Caves et vastes souterrains d'un vieux château. — Château du XVIIe s. — Château de la Mothe.

GENIS (SAINT-), 446 hect., 195 h., sur un affluent de l'Arce, au sein de collines de 94 à 189 m., c. de Blanzac. ⋙→ Souterrains ou silos de Chez-Journaud. — glise du XIIe s. — Château du Maine-Grier.

GENOUILLAC, 1453 hect., 787 h., sur une colline de 227 m. dominant la Bonnieure naissante, c. de Saint-Claud. — Mines de fer.

GENSAC-LA-PALLUD, 1923 hect., 1077 h., sur un affluent de la Charente, à 10-40 m., c. de Segonzac [ST]. ⋙→ A Gensac, source, l'une des plus remarquables de la Charente. — Borne milliaire de la Grande-Bouène.— Eglise à coupoles du XIIe s. — A la Pallud, gouffre d'où sort un abondant ruisseau. — Château de l'Eclopart (Renaissance).

GENTÉ, 948 hect., 973 h., à 20-100 m., c. de Segonzac. — L'un des premiers crûs de fine champagne. ⋙→ Église des XIe et XIIIe s.

GEORGES (SAINT-), 225 hect., 144 h., sur l'Argentor, au pied d'une colline de 122 m., c. de Ruffec. ⋙→ Menhir de *la Pierre à la femme.*

GERMAIN (SAINT-), 466 hect., 321 h., sur un promontoire dominant le confluent (125 m.) de la Vienne et de l'Issoire, au pied de collines rocheuses de 200 m., c. de Confolens. ⋙→ Dans une île de la Vienne, magnifique dolmen de la *Pierre de sainte Madeleine.* — Dolmen de Périssac. — Église à coupole; crypte. — Belles ruines d'un château du XVe s.

GERMAIN (SAINT-). 1491 hect., 662 h., sur une colline dominant le Bandiat (95 m.), c. de Montbron. ⋙→ Eglise des XIIe et XIIIe s.

GERVAIS (SAINT-), 1605 hect., 741 h., sur l'Argentor, à 110-217 m., c. de Ruffec. ⋙→ Église (XIIe- XIVe s.).

GIMEUX, 462 h., sur le Né, à 10-60 m., c. de Cognac. — L'un des premiers crûs de fine champagne. ⋙→ Eglise moyen âge.

GONDEVILLE, 538 hect., 521 h., sur la Charente (12 m.), c. de Segonzac.

GOURS (LES), 1142 hect., 264 h., sur le Péré, aux prairies marécageuses, à 78-109 m., c. d'Aigre. ⋙→ Font-Brisson et gouffre des Loges.

GOURSON (SAINT-), 1009 hect., 525 h., à la source de la Tiarde, à 100-147 m., c. de Ruffec.

GOURVILLE, 1292 hect., 1209 h., à la source d'un affluent de la Charente, à 50-139 m., c. de Rouillac. ⋙→ Eglise du XIIe s. — Restes d'un château du XIVe s.

GRASSAC, 2823 hect., 688 h., sur des collines de 150 à 200 m. entre la Nizonne et le Bandiat, c. de Montbron. — Forêt d'Horte. — Mines de fer des Essarts. ⋙→ Châteaux d'Horte et de la Bréchinie.

GRAVES, 265 hect., 249 h., sur la Charente, qui reçoit le Grand-Riz, à 13-60 m., c. de Châteauneuf. ⋙→ Eglise romane. — Château de Bois-Charente (XVIe s.).

GROUX (SAINT-), 450 hect., 196 h., dans une presqu'île de la Charente, à 60-90 m., c. de Mansle.

GUIMPS, 1259 hect., 1007 h, sur le Trèfle, à 55 m., c. de Barbezieux. ⋙→ Eglise du XIIIe s. — A Chillou, restes d'une ville.

GUIZENGEARD, 1478 hect., 386 h., sur le Belleveau, à 70-148 m., c. de Brossac.

GURAT, 1614 hect., 602 h., sur la Nizonne, à 70-163 m., c. de la Valette. Tourbe. ⋙→ Eglise du Xe s. — Eglise Saint-Georges, des premiers temps du christianisme. — Gouffre profond dans la Nizonne.

HIERSAC, 736 hect., 865 h., à 4 kil. de la Charente, au pied d'une colline de 120 m., ch. l. de c. ⋙→ Eglise romane souvent remaniée. — Château de Maillac (XVIe s.).

HIESSE, 2482 hect., 476 h., sur le Clain naissant, à 177-229 m., c. de Confolens.

Hilaire (saint-), 550 hect., 467 h., sur le Trêfle, à 72-129 m., c. de Barbezieux. ➳ Eglise du xiie s.

Houlette, 715 hect., 528 h., sur le Thidet, à 37 m., c. de Jarnac.

Houmeau-Pontouvre (l'), 744 hect., 1851 h., à 30-92 m. : l'*Houmeau* est sur la Charente, au pied de la colline d'Angoulême, dont il est, en réalité, le principal faubourg, *Pontouvre* est sur la Touvre. — Usines. ➳ Très-vieux pont, sur la Touvre, au Gond. — Beau pont du chemin de fer, sur la Touvre.

Isle d'Espagnac, 594 hect., 631 h. (le principal groupe est *Chaumontey*, vrai faubourg d'Angoulême), sur la Font-Noire, à 50-120 m., c. d'Angoulême. — Tourbières, fonderie, poteries. ➳ Eglise romane. — Restes d'un château du xviie s.

Jarnac, 1184 hect., 4243 h., sur la Charente (11 m.), à 41 m., ch. l. de c. [ST]. — Grand commerce d'eaux-de-vie renommées; ville fort riche. ➳ Sous l'église, crypte du xiie s. — Restes des murailles avec tours aux angles. — Aux Grandes-Maisons, vestiges gallo-romains et table de dolmen.

Jauldes, 2559 hect., 1150 h., à la lisière de la forêt de la Braconne, à 138 m., c. de la Rochefoucauld. ➳ Restes importants du château de Fayolle. (Renaissance) qu'on voit de dix lieues à la ronde.

Javresac, 367 hect., 653 h., sur l'Antenne, à 7-59 m., c. de Cognac. ➳ Eglise du xie s.

Juignac, 2404 hect., 1116 h., sur une colline de 146 m. entre la Tude et l'Ausonne, c. de Montmoreau. ➳ château de Maumont (xve s.).

Juillac-le-Coq, 1447 hect., 956 h., à 4 kil. du Né, à 53 m., au pied d'un terrier de 132 m., c. de Segonzac. ➳ Eglise romane. — Porte à machicoulis d'un vieux couvent.

Juillaguet, 727 hect., 255 h., sur une colline de 176 m. au pied de laquelle naît la Tude, c. de la Valette.

Juillé, 860 hect., 666 h., à 1500 m. du ruisseau de Moussac, au pied d'une colline de 116 m., c. de Mansle.

Julienne, 360 hect., 413 h., à 2500 m. de la Charente, à 17-54 m., c. de Jarnac.

Jurignac, 1601 hect., 886 h., à 130 m., sur les collines de faîte entre la Charente et le Né, à 3 kil. du Né, c. de Blanzac.

Ladiville, 718 hect., 341 h., au confluent du Né et du Lamanry, à 45-124 m., c. de Barbezieux.

Lamerac, 922 hect., 436 h., sur un affluent du Trêfle, à 60-97 m., c. de Baignes. — Fameux gisement de rudistes.

Laurent (saint-), 1071 hect., 766 h., à 1500 m. de la Charente, à 6-75 m., c. de Cognac. ➳ Eglise des xie et xve s.

Laurent-de-Belzagot (saint-), 997 hect., 481 h, sur une colline de 130 m. dominant la Tude, c. de Montmoreau.

Laurent-de-Céris (Saint-), 2974 hect., 1263 h., sur la Sonnette, au pied de collines de 210 m., c. de Saint-Claud. — Fabr. de flanelle, rayées et de grosses étoffes. ➳ Restes d'un château féodal.

Laurent-des-Combes (Saint-), 667 hect., 312 h., sur des collines de 65 à 173 m., c. de Brossac.

Léger (Saint-), 421 hect., 189 h., sur des collines de 72 à 172 m. d'où descend le Pont-Ramé (jolies sources), c. de Blanzac.

Lesterps, 3603 hect., 1320 h., au sein de collines de 160 à 268 m. dominant l'étang de la Courrière (46 hect.; le plus grand du dép.), traversée par un affluent de l'Issoire, c. de Confolens. ➳ Belle église du xiie s. (mon hist.). — Motte féodale du Dognon.

Lezignat-Durand, 1794 hect., 1036 h., sur des collines de 200 à 283 m. dominant la Moulde, c. de Montembœuf.

Lichères, 494 hect., 228 h., sur la Charente, à 60-92 m. c. de Mansle. ➳ Eglise du xie s.

Ligné, 797 hect., 526 h., sur une colline de 86 m. dominant le ruisseau de Moussac, c. d'Aigre. ➳ Eglise du xive s.

Lignières-Sonneville, 1624 hect., 1005 h.; 2 ham. principaux : *Lignères*, sur une colline de 87 m. dominant un affluent du Né ; *Sonneville*, sur des collines de 101 à 130 m. entre les bassins du Né et de la Charente, c. de Segonzac. ➳ Eglise souvent remaniée, façade gothique. — A Sonneville; vieille église. — Château Luchet, de la Renaissance.

Linars, 598 hect., 454 h., sur la Nouère, au pied d'une colline de 79 m., c. d'Hiersac. ➳ Près des Boisdons, ruines d'une villa romaine. — Eglise du xie s. — Fontaine pétrifiante de Ladalle.

Lindois (le), 1796 hect., 1021 h., sur de hautes collines d'où descendent la Moulde et des affluents de la Bonnieure et de la Tardoire, c. de Montembœuf. ➳ Camps romains des

Mottes et de la Giraldie. — Eglise des XIIIe et XVIe s. — Restes d'un château du XVe s.

LONDIGNY, 968 hect., 552 h., sur la Péruse, au sein de collines de 120-151 m., c. de Villefagnan. »→ Château de la Renaissance. — Ruines du château de Guinebourg.

LONGRÉ, 1473 hect., 645 h., sur l'Houme, au sein de collines de 75-128 m., c. de Villefagnan. »→ Eglise des XIe et XVe s.

LONNES, 751 hect., 425 h., au pied d'une colline de 125 m., c. de Mansle.

LOUBERT, 1813 hect., 580 h., sur la Charente (165 m.), c. de Saint-Claud. »→ Motte féodale; vastes souterrains. — Eglise romane. — Restes d'un pont.

LOUZAC, 407 hect., 490 h., à 3 kil. de la Charente, au pied d'une colline de 83 m., c. de Cognac. »→ Eglise à coupole (XIe et XVIe s.)

LUPSAULT, 1147 hect., 386 h., près du Péré, à 90-122 m., c. d'Aigre.

LUSSAC, 1156 hect., 429 h., sur des collines (164 m.) formant faîte entre Son et Bonnieure, c. de Saint-Claud. — Mine de fer.

LUXÉ, 1217 hect., 898 h., sur la Charente et le ruisseau de Moussac, à 54-102 m., c. d'Aigre, [ST]. »→ A la Terne, ruines romaines. — Eglise des XIIe et XVe s. — Débris d'un château féodal. — Pont du chemin de fer.

MADELEINE (LA), 668 hect., 439 h., au sein de collines de 130 à 160 m., c. de Villefagnan.

MAGNAC-LA-VALETTE, 1840 hect., 630 h., au pied d'une colline de 217 m. formant faîte entre la Boëme et la Nizonne, c. de la Valette.

MAGNAC-SUR-TOUVRE, 783 hect., 1005 h., à 40-126 m., 2e c. d'Angoulême. — Papeteries de Maumont et de Veuze. »→ Eglise du XIIe s.

MAINE-DE-BOIXE, 918 hect., 380 h., à 3 kil. de la Charente, à la lisière de la forêt de Boixe, au sein de collines de 78 à 114 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. »→ Au Temple, ruines d'une chapelle romane de Templiers.

MAINFONDS, 926 hect., 392 h., sur l'Ecly, au pied d'une colline de 131 m., c. de Blanzac. »→ Eglise du XIe s. en forme de croix grecque.

MAINXE, 1002 hect., 745 h., à 31 m., c. de Segonzac.

MAINZAC, 1129 hect., 387 h., sur des collines (189 m.) entre le Bandiat et la Nizonne, c. du Montbron. — Mines de fer. »→ Vieux château de Remondias.

MALAVILLE, 1280 hect., 729 h., sur un affluent du Né, au pied de collines de 100 à 140 m., c. de Châteauneuf. »→ Eglise de 1511.

MANOT, 2036 hect., 1164 h., sur la Vienne, à 135-230 m., c. de Confolens.

MANSLE, 570 hect., 1900 h., sur la Charente (60 m.), ch.-l. de c. »→ Tumulus de la Follatière. — 2 dolmens brisés. — Eglise des XIIe, XVe et XVIe s. — Château de Bourdelais et de Goué (XVe s.).

MARCILLAC-LANVILLE, 1837 hect., 1450 h., au confluent de la Charente et de l'Auge (47 m.), au pied de l'abrupte colline du Peu (138 m.), c. de Rouillac. »→ Motte féodale. — Eglise du XIIe s.

MAREUIL, 1151 hect., 842 h., à 2 kil. du Tourtrat, au sein de collines de 44 à 106 m., c. de Rouillac. »→ Eglise des XIe, XIIe et XIIIe s.

MARIE (SAINTE-), 775 hect., 461 h., sur une colline de 108 m. entre la Tude et la Viveyronne, c. de Chalais. »→ Eglise du XIIe s.

MARILLAC, 1449 hect., 755 h., sur un ruisseau qui s'engouffre avant d'atteindre la Tardoire, au sein de collines de 80 à 189 m., c. de la Rochefoucauld. »→ Eglise à coupole du XIe s.

MARSAC, 1334 hect., 812 h., sur la Charente, à 40-112 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. »→ Eglise des XIIIe et XVe s. — Source de la Doux qui bouillonne et forme un beau ruisseau.

MARTHON, 1282 hect., 656 h., sur le Bandiat, à 98 m., c. de Montbron. — Mine de fer. »→ A la Couronne, cimetière gallo-romain. — Eglise du XIe s. — Tour du pont du Bandiat, restes des fortifications. — Donjon carré (30 m. de haut) et ruines d'un château-fort; temple Saint-Jean, ancienne chapelle de ce château. — Château inachevé du XVIIe s. — Sur une colline de 187 m., ruines de l'église romane de Saint-Sauveur.

MARTIAL (SAINT-) 932 hect., 482 h., sur une colline de 122 m. dont les eaux vont à la Tude, c. de Montmoreau. »→ A Peudry, près de la Tude, église du XIe s.

MARTIN-CHATEAU-BERNARD (SAINT-), 1675 hect., 2456 h., 2 centres de population : *Saint-Martin*, sur la Charente, faubourg de Cognac, et *Château-Bernard*, sur les collines (46 m.) de la petite Champagne, c. de Cognac. »→ Dolmen de la Combe. — Eglise

du XIIe s. à Saint-Martin. — Eglise de Templiers à Château-Bernard.

MARTIN-DU-CLOCHER (SAINT-), 666 hect., 362 h., sur la Péruse, qui s'y perd sous terre, au sein de collines de 100 à 157 m., c. de Villefagnan.

MARY (SAINT-), 2164 hect., 810 h., sur un affluent et près de la Bonnieure, au pied des collines de 189 qui portent la forêt de Bélair, c. de Saint-Claud. ⇢ Ruines de l'église romane de Lavaur. — Château du XVe s. — Château du Pin (XVe s.).

MASDIEU (GRAND), 822 hect., 426 h., à 2 kil. de la Sonnette, sur des collines (194 m.) dont les eaux vont à l'Argent et à la Sonnette, c. de Saint-Claud. ⇢ Eglise remaniée de Templiers. —Ruines d'un château de Templiers (XIIIe s.).

MASSIGNAT, 2393 hect., 1266 h., sur la Moulde, au pied de collines de 275 m., c. de Montembœuf.

MAURICE (SAINT-), la plus grande commune du dép., 4997 hect., 1800 h., sur une colline dominant le Goire, à 133-232 m., c. de Confolens. ⇢ Lion de granit.

MAZEROLLES, 1746 hect., 945 h., sur le Rivaillon, près du Puy de Beaumont (322 m.) et au pied d'une colline de 345 m., c. de Montembœuf. — Forge. ⇢ Tumulus. — Au Châtelard, débris romains. — Eglise des XIe et XIVe s. — Vieux château.

MAZIÈRES, 586 hect., 302 h., sur des collines de plus de 200 m. dominant la Bonnieure et deux de ses affluents, c. de Saint-Claud. ⇢ Fontaine abondante, visitée en pélerinage par les gens ayant des maladies de peau.

MÉDARD (SAINT-), 814 hect., 454 h., sur le Beau, près de son confluent avec le Né, à 45 m., c. de Barbezieux.

MÉDARD (SAINT-), 911 hect., 450 h., sur l'Auge, au penchant d'une colline de 117 m., c. de Rouillac.

MÉDILLAC, 584 hect., 325 h., sur une colline de 89 m. dominant la Tude (30 m.) et l'Argentonne, c. de Châlais. ⇢ Belle église du XIIIe s.

MÊME (SAINT), 1498 hect., 1447 h., à 2 kil. de la Charente, sur une colline de 59 m., c de Segonzac. — Carrières de pierres, les plus estimées de l'Angoumois. ⇢ Dolmen. — Souterrains-refuges. — Belle église romane. — Restes d'un château-fort. — Château d'Anqueville (Renaissance). — Château de Bois-Charente (XVIe s.).

MERIGNAC, 1851 hect., 1314 h.. sur la Guirlande, à 40-76 m., c. de Jarnac. ⇢ Eglise romane.

MERPINS, 1047 hect., 730 h., à la lisière des prairies où le Né se jette dans la Charente par 6 m., point le plus bas du dép., c. de Cognac. ⇢ Vestiges romains, peut-être ceux du *Condate* de la table de Peutinger. — Motte féodale. — Eglise romane.

MESNAC, 650 hect., 505 h., sur l'Antenne et le Verron, à 15-24 m., c. de Cognac. ⇢ Eglise du XIIe s.

MESSEUX, 721 hect., 494 h., au pied d'une colline de 168 m. entre l'Argentor et la Lisonne, c. de Ruffec.

MÉTAIRIES (LES), 518 hect., 520 h., à 3 kil. de la Charente, à 27 m., c. de Jarnac.

MICHEL D'ENTRAIGUES (SAINT), 246 hect., 782 h. au confluent (25 m.) de la Charente, des Eaux-Claires et de la Charrau, 1er c. d'Angoulême, [ST]. — Nombreuses et belles papeteries, fabr. de toiles métalliques. ⇢ Eglise octogonale très-remarquable (mon. hist. du XIIe s.).

MONS, 2010 hect., 604 h, à 2 kil. de l'Auge, à 101 m., c. de Rouillac.

MONTBOYER, 2677 hect., 1428 h., à 1500 m. de la Tude, dont la sépare une colline de 109 à 134 m., c. de Chalais. ⇢ Belle Fontaine de Chez-Poisnaud.

MONTBRON, 4336 hect., 3300 h. sur un coteau dominant la Tardoire, à 100-207 m., ch.-l. de c. — Mines de fer; mine de plomb; chaux hydraulique. — Minoterie. ⇢ A Peyrelate, deux menhirs qui sont peut-être de simples rochers. — Eglise du XIIe s.; trois tombeaux romans. — Deux mottes féodales. — Château de Ferrière (XVIe s). — Châteaux modernes de Montbron, de Chabrot, de Lavaud, de la Vue, de Maranda.

MONTCHAUDE, 1416 hect., 817 h., au sein de collines de 55 à 130 m. dominant le Trêfle et le petit Nouzillac, c. de Barbezieux. ⇢ Une cinquantaine de rochers, formant des cercles concentriques, peuvent être pris pour des monuments mégalithiques. — Dolmen ruiné de Gros-Caillou. — Ruines d'une chapelle dans les bois. — Joli château du XVIe s.

MONTEMBŒUF, 1604 hect., 1307 h., sur des collines de 2 à 300 m., entre le Croutelle et le Rivaillon, ch.-l. de c. — Forge de Puyraveau. ⇢ A Jauvigier, tumulus. — Dolmen. — Vastes silos gaulois.

MONTJEAN, 800 hect., 634 h., sur la Péruse et des collines de 150 m., c. de Villefagnan.

MONTIGNAC-CHARENTE, 549 hect., 733 h., en amphithéâtre sur la Charente, qui y devient navigable, à 40-100 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. — Fabr. de feutres. »→ Ruines d'une église romane. — Ruines d'un château du XIIe s. (beau panorama).

MONTIGNAC-LE-COQ, 1021 hect., 557 h., sur une colline de 123 m., entre l'Ausonne et la Nizonne, c. d'Aubeterre. »→ Eglise du XIe s.

MONTIGNÉ, 890 hect., 344 h., sur des collines de 80 à 140 m. dominant un affluent de l'Auge, c. de Rouillac.

MONTMOREAU, 165 hect., 699 h., sur le penchant d'une colline escarpée dominant la Tude, à 66-163 m, ch.-l. de c., [ST] »→ Eglise du XIe s. (mon. hist.). — Chapelle du château, de forme curieuse (XIe s.). — Motte féodale à Chez-Verdu. — Château du XVIe s.

MONTROLLET, 2225 hect., 716 h., au pied d'une colline de 342 m., sur un affluent de la Marchadène, c. de Confolens. — Forge de Boisbelet. »→ Camps romains des Robadeaux et du Puy Mérigou. — Eglise du XIIe s.

MORNAC, 2351 hect., 944 h., à la lisiere de la forêt de la Braconne (129 m.), à 2 kil. 1/2 des sources de la Touvre, 2e c. d'Angoulême.

MOSNAC, 635 hect., 382 h., sur la Charente (19 m.), c. de Châteauneuf.

MOULIDARS, 1717 hect., 1063 h., sur une colline de 90 m., à 3 kil. de la Charente, c. d'Hiersac. — Plâtre pour amendement; bancs immenses, grande exploitation. »→ Eglise des XIIe et XVe s.

MOUTARDON, 1366 hect., 639 h., sur la Lisonne, à 120 m., au pied de collines de 150 à 200 m., c. de Ruffec. — Mines de fer.

MOUTHIERS, 3473 hect., 1540 h., sur la Boëme, à 60-150 m., c. de Blanzac, [ST] — Tourbe. — Papeteries, Carrières de pierre. — Ecrevisses de la Boëme. »→ Eglise du XIIe s. (mon. hist.). — Château moderne de la Roche-Chandry. — Belle source du gouffre de la Forge. — Sur la Boëme, beau viaduc courbe du chemin de fer, à Couteaubières (12 arches). — Près de Vœuil, camp de Vœuil ou *fort des Anglais*, attribué aux Romains. — Au Jars, souterrain-refuge.

MOUTON, 909 hect., 562. h., sur le Son (62 m.), à 1 kil de la Charente, c. de Mansle. »→ Ancienne église d'un prieuré.

MOUTONNEAU, 422 hect., 213 h., sur la Charente, à 62-104 m., c. de Mansle.

MOUZON, 1061 hect., 603 h., sur une colline de 273 m. dont les eaux vont à la Moulde, c. de Montembœuf. »→ Eglise des XIIe et XVe s.

NABINAUD, 588 hect., 324 h., dans la délicieuse vallée de prairies où la Dronne reçoit la Nizonne, à 50-80 m., c. d'Aubeterre. »→ Eglise des XIIe et XVe s. — Ruines d'un château qui aurait appartenu à Poltrot de Méré.

NANCLARS, 573 hect., 488 h., sur une colline de 100 m., à 2 kil. 1/2 du confluent de la Tardoire et de la Bonnieure, c. de Saint-Amand-de-Boixe. »→ Eglise intéressante du XIIe s.

NANTEUIL-EN-VALLÉE, 1679 hect., 1275 h., sur une colline dominant la profonde et pittoresque vallée de l'Argentor, à 108-206 m., c. de Ruffec. — Chaux hydraulique au pont du Cluseau. — Tanneries. »→ Eglise abbatiale du XIe s.; restes de l'abbaye (XIIe et XVe s.) — Source pétrifiante.

NERCILLAC, 1637 hect., 928 h.; au confluent de la Soloire et du Tourtrat, à 17 m., c. de Jarnac.

NERSAC, 918 hect., 1339 h., au confluent de la Charente et de la Boëme, à 22-64 m., 1er c. d'Angoulême, [ST]. — Centre industriel, le plus important peut-être du dép. : papeterie, fabr. de feutres, filatures, moulins à foulon, minoteries, moulins à plâtre, etc. »→ Eglise du XIe s. — Château de Fleurac (XVIe s.).

NIEUIL, 2368 hect., 1337 h., sur des collines de 145 à 218 m. dominant le Son, c. de Saint-Claud. — Mines de fer. — Forge de Champlorier. »→ Eglise du XIe s. — Château du XVIIe s.

NONAC, 2804 hect., 904 h., sur des collines de 75 à 169 m. dominant l'Arce, c. de Montmoreau. »→ Chateau de la Léotarderie (XIIIe et XVe s.).

NONAVILLE, 690 hect., 358 h., à 2 k. du Né, à 44-146 m., c. de Châteauneuf.

ORADOUR, 1439 hect., 780 h., à 1500 m. de l'Houme, à 70-123 m., c. d'Aigre.

ORADOUR-FANAIS, 2649 hect., 856 h., sur la Blourds, au pied de collines de 220 m., c. sud de Confolens. — Etang des Champs. (30 hect.). »→ Eglise du XIIe s.

ORGEDEUIL, 1039 hect., 503 h., sur des collines de 100 à 278 m. dominant la Tardoire et un de ses affluents, c. de Montbron. — Mines de fer, manganèse. »→ Vestiges de villes romaines. — Eglise romane. — A Peyroux, restes d'une église du XIe s.

Orioles, 1830 hect., 450 h., sur des collines de 75 à 160 m. dont les eaux vont au Lary, au Palais et au Beau, c. de Brossac.

Orival, 546 hect., 319 h., sur des collines de 40 à 144 m. dominant la Tude, c. de Chalais. ⤜→ Eglise du xiie s., fonds baptismaux du xiie s.

Palais (saint-) 1359 h., 709 h., sur le Né, à 25-83 m., c. de Barbezieux.

Paisay-Naudouin, 2210 hect., 811 h., à 1200 m. de l'Houme, à 85-157 m., c. de Villefagnan. — ⤜→ Camp romain. — Château de Saveille (fin du xve s.).

Palluaud, 857 hect., 699 h., sur la Nizonne, qui reçoit la Pude, à 60-175 m., c. de Montmoreau.

Parzac, 1125 hect., 631 h., sur des collines de 108 à 189 m. dominant la Sonnette, c. de Saint-Claud.

Passirac, 1463 hect., 634 h., sur des collines de 80 à 160 m. donnant naissance au Belleveau, c. de Brossac. ⤜→ Eglise à coupole du xiie s.

Pereuil, 1717 hect., 721 h. sur le Né, qui vient de recevoir l'Arce, à 55-150 m., c. de Blanzac. ⤜→ Eglise à coupole du xiie s. — A Malatrait, ruines d'un château féodal.

Pérignac, 2555 hect., 949 h., sur des collines de 100 à 181 m. entre le Né et l'Arce, c. de Blanzac. ⤜→ Eglise du xiie s. — Vieux château de l'Herce ou de l'Arce.

Péruze (la), 851 hect., 578 h., sur une colline de 254 m. dominant la Charente, c. de Chabanais. ⤜→ Eglise à coupole du xie s.

Petit-Lessac, 3413 hect., 937 h., sur une colline dominant la Vienne, à 120-232 m., c. nord de Confolens. — Filon de plomb. ⤜→ Château de Boisbuchet.

Pillac, 1963 hect., 900 h., sur des collines de 50 à 150 m., à 1500 m. de l'Ausonne, c. d'Aubeterre. — Mines de fer. ⤜→ Eglise du xiie s.

Pins (les), 2045 hect., 936 h., sur la Bonnieure, au pied de collines de 135 m., c. de Saint-Claud. — Forêt de Quatrevaux. ⤜→ Source abondante. — Château.

Plaizac, 398 hect., 328 h., à 87 m., c. de Rouillac. ⤜→ Eglise du xiie s.

Plassac, 1195 hect., 613 h., sur des collines (174 m.) entre les sources de l'Ecly et du Claix, c. de Blanzac. — Mine de fer. ⤜→ Eglise à coupole (mon. hist.) du xiie s.; crypte. — Château de Rouffiac.

Pleuville, 3363 hect., 1021 h., à 1 kil. 1/2 du Transon, sur des collines de 130 à 186 m., c. Nord de Confolens. ⤜→ Camp romain. — Eglise du xiiie s.

Porcheresse, 598 hect., 305 h., sur des collines de 60 à 160 m. dont les eaux vont à l'Arce et au Né, c. de Blanzac. ⤜→ Eglise romane. — Tumulus de Motte-à-Dognon.

Pougné, 751 hect., 406 h., sur l'Argentor (85 m.), au pied de collines de 140 m., c. de Ruffec.

Poullignac, 892 hect., 300 h., sur un affluent du Lamaury (67 m.), au pied d'une colline de 135 m., c. de Montmoreau.

Poursac, 1143 hect., 640 h., sur l'Argentor, à 1500 m. de la Charente, à 75-121 m., c. de Ruffec.

Prade (la), 1017 hect., 542 h., sur la Dronne (34 m.), c. d'Aubeterre. ⤜→ Eglise du xie s.

Pranzac, 1505 hect., 751 h., sur le Bandiat (80 m.), au pied de collines de 125 m., c. de la Rochefoucauld. ⤜→ Eglise de la Renaissance. — Ruines d'un château du xiie s. — Ruines du château de Rochemoure (fin du xve s.) — Lanterne des morts (xiie s.), de 6 m. 50 c. de haut.

Pressignac, 2815 hect., 1470 h., à 1500 m. de la Graine, à 3 kil. de la Charente naissante, sur des collines de 160 à 264 m., c. de Chabanais. ⤜→ Camp romain. — Restes du château de la Chauffie.

Preuil (Saint), 1329 hect., 646 h., sur des collines (134 m.) entre la Charente et le Né, c. de Châteauneuf. ⤜→ Eglise des xiiie et xive s.

Projet-saint-Constant (saint), 1272 hect., 628 h.; 2 centres : *Saint-Projet*, entre le Bandiat et la Tardoire, à 1500 m. des deux; *Saint-Constant*, sur le Bandiat, à 72-111 m., c. de la Rochefoucauld. — Forêt de la Braconne. — Carrières de pierres de taille. ⤜→ A Saint-Projet, église du xiiie s. — Châteaux de Puyvidal et des Ombrails (xvie s.). — Gouffres où le Bandiat se perd en partie : gouffre de Gouffry; — trou de Champnier, entonnoir (1 m. 20 c. de diamètre) d'une profondeur inconnue.

Puymoyen, 995 hect., 532 h., sur les Eaux-Claires et sur des collines de 50 à 149 m. dont les eaux vont aussi à l'Anguienne, 1er c. d'Angoulême. Tourbe. — Papeteries. — Plus de 50 carrières de pierres de taille excellentes. ⤜→ Eglise du xiie s. à coupole. — A Saint-Marc, restes d'un ermitage

taillé dans le roc. — Beaux sites et rochers à pic des vallons de l'Anguienne et des Eaux-Claires.

Puyréaux, 811 hect., 521 h., sur la Tardoire ou Bonnieure, à 2 kil. de la Charente, à 60-113 m., c. de Mansle.

Quentin (Saint-), 1439 hect., 579 h., sur la Charente naissante, à 200-262 m., c. de Chabanais. ⋙→ Eglise du xie s. — Château de Pressac (xvie s.).

Quentin (Saint-), 1238 hect., 697 h., sur des collines (121 m.) dont les eaux vont à la Dronne, c. de Chalais. ⋙→ Eglise à coupole des xiie et xve s.

Raix, 687 hect., 382 h., au pied d'une colline de 130 m., c. de Villefagnan.

Rancogne, 1252 hect., 415 h., sur la Tardoire, à 80-129 m., c. de la Rochefoucauld ⋙→ Eglise du xiie s. — Petite tour et pans de murs, restes d'un château féodal. — Château de Cressiec (1519-1589). — Grottes immenses où des ruisseaux coulent au fond de précipices.

Ranville-Breuillaud, 1284 hect., 631 h.; 2 centres : *Ranville*, à 116 m.; *Breuillaud* à 140, sur des collines dont les eaux vont à l'Houme, c. d'Aigre. ⋙→ Eglise du xie s. — Camp antique d'Orfeuille.

Reignac, 2214 hect., 1125 h., à 108 m., sur le Trèfle naissant, c. de Baignes. ⋙→ Eglise à coupole du xie s., remaniée au xve.

Réparsac, 1105 hect., 527 h., sur le Tourtrat, près de la Soloire, à 26 m., c. de Jarnac.

Richemont, 386 hect., 412 h., sur l'Antenne, à 10-71 m., c. de Cognac. ⋙→ Eglise du xie s.; crypte. — Motte féodale. — Grottes taillées dans le roc. — Vieux château transformé en petit séminaire.

Rioux-Martin, 1461 hect., 690 h., sur l'Argentonne, à 41 m., au pied d'une colline de 129 m., c. de Chalais. — Pierre de taille. ⋙→ Eglise (mon. hist.) à coupole, du xiie s.; beau clocher.

Rivière, 2154 hect., 1129 h., sur la Tardoire, à 63-98 m., c. de la Rochefoucauld. ⋙→ Gouffres où se perd la Tardoire. — Gouffre de la Caillère où descendent avec bruit les dernières eaux du Bandiat.

Rochefoucauld (la), 718 hect., 2775 h., sur la Tardoire, à 74-119 m., ch.-l. de c. — Tanneries; fabr. de fils et de galons. ⋙→ *Château* très-remarquable (mon. hist.) des xiie, xiiie, xve et xvie s. — *Eglise* du xiiie s., beau clocher à flèche octogonale; belle rose de 1577. — *Eglise* à coupole du xiie s., servant de magasin. — *Eglise* de Saint-Pierre-du-Château (xie s.). — *Cloître* de l'ancien couvent des Carmes, occupé aujourd'hui par le collége. — Ruines d'une *église* du xiie s. à Olérac. — Restes de la *chapelle* du prieuré de Saint-Florent (xie s.). — Vieux *pont* sur la Tardoire, avec belle tour carrée du xive s.

Rochette (la), 1099 hect., 793 h., sur la Tardoire, qui ne coule pas toujours jusque-là, à la lisière de la forêt de la Braconne, à 70-113 m., c. de la Rochefoucauld.

Romain (Saint-), 2270 hect, 986 h., à 2 kil. de la Dronne, à 95 m., au pied d'une colline de 149 m., c. d'Aubeterre. — Mines de fer.

Ronsenac, 2672 hect., 1101 h., sur un affluent de la Lisonne, à 100 m., et sur des collines (197 m.) dont les eaux vont aussi à la Tude, c. de la Valette. ⋙→ Eglise du xiie s. — Forte source de *Grande-Fontaine*.

Rouffiac-Saint-Martial, 987 hect., 406 h.; *Rouffiac* (156 m.) est sur une colline dont les eaux vont à la Tude; *Saint-Martial* (103 m.) domine la Beauronne, c. d'Aubeterre. ⋙→ A Rouffiac, église des xiie et xve s.; chaire du xvie s.

Rougnac, 2088 hect., 1041 h., sur la Manoure et sur des collines de 100 à 214 m., c. de la Valette. — Mines de fer. ⋙→ Eglise du xie s.; belle crypte.

Rouillac, 2928 hect., 2438 h., sur la Nouère, au pied d'une colline de 114 m., ch.-l. de c. ⋙→ Eglise à coupole du xie s. — Restes d'une commanderie de Templiers.

Roullet, 1968 hect., 1373 h., à 22-103 m., sur le ruisseau de Claix, 1er c. d'Angoulême. — Filature du Moulin-Neuf. ⋙→ Belle église à coupole du xiie s. (mon. hist.); clocher remarquable. — Restes imposants du château roman de Rocheraud; pan de mur de 16 m. de haut semblable à un obélisque.

Roumazières, 792 hect., 425 h., sur des collines (227 m.) dominant la Charente et donnant naissance au Son et à la Bonnieure, c. de Chabanais. — Mines de fer. ⋙→ Eglise du xiie s.

Roussines, 1609 hect., 1002 h., sur des collines (250 m.) dominant la Tardoire et un de ses affluents, c. de Montembœuf. — Forges de Montizon. ⋙→ Châteaux de Bellac et d'Ecossas.

Rouzède, 1432 hect., 778 h., sur des collines de 200 à 315 m. dominant

un affluent de la Tardoire, c. de Montbron. ⋙→ Eglise du XIIe s.

RUELLE, 1069 hect., 1733 h., sur la Touvre (40 m.), 2e c. d'Angoulême. — Fonderie de canons pour la marine, établissement de premier ordre ; hauts-fourneaux; force motrice de 275 chevaux. ⋙→ Château de Maine-Gagnaud, de la Renaissance.

RUFFEC, 1337 hect., 3175 h., sur une colline, à plus de 100 m., à 1800 m. de la Charente, ch.-l. d'arr., [ST]. — Grand commerce de pâtés de perdreaux et de foies d'oie truffés. ⋙→ Restes de l'enceinte fortifiée et d'un château féodal. — Eglise du XIIe s. ; façade remarquable. — Dans le cimetière, tombeaux de deux généraux et d'un officier supérieur.

SALLES, 981 hect., 505 h., sur le Condeon (56 m.), c. de Barbezieux.

SALLES-D'ANGLES, 2064 hect., 1335 h.; deux centres : *Salles*, sur des collines de 80 m., à 3 kil. du Né ; *Angles*, sur le Né, à 20 m., c. de Segonzac. — C'est l'un des premiers crûs de fine Champagne. ⋙→ Camps romains de Cot-Regnier, du Chiron de Miot, du Terrier du Cot. — Eglise des XIVe et XVe s.

SALLES-DE-VILLEFAGNAN, 1283 hect., 748 h., sur le ruisseau de Moussac et sur des collines de 121 m., c. de Villefagnan, [ST] à Moussac.

SALLES-LA-VALETTE, 2015 hect., 1116 h., sur des collines dominant le Nizonne, à 65-173 m., c. de Montmoreau.

SATURNIN (SAINT-), 1338 hect., 997 h., à 1 kil. 1/2 de la Nouère, à 3 de la Charente, à 100 m., c. d'Hiersac. ⋙→ Débris romains. — Restes d'une église du XIIe s., à Moulède. — Maison habitée, dit-on, par Calvin. — Château de Maillou (XVe s.).

SAULGOND, 2736 hect., 1244 h., sur des collines de 200 à 282 m. dominant le Goire et un de ses affluents, c. de Chabanais. ⋙→ Dolmen de Lâge. — Camp antique. — Eglise du XIIIe s.

SAUVAGNAT, 724 hect., 197 h., sur des collines (287 m.), formant faîte entre la Tardoire et les sources de la Moulde, c. de Montembœuf.

SAUVIGNAC, 1165 hect., 220 h., à 1 kil. du Palais (60 m.) sur des collines de 120 m., c. de Brossac. ⋙→ Église du XIIe s.

SEGONZAC, 2453 hect., 2977 h., à 6 kil. de la Charente, à 82 m., ch.-l. d'un canton dont les eaux-de-vie sont les plus renommées du monde. ⋙→ Eglise des XIIe et XVIe s. ; beau clocher roman.

SÉRIGNAC, 530 hect., 331 h., sur la Tude, à 30-109 m., c. de Chalais. ⋙→ Eglise du XIIe s., bénitier en pierre de cette époque.

SERS, 1417 hect., 634 h., sur des collines de 70 à 185 m. dominant l'Echelle, c. de la Valette. — Mines de fer. ⋙→ Dolmen du *Roc qui danse.* — A Jean-de-Sers, substructions antiques. — Restes de l'ermitage de Belleveau, en partie taillé dans le roc. — Eglise du XIe s. — Château du XVe s., à Nanteuil-de-Sers. — Château de 1520, aux Poyaux. — Tour d'un château entre Sers et Dignac.

SÉVÈRE (SAINTE-), 1831 hect., 809 h., sur la Soloire, à 24 m., c. de Jarnac. ⋙→ Tumulus du *fort de l'Abattu.* — Camp romain remarquable.

SEVERIN (SAINT-), 1493 hect., 1496 h., sur la Nizonne (53 m.), à 110 m., c. d'Aubeterre. — Tourbe. — Papeteries de l'Epine et de Marchais. ⋙→ Eglise à coupole du XIe s.

SIGOGNE, 2216 hect., 1525 h., sur une colline de 79 m. dominant la plaine des Pays-Bas, c. de Jarnac. ⋙→ Au Temple, restes d'une bourgade celtique. — Tumulus de la Motte à Peljeau. — Eglise du XIIe s.

SIMEUX (SAINT-), 941 hect., 643 h., sur la Charente, à 19-76 m., c. de Châteauneuf.

SIMON (SAINT-), 376 hect., 660 h., sur la Charente et la Guirlande, à 30 m., c. de Châteauneuf.

SIREUIL, 1001 hect., 937 h., sur la Charente, à 25-55 m., c. d'Hiersac, [ST]. — Usine métallurgique, la plus importante du dép. après Ruelle. ⋙→ *Tour du Fa*, monument romain de destination inconnue. — Restes du château féodal de Saint-Hermine. — Crypte romane sous l'église.

SONNEVILLE, 1043 hect., 508 h., sur des collines de 70 à 155 m. dont les eaux vont à l'Auge et au Tourtrat, c. de Rouillac. ⋙→ Eglise du XIIe s.

SORNIN (SAINT)-, 1127 hect., 834 h., sur des collines de 85 à 214 m. dominant la Tardoire, c. de Montbron. ⋙→ Eglise en partie du XIIe s.

SOUFFRIGNAC, 937 hect., 375 h., sur le Bandiat, au pied d'une colline de 170 m., c. de Montbron. — Mines de fer. ⋙→ Eglise du XIIIe s.

SOULINE (SAINTE-), 731 hect., 360 h., sur des collines (176 m.) dont les eaux vont au Lamaury, c. de Brossac.

SOUVIGNÉ, 1040 hect., 615 h., sur

des collines de 80 à 130 m., c. de Villefagnan.

Soyaux, 1262 hect., 700 h., sur des collines (161 m.) entre l'Anguienne et la Font-Noire, 2e cant. d'Angoulême. — Riches carrières de pierres renommées. ⋙→ Au Peyturaud, « cimetière qui fut probablement celui d'Angoulême à l'époque gallo-romaine et au commencement du moyen âge. » — Eglise du XIIe s.

Suaux, 1181 hect., 872 h.. sur des collines (184 m.) dominant un étang d'où sort un affluent de la Bonnieure, c. de Saint-Claud. — Mines de fer. ⋙→ Château de Brassac.

Sulpice (Saint-), 2245 hect., 1937 h., sur l'Antenne, à 16-90 m., c. de Cognac. ⋙→ Eglise du XIe s.

Sulpice (Saint-), 235 hect,, 227 h., sur le Tiarde, au pied d'une colline de 135 m., c. de Ruffec.

Suris, 1108 hect., 678 h., sur la Charente qui vient de recevoir la Moulde (196 m.), c. de Chabanais. ⋙→ Restes du château de Chambon.

Tache (la), 730 hect., 321 h., sur les collines (185 m.) séparant les bassins de la Bonnieure et du Son, près du bois de Bélair, c. de Mansle.

Taizé-Aizie, 1482 hect., 724 h., au confluent de la Charente et de la Lisonne, à la lisière de la forêt de Ruffec, à 90-161 m., c. de Ruffec. — 2 forges et 2 hauts-fourneaux. ⋙→ Ruines très-pittoresques d'un château féodal. — Restes d'une commanderie (XVe s.), à Villegast.

Taponnat-Fleurignac, 2149 hect., 914 h.; 2 centres : *Taponnat* (123 m.), à la lisière de la forêt de Quatrevaux ; *Fleurignac*, sur la Bellonne, qui se perd sous terre (110 m.), c. de Montembœuf. — Mines de fer. ⋙→ Ancien château.

Tatre (le), 613 hect., 620 h., aux sources du ruisseau de l'étang de Saint-Mégrin, affluent du Trêfle, à 65-142 m., c. de Baignes. — Poteries. ←⋘ Eglise, but de pèlerinage.

Theil-Rabier, 743 hect., 476 h., sur des plateaux (160 m.) couverts de noyers, c. de Villefagnan.

Torsac, 2859 hect., 751 h., sur la Charrau naissante, et sur des collines (160 m.) dont les eaux vont aussi aux Eaux-Claires, c. de la Valette. ⋙→ Eglise des XIIe et XVe s. — Restes d'un château féodal.

Tourriers, 979 hect., 811 h., à la lisière de la forêt de Saint-Amand-de Boixe, à 108-138 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. ⋙→ Restes d'un vieux château.

Touvérac, 1813 hect., 755 h., sur des collines (151 m.) dont les eaux vont au Pharon, c. de Baignes. ⋙→ Eglise des XIe et XVe s.

Touvre, 906 hect., 347 h., sur une colline escarpée dominant le Dormant (45 m.), source de la Touvre, 1er c. d'Angoulême. ⋙→ — Le *Dormant* et le *Bouillant*, sources de la Touvre.—Eglise du XIIe s. ombragée par un arbre énorme. — Sur une colline abrupte dominant le gouffre du Dormant, ruines d'un château de 1071.

Touzac, 1564 hect., 937 h.. sur des collines (126 m.), à 3 kil. 1/2 du Né (40 m.), c. de Châteauneuf. ⋙→ Eglise à coupole du XIe s.

Triac, 641 hect., 473 h., près de la Charente (12 m.), c. de Jarnac ⋙→ Pyramide du prince de Condé, en mémoire de la bataille de Jarnac (1569).

Trois-Palis, 422 hect., 263 h., sur la Charente, à 25-87 m., c. d'Hiersac. ⋙→ Eglise du XIIe s. — A Rochecorail, motte féodale et grottes.

Turgon, 726 hect., 323 h., sur des collines (189 m.) dont les eaux vont à l'Argent et à la Sonnette, c. de Champagne-Mouton.

Tusson, 1396 hect., 865 h., au pied d'une colline de 145 m., c. d'Aigre. — Forêt du Tusson. (66 hectares). ⋙→ Tumuli (?). — Restes d'une abbaye du XIIe s., fondée, dit-on, par Robert d'Arbrissel.

Tuzie, 249 hect., 284 h., sur des collines (126 m.) dominant le ruisseau du Moussac, c. de Villefagnan.

Valence, 1087 hect., 497 h., sur le Son, à 70-112 m., c. de Mansle.

Valette (la), ou Villebois - la-Valette, 711 hect., 929 h., en amphithéâtre, sur une colline de 192 m. dominant la vallée du Vouthon et celle de Ronsenac, ch.-l. de c. ⋙→ Dolmen de Bernac. — Chapelle du château (XIe s.), — Eglise du XIIIe s. — Motte féodale à Chaumont. — Château de Villebois (XVIIe s.).

Vallier (Saint-), 1823 hect., 552 h., sur une colline de 120 m. dominant la belle source du moulin de Bousseuil, qui donne naissance au Palais, c. de Brossac. ⋙→ Eglise des XIe et XIVe s.

Vars, 2745 hect., 2011 h., sur la Charente, à 40-148 m., c. de Sain - Amand-de-Boixe, [ST]. ⋙→ Eglise du

XVIe s. — Tour, restes d'une vieille forteresse. — Ruines du château de Scéc.

VAUX-LA-VALETTE, 677 hect., 260 h., sur une colline de 159 m., à 3 kil. de la Nizonne, c. de la Valette.

VAUX-ROUILLAC, 1338 hect., 797 h., à la source de la Guirlande, au pied d'une colline de 169 m., c. de Rouillac.

VENTOUSE, 1015 hect., 327 h., sur une colline de 112 m. dominant le confluent du Son et de la Sonnette, c. de Mansle. ⋙ Eglise du XIIe s., façade intéressante.

VERDILLE, 1448 hect., 952 h., au pied d'une colline de 140 m., c. d'Aigre.

VERNEUIL, 770 hect., 332 h., sur des collines (270 m.) entre la Mouide et la Charente naissante, c. de Montembœuf. ⋙ Vieux château du Poirier. — Château de M. de Chassay.

VERRIÈRES, 1325 hect., 857 h., sur des collines de 25 à 93 m. dominant le Né, c. de Segonzac. ⋙ Eglise à coupole des XIIe et XVe s.

VERTEUIL, 1423 hect., 1193 h. sur la Charente (80 m.), c. de Ruffec. ⋙ Ruines d'une église de 1471. — Beau château des XVe et XVIe s.

VERVANT, 956 hect., 338 h., près de la forêt de Boixe, à 94 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. — Forêt de Boixe. ⋙ 3 tumuli. — Ancienne église d'un prieuré.

VIBRAC, 282 hect., 420 h., sur la Charente (16 m.), c. de Châteauneuf. ⋙ Eglise de 1594.

VIEUX-CÉRIER, 964 hect., 499 h., sur l'Argent naissant, au pied d'une colline de 197 m., c. de Champagne-Mouton.

VIEUX-RUFFEC, 1276 hect., 379 h., sur des collines (125-194 m.) dont les eaux vont à l'Or, c. de Ruffec. ⋙ Eglise à coupole du XIe s.

VIGNOLLES, 881 hect., 473 h., sur des collines dominant le confluent du Né et du Lamaury, c. de Barbezieux.

VILHONNEUR, 936 hect., 461 h., sur la Tardoire, au pied d'une colline de 126 m. ⋙ Eglise ancienne; derrière le chevet, joli mausolée du chevalier de Chambes. — Château des XVe et XVIe s. — Château de Rochebertier, flanqué de tourelles.

VILLARS, 535 hect., 187 h., sur des collines (221 m.) dont les eaux vont au Vouthon, c. de la Valette.

VILLEBOIS-LA-VALETTE, V. la Valette.

VILLEFAGNAN, 2365 hect., 1525 h., à 132 m., ch.-l. de c.

VILLEGAST, 771 hect., 394 h., à 2 kil. de la Charente, à 133 m., c. de Ruffec.

VILLEJÉSUS, 1715 hect., 1103 h., sur l'Houme, en face d'Aigre, à 65-124 m., c. d'Aigre. — Forêt de Tusson.

VILLEJOUBERT, 783 hect., 313 h., à la lisière de la forêt de Boixe, à 130 m., c. de Saint-Amand-de-Boix. ⋙ Eglise de 1074. — Vestige du château d'Andone, antérieur au XIe s. — Château de la Barre (XVe et XVIe s.); lierre colossal. — Ruines de l'église de la Macarine (XIIe s.), dans la forêt.

VILLIERS-LE-ROUX, 482 hect., 374 h., sur des plateaux de 130 m., c. de Villefagnan.

VILLOIGNON, 917 hect., 570 h., sur la Charente, à 2 kil. en amont du Confluent de l'Houme, à 50-102 m., c. de Mansle. — Forêt de Boixe. ⋙ Eglise romane; façade remarquable.

VINDELLE, 1093 hect.; 886 h., dans les prairies (35 m.) de la Charente, qui reçoit la Méronne c. d'Hiersac. ⋙ Eglise du XIIe s.

VITRAC-SAINT-VINCENT, 2207 hect.; 1224 h., sur le Rivaillon, au pied de collines de 225 m., c. de Montembœuf. — Mines de fer. — Haut-fourneau à Puyraveau. ⋙ Eglise romane.

VIVILLE, 293 hect., 186 h., sur le Né (44 m.), c. de Châteauneuf.

VŒUIL-ET-GIGET, 844 hect., 478 h.; 2 centres : *Vœuil*, sur la Charrau, au pied d'une colline de 142 m.; *Giget* sur une colline dominant les Eaux-Claires, 1er c. d'Angoulême. — Papeterie. — Carrières de pierres de Bompart, formant comme une ville souterraine; elles ont servi à bâtir presque tous les quartiers modernes d'Angoulême. ⋙ Camp des Rosiers. — Eglise du XIe s.

VOUHARTE, 1064 hect., 666 h., sur la Charente (45 m.), au pied d'une colline de 137 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. — Nombreuses carrières de pierre de taille. ⋙ Eglise du XIe s.

VOULGEZAC, 1340 hect., 528 h., sur des collines (172 m.) dominant la Boëme et les sources du Né, c. de Blanzac. ⋙ Eglise fortifiée du XIIe s.

VOUTHON, 1038 hect., 482 h., sur la Tardoire (100 m.) que dominent des collines de 130 à plus de 200 m., c. de Montbron. — Mines de fer ⋙ Eglise du XIIe s. — A la Chaize, donjon carré du XIe s., sur un rocher percé de vastes souterrains.

VOUZAN, 1628 hect., 794 h., sur des collines (192 m.) entre l'Echelle et le

Bandiat, c. de la Valette. — Mines de fer. »—› Dolmens des Deffends. — Aux Pendants, silos.

Xambes, 528 hect., 507 h., à 2 kil. 1/2 de la Charente, au pied d'une colline de 137 m., c. de Saint-Amand-de-Boixe. »—› Eglise des xiii[e] et xv[e] s.

Yrieix (Saint-), 1474 hect., 937 h., sur des collines (97 m.) qu'entoure aux trois quarts la Charente, vis-à-vis d'Angoulême, 2[e] c. d'Angoulême. — Le chef-lieu s'appelle *Vénat.*

Yviers, 2251 hect., 1135 h., sur l'Argentonne (60 m.), c. de Chalais. — Pierres de taille. »—› Château du xv[e] s.

Yvrac-Mallerant, 1890 hect., 920 h., sur des ruisseaux qui se perdent avant d'atteindre la Tardoire et sur des collines montant jusqu'à 322 m., c. de la Rochefoucauld. »—› Mines de fer. »—› Eglise du xii[e] s. (mon. hist.)

Coulommiers. — Typographie A. MOUSSIN.

CHARENTE

DEUX-SÈVRES

VIENNE

HAUTE-VIENNE

DORDOGNE

CHARENTE INFÉRIEURE

Sauzé
Chef-Boutonne
Charroux
Availles
Bellac
Mezières
Loulay
Aulnay-de-Saintonge
St JEAN D'ANGELY
RUFFEC
Villefagnan
CONFOLENS
Champagne-Mouton
Nieul
Aigre
Mansle
St Claud
St Junien
Matha
St Hilaire-de-Saintonge
St Amant de Boixe
ROCHECHOUART
Burie
SAINTES
Rouillac
Montemboeuf
Aixe
la Rochefoucauld
COGNAC
Jarnac
Hiersac
St Mathieu
ANGOULEME
Montbron
Bussière Ba
Châlus
Segonzac
Châteauneuf sur Charente
Pons
Archiac
Nontron
St Genis
BARBEZIEUX
Blanzac
la Valette
St Padoux
la Rivière
JONZAC
Mareuil-sur-Belle
Baignes St Radegonde
Montmoreau
Thiers
Mirambeau
Brossac
Verteillac
Bran.
Montendre
Chalais
Aubeterre
RIBÉRAC
Montlieu
St Aulaye
GUEUX

SIGNES CONVENTIONNELS.

CHEF-LIEU DE DEPT		Chemin Vicinal.	
CHEF-LIEU D'ARROND		Chemin de fer exploité.	
Chef-lieu de Canton.		_id_ en Construction	
Commune.		Canal.	
Ville fortifiée.		Limite de Département.	
Route Impériale.		_id_ d'Arrondissement	
Route Départementale.		id. de Canton.	

Echelle Métrique 1/480000

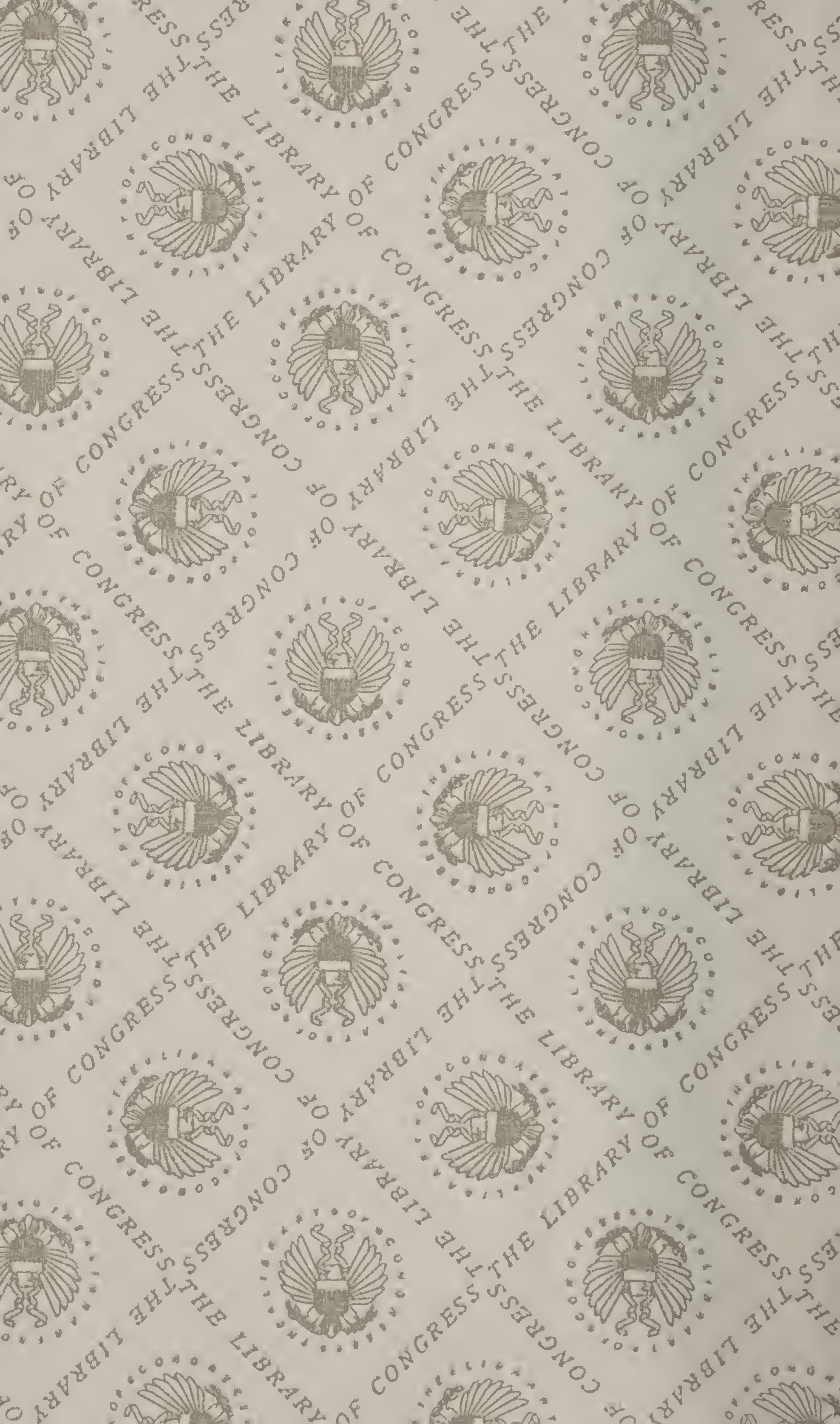
Kilomètres.

0 5 10 15

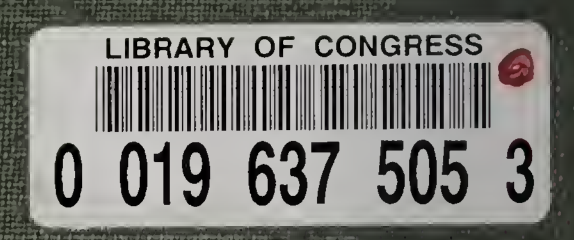
Gravé chez Erhard 12 r. Duguay-Trouin

Librairie de L. Hachette et Cie à Paris

Paris-Imp. Monrocq, 3. r. Suger


THE LIBRARY OF CONGRESS


HECKMAN
BINDERY INC.
AUG 89
N. MANCHESTER,
INDIANA 46962


LIBRARY OF CONGRESS
0 019 637 505 3